

Avril 2022

RAPPORT FINAL

Evaluation finale du projet REAP

« Répondre aux menaces à la paix et à la cohésion sociale liées aux migrations non maîtrisées par l'appui à l'autonomisation et à la promotion des femmes à Madagascar »

OIM Madagascar – PNUD

Financement PBF

Avril 2022

Table des matières

Table des matières	1
Liste des tableaux	3
Liste des figures	3
Liste des illustrations	3
Liste des abréviations et acronymes	5
Résumé exécutif	6
Introduction	13
1. Contexte et objectifs de la mission	13
1.1 Contexte de l'évaluation finale.....	13
1.2 Description générale du projet.....	14
2. Cadre de l'évaluation	16
2.1 Objectifs de l'évaluation finale	16
2.1.1 Objectif général de l'évaluation	16
2.1.2 Objectifs spécifiques.....	16
2.2 Le processus de mise en œuvre	17
2.3 Méthodologie de l'évaluation	17
2.3.1 Démarche méthodologique globale.....	17
2.3.2 Cadrage de la mission	18
2.3.3 Collecte de données	18
2.3.4 Analyse, production des recommandations et enseignements.....	19
2.3.5 Restitution auprès du groupe de référence	20
2.4 Calendrier de la mission	20
2.5 Difficultés et contraintes rencontrées et solutions adoptées	21
3. Présentation des résultats de l'évaluation finale	23
3.1 Pertinence - REAP, à la convergence des attentes de toutes les parties prenantes.....	23
3.1.1 Pertinence par rapport à la problématique	24
3.1.2 Pertinence de la théorie de changement et de la logique d'intervention.....	25
3.1.3 Pertinence par rapport aux effets catalytiques	27
3.1.4 Pertinence par rapport au ciblage des bénéficiaires	28
3.1.5 Pertinence par rapport au marqueur Genre de REAP	28
3.1.6 Pertinence par rapport aux données de références existantes.....	30
3.1.7 Pertinence par rapport à la participation et inclusion	30
3.1.8 Pertinence par rapport à la durée d'exécution	31
3.2 Cohérence	31
3.2.1 Cohérence par rapport aux ODD.....	31

3.2.2	Cohérence avec le Pacte Mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières .	32
3.2.3	Alignement aux priorités nationales et à l'UNDAF	33
3.2.4	Cohérence avec la vision et la mission de PBF, OIM et PNUD	34
3.2.5	Cohérence avec les priorités régionales à Madagascar	34
3.2.6	Cohérence avec autres interventions sur le terrain	35
3.2.7	Cohérence externe – entre projets PNUD.....	36
3.2.8	Cohérence interne liée aux zones d'intervention	37
3.3	Efficacité	38
3.3.1	Des résultats attendus et obtenus	38
3.3.2	Des effets sur les groupes cibles.....	42
3.3.3	Des effets indirects	45
3.3.4	Des effets catalytiques	47
3.3.5	Le système de suivi-évaluation de REAP	48
3.3.6	Des facteurs de succès	48
3.3.7	Des contraintes et des défis rencontrés et leurs solutions	49
3.4	Efficiace	52
3.5	Impacts	53
3.6	Durabilité.....	55
3.7	Synthèse des résultats	58
3.7.1	De la performance du projet REAP	58
3.7.2	Des forces, faiblesses, opportunités et menaces de REAP	59
4.	Quelques bonnes pratiques	60
5.	Leçons apprises	60
6.	Recommandations	61
7.	Conclusion	63
8.	Annexes.....	65
8.1	Annexe 1 : Termes de référence de l'évaluation finale	65
8.2	Annexe 2 : Liste des documents analysés	71
8.3	Annexe 3 : Questions évaluatives	73
8.4	Annexe 4 : Modèle de trame des entretiens semi-structurés	74
8.5	Annexe 5 : Guide d'animation des focus groups.....	75
8.6	Annexe 6 : Liste des personnes interviewées	76
8.7	Annexe 7 : Liste des participants aux focus groups.....	80
8.8	Annexe 8 : Cadre des résultats de REAP	96
8.9	Annexe 8 : Modèle trame matrice d'évaluation	102

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Calendrier de la mission.....	21
Tableau 2 : Difficultés, contraintes de la mission et solutions adoptées.....	21
Tableau 3 : Notation Genre REAP / PBF.....	29
Tableau 4 : Notation Genre REAP / CAD - OCDE.....	29
Tableau 5 : Les interventions existantes sur le terrain.....	35
Tableau 6 : Les partenaires existants sur le terrain.....	36
Tableau 7 : Contraintes, défis de REAP et solutions adoptées.....	50
Tableau 8 : Contraintes Efficience globale.....	52
Tableau 9 : Efficience des Partenaires de mise en œuvre.....	53
Tableau 10 : Analyse FFOM de REAP.....	59

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Zones d'intervention de REAP.....	14
Figure 2 : Processus de mise en œuvre de l'évaluation finale.....	17
Figure 3 : Triangulation des données.....	20
Figure 4 : Schéma des critères de l'évaluation.....	23
Figure 5 : Logique d'intervention Projet REAP.....	26
Figure 6 : Approche innovante du projet pilote REAP.....	27
Figure 7 : Cohérence avec ODD.....	32
Figure 8 : Cohérence avec PEM et UNDAF.....	33
Figure 9 : Cohérence avec PBF, OIM-PNUD.....	34
Figure 10 : Cohérence avec les priorités régionales.....	35
Figure 11 : Score de performance de REAP.....	58

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Illustration 1 : « Raketa » ou cactus rouge, aliment quotidien de survie des Antandroy.....	24
Illustration 2 : Tombeau Antandroy.....	24
Illustration 3 : Destruction par le feu de la forêt et plantation de maïs en pleine cœur de l'Aire protégée.....	25
Illustration 4 : Femmes migrantes de retour, Beavoaha Sud.....	26
Illustration 5 : Interdiction d'entrée dans l'Aire Protégée Menabe Antimena (APMA).....	27
Illustration 6 : Femme cheffe de famille.....	28

Illustration 7 : Femme migrante Antandroy monoparentale, Lambokely.....	28
Illustration 8 : Maison de femmes et comité de femmes, Anja Haut et centre – Faux Cap	39
Illustration 9 : Femme de Beroboka, bénéficiaire de l'AGR couture	41
Illustration 10 : le marché artisanal à Ambovombe étant en cours d'opérationnalisation	42
Illustration 11 : le marché de Marofandilia.....	42
Illustration 12 : Réunion de comité de femmes avec FIVE Menabe au niveau régional.....	44
Illustration 13 : Jacques, Elisa et leur bébé.....	47
Illustration 14 : Support de formation AGR.....	49
Illustration 15 : Etoile du changement, animation du Focus group à Lambokely.....	55
Illustration 16 : Rapport de gestion de conflit au 14/02/2022	55
Illustration 17 : Apicultrices à Tsihombe.....	56
Illustration 18 : Point d'eau hors d'usage à Lambokely.....	56
Illustration 19 : Reboisement à Lambokely	57
Illustration 20 : Rituel de paix	60
Illustration 21 : pépiniéristes à Lambokely	61

Liste des abréviations et acronymes

AGR	Activités Génératrices de Revenus
APMA	Aire protégée Menabe Antimena
CAD	Comité d'Aide au Développement
CAP MADA	Consolider et Accélérer les acquis de la Paix à Madagascar
CNRE	Centre National de Recherche sur l'Environnement
COBA	Communauté de base
CUMA	Culture maraichère
DRAE	Direction régionale de l'agriculture et de l'élevage
DREED	Direction régionale de l'environnement et du développement durable
DRPPSPF	Direction régionale de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme
DRRHP	Direction régionale des ressources halieutiques et de la pêche
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
GVEC	Groupements Villageois d'Entraide Communautaire
GYPI	Initiatives de promotion des jeunes et de l'égalité des genres
MinAE	Ministère de l'agriculture et de l'élevage
MEDD	Ministère de l'environnement et du développement durable
MID	Ministère de l'intérieur et de la décentralisation
MPPSPF	Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme
MRHP	Ministère des ressources halieutiques et de la pêche
ODD	Objectif de Développement Durable
OIM	Organisation internationale pour les migrations
PADRC	Programme d'Appui à la Décentralisation et la Résilience Communautaire
PBF	Le Fonds pour la consolidation de la paix du Secrétaire général
PDSPE	Planification du Développement du Secteur Privé et de l'Emploi
PEM	Plan Emergence Madagascar
PGE	Politique Générale de l'Etat
PNUAD	Plan cadre des Nations unies pour le développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRD	Plan régional de développement
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la société civile
REAP	Répondre aux menaces à la paix et à la cohésion sociale liées aux migrations non maîtrisées par l'appui à l'autonomisation et à la promotion des femmes à Madagascar
RMIICPS	Renforcement des Mécanismes Institutionnels Inclusifs pour la Consolidation de la Paix dans le Sud
SLC	Structure locale de concertation
SMART	Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste, Temporel
SNU	Système des Nations Unies
SOPEMO	Société de Pêche de Morondava
SOS VE	SOS Village d'Enfants
SUCOMA	Sucrierie de Complant de Madagascar
TDR	Termes de références
UNDAF	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
USAID	Agence des Etats-Unis pour le développement international
VBG	Violences basées sur le genre
VOI	Vondron'Olon Ifotony (communauté de base ou COBA)
WWF	World Wide Fund for Nature
ZOC	Zone d'occupation contrôlée
ZUD	Zone d'utilisation durable

RESUME EXECUTIF

A Madagascar, si les migrations internes ont toujours représenté des enjeux sociaux, culturels et économiques, ces dernières années les flux migratoires du Grand Sud vers l'Ouest ont été fortement accentués et risquent d'entraîner de graves conflits sociaux et de déstabilisation, notamment dans la Région Menabe, en raison de la gravité de l'intrusion illégale non maîtrisée des migrants entraînant la destruction massive de l'Aire Protégée Menabe Antimena (APMA). Aussi, avec l'appui financier du Fonds pour la consolidation de la Paix (PBF), le Projet REAP a été mis en œuvre conjointement par deux Agences, le PNUD dans la région de départ, l'Androy, et l'OIM dans la région de destination, le Menabe, pour une durée de 24 mois. Arrivé au terme du délai d'exécution dudit projet, la présente évaluation finale a été planifiée et réalisée, dont l'objectif est d'en analyser la progression et la performance, de prendre du recul et de porter un regard externe sur les atteintes ou non des objectifs et des changements sociaux recherchés. Elle s'est basée sur l'analyse de données quantitatives et qualitatives issues du fonds documentaire du projet et de son dispositif de suivi évaluation, des entretiens avec des personnes ressources à Antananarivo et des observations, et des entretiens individuels et collectifs réalisés dans les deux régions d'intervention : zone de départ et d'accueil de migrants. La limite de cette évaluation finale était sa réalisation dans un contexte d'évaluation ex post, bien après la clôture du projet, ce qui a rendu difficile l'accès à une partie des partenaires de mise en œuvre qui n'étaient plus présents dans la zone d'intervention. Cela avait néanmoins l'avantage de mieux mettre en exergue le potentiel de durabilité des actions initiées. Aussi, selon les six critères d'évaluation du CAD-OCDE, les résultats de l'évaluation du Projet REAP sont résumés comme suit :

La pertinence du Projet REAP a été prouvée à travers la lecture et l'analyse des **documents stratégiques pertinents** sur lesquels s'est basée la conceptualisation même du projet, tels (i) les différents Rapports DTM de l'OIM (2009-2018) qui ont permis de voir l'ampleur de l'évolution progressive de la migration des dernières années, (ii) l'Evaluation préliminaire de Biotope qui a démontré le bouleversement des dynamiques sociales, politiques et économiques locales dû à la migration non maîtrisée dans l'APMA et qui menace la paix et la cohésion sociale dans la Région Menabe, (iii) les études des besoins et analyses anthropologiques réalisées par SOSV/PNUD dans la Région Androy, plus spécifiquement dans le District de Tsihombe sur l'analyse des besoins et réponses stratégiques pour l'appui holistique à la stabilisation sociale dans le Sud, (iv) le Dialogue national sur la migration, l'environnement et le changement climatique - OIM/PNUD 2018. Par ailleurs, la **participation active et inclusive** d'un grand nombre de parties prenantes clés, du niveau micro, communautés de base, jusqu'aux niveaux macro, autorités nationales et régionales, et la société civile, lors des ateliers de concertation, démontre la pertinence du Projet REAP.

Ladite pertinence a été confirmée lors des échanges et des observations des réalités sur le terrain par les évaluateurs, aussi bien dans la région de départ que celle de destination des migrants, particulièrement par rapport à l'identification et à la priorisation des besoins communautaires dans les deux régions afin de réduire les flux migratoires. L'analyse de la logique d'intervention et de la chaîne de résultats basée sur les trois piliers, *la valorisation de la femme, l'engagement de la société civile et l'engagement des autorités régionales* a rehaussé encore plus la pertinence du Projet REAP.

Mais la pertinence du Projet REAP a été surtout aussi **l'approche genre** avec un focus sur les femmes, en tant que catalyseurs du développement et visant le changement positif. En effet, les femmes sont intervenues en tant que promotrices de la paix et de la cohésion sociale afin de prévenir les conflits et les tensions locales et communautaires liées aux ressources. Aussi, dès la conception du projet, le PBF a alloué plus de 80 % du budget du projet, soit US\$ 1,200,000 pour les activités dédiées à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. La « **valeur 3** » du marqueur genre de PBF a été donnée au projet REAP lors de sa conception car l'objectif principal du projet a été de faire progresser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (GEWE) dans le contexte de la consolidation de la paix, et l'analyse des risques a bien tenu compte de l'approche "**Ne pas nuire**" face au déséquilibre genre constaté sur le terrain et des stratégies d'atténuation. Quant au marqueur Genre du CAD-OCDE, il correspond à la « **valeur 2** » compte tenu de l'importance donnée au projet quant à l'égalité entre les femmes et les hommes et qui a constitué le principal objectif, et les conclusions de l'analyse sexospécifique ont bien servi à étayer la conception du projet REAP. L'intervention s'inscrit bien dans une approche fondée sur le principe « **Ne pas nuire** ». Le **ciblage des bénéficiaires** du projet a ainsi été très pertinent, aussi bien par le PNUD et l'OIM que leurs Partenaires de mise en œuvre, du fait de la prise en compte de la pauvreté des familles, mais surtout des femmes cheffes de famille, vulnérables certes, mais vecteurs de changement pour la paix et la cohésion sociale au sein de leur communauté.

Selon plusieurs témoignages recueillis sur le terrain, le Projet REAP a bien pointé les priorités absolues pour réduire la menace à la paix et à la cohésion sociale liée à la migration non maîtrisée dans les deux régions cibles.

Néanmoins, deux risques ont été notés : (i) le ciblage des zones d'intervention parallèle par rapport aux conflits sociaux : les zones de destination des migrants de Tsihombe, très minoritairement vers le Menabe mais beaucoup plus vers les Régions Boeny et Atsimo Andrefana, (ii) la répression continue subie par les migrants par les autorités en charge de la protection de l'APMA, faisant fi des Droits humains, qui pourrait entraîner une explosion sociale si elle n'est pas considérée et corrigée à temps.

La cohérence : lors de sa conception, le Projet REAP était en parfaite cohérence avec 8 ODD, avec au cœur particulièrement l'ODD5 « *Egalité entre les sexes* » et l'ODD16 « *Paix, Justice et Institutions efficaces* ». Mais en cours de mise en œuvre, en plus des 8 ODD ciblés, REAP a répondu aussi aux ODD6 « *Eau propre et assainissement* » et ODD7 « *Energie propre et coût abordable* ». Aussi, **le projet a pu donc contribuer à l'atteinte de 10 ODD pour répondre aux besoins réels des communautés cibles vulnérables**. Par ailleurs, le projet REAP est en cohérence avec la vision du **Pacte mondial sur les Migrations (GCM)** et en ligne avec ses recommandations qui visent des migrations sûres ordonnées et régulières, aussi bien dans la région d'origine des migrants, l'Androy, que dans la région de destination, le Menabe.

Mais plus particulièrement, le projet a été **aligné aux priorités nationales, le PEM et la PGE 2019-2023**, ainsi qu'aux **Plans de développement régionaux**. Par ailleurs, il était aussi en cohérence avec deux **Effets de l'UNDAF** relatifs à l'amélioration des capacités de résilience des populations vulnérables et au renforcement des capacités des Institutions publiques redevables pour une gouvernance apaisée, protectrice des droits humains, ainsi qu'aux missions de PBF, l'OIM et le PNUD.

Le Projet REAP est en parfaite cohérence avec la mission du Fonds pour la consolidation de la paix, dont **l'Initiative de promotion de l'égalité des genres (GPI 2016-2019)** pour prévenir les dangers imminents menaçant le processus de paix et de promouvoir le dialogue visant la cohésion sociale. Par ailleurs, les normes de PBF ont été bien respectées par le Projet REAP puisqu'un montant total de US\$ 1,269,851.56 a été bien alloué à GEWE, soit 85 % du budget total à sa conception. Quant à la cohérence de REAP avec les missions des deux Agences du Système des Nations Unies, celles-ci se sont partagées les régions selon leurs priorités et la logique de d'intervention à deux niveaux parallèles : (i) dans la région d'origine, l'Androy, le PNUD s'est concentré sur la réduction des flux migratoires à travers l'autonomisation des femmes et la promotion de l'égalité des genres, et (ii) dans la région de destination, le Menabe, l'OIM a mobilisé les acteurs des ministères clés et les autorités régionales de la Région Menabe pour la bonne gouvernance et la maîtrise des flux migratoires pour soutenir la prévention et la mitigation des conflits communautaires. La cohérence interne du projet accuse néanmoins un léger bémol car la triangulation des données démontre que les migrants issus de Tsihombe migrent très peu vers l'APMA. Ce choix des zones d'intervention aurait nuit à la cohérence de REAP si le projet d'appui au retour volontaires des migrants était maintenu.

Quant à la **cohérence externe**, le constat est que le Projet REAP est en complémentarité et synergie avec certains programmes et projets du PNUD et de l'OIM, notamment : pour l'OIM, « Programme de Renforcement des mécanismes institutionnels inclusifs pour la Consolidation de la Paix dans le Sud ou RMIICPS », pour le PNUD : « Programme d'appui à la décentralisation et à la résilience communautaire ou PADRC » et « Planification du Développement du Secteur Privé et de l'Emploi ou PDSPE » dont certains fokontany cibles de REAP bénéficient aussi des infrastructures pour l'appui aux chaînes de valeur du secteur agricole, et des interventions pour la rétention des dunes visant la protection des terrains agricoles et la sauvegarde des zones de pâturage, ainsi qu'avec d'autres initiatives des partenaires techniques et financiers, dont l'USAID, le FID, le CRS, le WWF.

Il est donc indéniable que le Projet REAP était en cohérence avec une grande majorité des défis ODD et bien aligné aux enjeux et priorités nationales et régionales. Néanmoins, la cohérence interne inter-projets mériterait d'être améliorée dans le futur.

L'efficacité du projet REAP est satisfaisante : les résultats attendus sont globalement réalisés.

Grâce aux comités de femmes qui sont opérationnels et efficaces même après la clôture du projet, les femmes interviennent en tant que promotrices de la paix et de la cohésion sociale, et dans la prévention et la mitigation des conflits au sein de leurs communautés, dont ceux liés aux ressources. Elles interviennent également dans la mobilisation contre le défrichement de la forêt. Même si les indicateurs

pour mesurer ces progrès gagnent à être plus précis, les résultats sont probants et constatés par toutes les parties prenantes, dont les autorités locales et régionales. Globalement, elles ont pu également démontrer par l'exemple l'effectivité, la rentabilité et la pérennité des activités génératrices de revenus (AGR) ou des activités de subsistance respectueuses de l'environnement. Dans le temps imparti au projet, il n'y avait pas encore de résultats à Tsihombe car ces activités ont démarré deux mois avant la fin de celui-ci ; néanmoins, l'ONG SOS Village d'enfants, partenaire de mise en œuvre dans la zone, a prolongé ses activités d'accompagnement des femmes sur leurs propres fonds et à trois mois après la fin de REAP, la rentabilité et les potentiels de rentabilité et de durabilité, selon les activités, sont tangibles. Enfin, les réalisations prévues pour doter les autorités régionales et nationales de meilleures capacités pour être proactives face aux menaces à la paix et à la cohésion sociale liés aux migrations, avec une implication innovante des femmes ont été faites et plutôt probantes. Les seuls bémols sont : une des études produites n'a pas été faite par le CNRE, appuyé dans ce sens en tant qu'observatoire des migrations internes, et le marché artisanal 'Ambovombe est encore en cours d'opérationnalisation. Les parties prenantes ont apprécié la qualité et l'utilité des activités et des comités de femmes mises en place ; des savoirs et savoir-faire acquis.

Les effets directs sur les groupes cibles sont tangibles : tant sur les femmes et leurs ménages, que les comités de femmes, les communautés, et les migrants. En effet, **l'autonomisation des femmes** et leur promotion visées par le projet sont atteintes : dans les zones d'intervention des deux régions, l'estime des femmes, par elles-mêmes, mais aussi par toutes les parties prenantes a évolué, elles sont devenues des acteurs à responsabilité et de décision, tant dans leurs foyers, qu'au niveau de leurs communautés, fokontany, communes. Elles ont gagné en indépendance financière et 118 femmes dans le Menabe sont enfin devenues légalement citoyennes grâce à l'obtention de leurs cartes d'identité nationale, effet inattendu du projet. Grâce aux AGR, l'amélioration des revenus des **ménages** est mis en exergue, ainsi que leur capacité améliorée à accéder à une meilleure alimentation, un meilleur hygiène (accès à l'eau via les infrastructures mises en place par REAP), à la santé et à la scolarisation des enfants, Une meilleure harmonie est constatée dans les couples et les ménages grâce à la sensibilité au genre introduite par le projet, et dans l'Androy le mariage précoce des filles et leur déscolarisation à cet effet sont maintenant interdits grâce aux conventions communautaires issues des comités de femmes. **Les comités de femmes** sont devenus un acteur reconnu et intégré dans les dispositifs stratégiques et opérationnels des fokontany et des communes, alliés des autorités traditionnelles et locales, dans la prévention et la résolution des conflits, dans les activités de sensibilisation et de mobilisation de la population, notamment pour la préservation et la protection des biens communs : dont l'APMA dans le Menabe, les marchés. Les comités de femmes du Menabe sont même intégrés dans la plateforme régionale des OSC, FIVE Menabe. REAP a ainsi eu un effet salubre sur **les communautés** : un nouveau schéma communautaire avec une place plus importante des femmes et une sensibilité au genre qui s'installe, plus de cohésion sociale, et une nouvelle dynamique économique. Au niveau **des migrants** enfin, deux effets positifs inattendus du projet sont concrets : d'une part le retour de 28 familles migrantes à Tsihombe et d'autre part, la relocalisation dans le village d'Antsoha de six ménages migrants qui s'étaient installés dans le noyau dur de l'APMA, grâce respectivement aux appuis des comités de femmes de l'Androy et du Menabe. La théorie de changement de REAP et de projet similaire devrait d'ailleurs prendre en compte cette relocalisation des migrants. Le projet a également eu des effets indirects sur les hommes, dans leur relation au Genre et leur mobilisation à entreprendre des activités d'intérêt général pour leur communauté, à l'instar des comités de femmes.

Cependant, il faut souligner **deux effets induits négatifs** suite aux réalisations du projet : l'appui aux migrants installés près du noyau dur de l'APMA génère une polémique car risque d'y encourager leur installation définitive, tandis que deux épiceries mises en place comme AGR ont été attaquées car sources de convoitise, face surtout à l'interdiction de plus en plus soutenue d'exploiter le noyau dur de la forêt. Ceci interpelle sur la théorie de changement du projet : sur la relocalisation des migrants déjà soulignée d'abord, mais aussi sur les risques à prendre en compte et leur mitigation dans la mise en place d'activités, surtout quand ces risques relèvent de nouvelles formes de menaces à la paix ou à la cohésion sociale.

Enfin, projet pilote et innovant, REAP a produit des savoirs et des savoir-faire, lesquels sont déjà reproduits ou en voie de capitalisation par les parties prenantes : la méthodologie de mise en place des comités de femmes avec des femmes leaders déployée par SOS Village d'enfants dans toutes leurs activités, le rituel de paix qui a été fait dans un village de plus à sa demande, les formations en cascade initiées par les femmes membres des comités ou bénéficiaires des AGR auprès de leurs pairs. Quant aux stratégies régionales produites grâce au projet, USAID a d'ores et déjà manifesté sa volonté de participer à leur mise en œuvre et celle d'Androy est prise en compte dans l'élaboration du plan régional de développement de la région. En plus de **ces effets catalytiques** déjà palpables, REAP a un grand potentiel de réplication au niveau du pays face aux régions touchées par les migrations et la prédation d'autres aires protégées comme Ankarafantsika, voire à l'international. OIM Madagascar est en pourparlers avec MEDAIR et Swiss Peace pour une éventuelle mise à l'échelle du projet.

Toutes les activités de REAP ont ainsi convergé à contribuer au maintien de la cohésion sociale et la paix, ainsi qu'à la préservation de l'APMA, face aux menaces liées aux migrations non maîtrisées. Certes, la dimension pilote du projet limite ses capacités à adresser toutes les problématiques et toutes les pressions autour des migrations vers l'APMA, mais la démonstration par l'exemple de **la capacité des femmes à y contribuer** est faite, reste aux deux agences partenaires de démontrer leurs capacités à mettre à l'échelle le projet REAP.

L'efficience, malgré tous les efforts fournis par les deux Agences d'exécution, a été une contrainte dans la mise en œuvre du Projet REAP. En effet, par rapport au budget initialement approuvé par le PBF d'un montant total de US\$ 1,500,000, dont US\$ 800,113.90 pour l'OIM et US\$ 699,886.10 pour le PNUD, le montant total effectif transféré a été de US\$ 1,290,034, dont US\$ 800,114 pour l'OIM et US\$ 489,920 pour le PNUD. La raison est que le PNUD n'a pas sollicité la seconde tranche de fonds, n'ayant pas pu atteindre le taux de delivery de 75 % de la première tranche.

Si tels étaient les fonds alloués et effectivement transférés, selon les derniers rapports financiers des deux Agences d'exécution, les dépenses totales ont été de US\$ 1 155 964,32 dont US\$ 752,056.51 pour l'OIM (soit 94 % de taux de delivery par rapport aux fonds alloués par PBF) et US\$ 403 907,81 pour le PNUD (soit 58 % par rapport au budget initial approuvé, mais 82 % par rapport aux fonds effectivement reçus). Les raisons évoquées pour expliquer cet écart de delivery sont : (i) le retard dans le démarrage et la mise en œuvre de certaines activités aussi bien dans l'Androy que dans le Menabe, en raison de la complexité de recherche de partenaires de mise en œuvre qui avaient le profil adéquat pour répondre aux besoins sur le terrain ; (ii) l'insécurité alimentaire due à la grande sécheresse dans le Sud, qui a beaucoup retardé la mise en place et l'opérationnalisation du projet sur le terrain ; (iii) les graves contraintes dues à la crise sanitaire qui ont entraîné des restrictions de déplacement et donc de mise en œuvre opérationnelle effective du projet. Par contre, si l'on considère le Marqueur de sensibilité Genre ou GEWE, **le taux est satisfaisant car il est de 79% du montant total des réalisations du projet REAP**, la norme exigée par PBF pour un tel projet de niveau 3 étant de 80%.

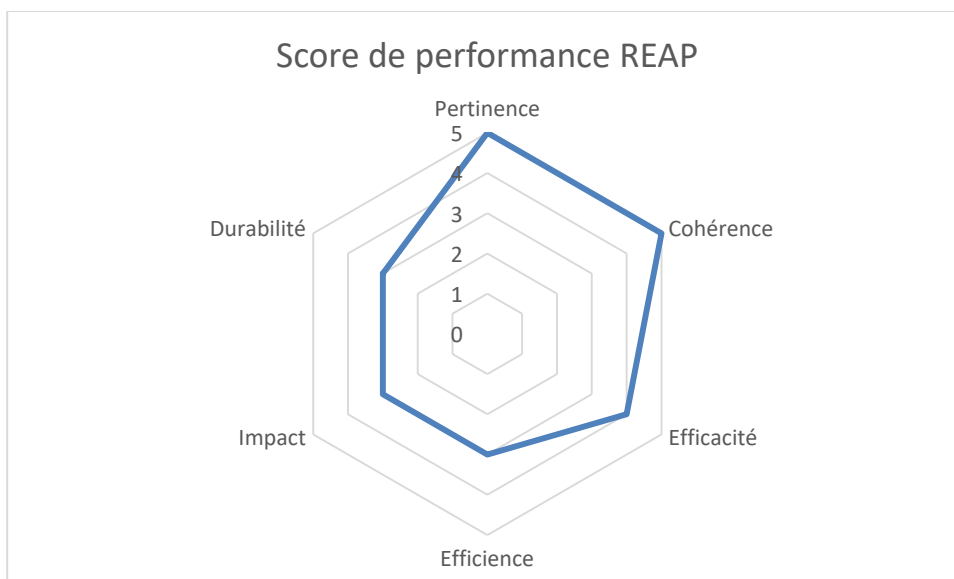
Par ailleurs, par rapport au **facteur Temps**, la majorité des parties prenantes clés, y compris les régions, les communes et fokontany bénéficiaires cibles, ont fait la remarque que le temps d'exécution du Projet REAP a été vraiment insuffisant. En effet, comme susmentionné, l'opérationnalisation du projet sur le terrain a pris plus de temps que prévu, particulièrement en raison de la difficulté de recherche et le choix de partenaires d'exécution qui avaient les qualités et les capacités requises par rapport aux grands défis du projet, d'une part, mais aussi à cause des contraintes liées à la lourdeur des procédures administratives des agences qui ont beaucoup retardé le démarrage effectif des activités sur le terrain, d'autre part. Des résultats ont été certes palpables mais les initiatives auraient pu être dupliquées dans d'autres communes et fokontany pour qu'il y ait de réels changements au niveau sociétal et faire régner, assurer la paix et la cohésion sociale, si le temps l'avait permis.

L'impact : REAP a relevé le défi d'apporter des changements durables dans un temps très court : on assiste à un véritable changement de paradigme en ce qui concerne le rang social des femmes dans les zones d'intervention de REAP. C'est un impact socioculturel, voire politique fort au niveau de ces communautés. Néanmoins, le but de ce changement est que les femmes puissent apporter un changement durable également au niveau de la cohésion sociale et la paix, face aux migrations non contrôlés. Malheureusement, l'obtention de ce changement sociétal-ci **dans le cadre de REAP n'est pas réaliste**. Primo, deux ans est trop court pour obtenir une transformation sociétale aussi importante, a fortiori avec un projet pilote qui par essence n'atteint que peu de bénéficiaires sur une petite zone d'intervention face à l'ampleur de la zone concernée. Secundo, les causes de ces menaces à la paix sont

multiples et immenses et dans sa théorie de changement avec ses moyens, REAP ne peut pas toutes les adresser. Il faut une consolidation des actions menées pour que les effets positifs du projet sur la paix et la cohésion sociale se transforment en un impact concret. **L'impact du projet REAP est donc moyennement satisfaisant.**

La durabilité : en termes de durabilité des acquis, la performance de REAP est également moyennement satisfaisante car les acquis sont certes palpables, et des efforts sont faits pour leur durabilité, mais c'est encore fragile. Les acquis dont la pérennité sont problématiques sont **l'observatoire au niveau du CNRE, nécessitant une volonté politique forte et des moyens financiers et techniques adéquats**, la durabilité des infrastructures car les parties prenantes, notamment les comités de femme, n'ont pas été sensibilisés pour en assurer la gestion et l'exploitation, ou encore parce que leur sécurisation n'a pas été faite, comme le puits destiné aux pépiniéristes. Les infrastructures publiques installées avaient vocation à appuyer les autorités locales à soutenir les actions de REAP en faveur d'un climat socioéconomique plus apaisé. L'action en elle-même fait partie de la stratégie de sortie du projet pour contribuer à la pérennité des activités initiées. Malheureusement, les autorités locales n'ont pas pris les mesures pour toutes les entretenir, à l'instar des points d'eau qui ne fonctionnent pas ou plus. **Les AGR quant à elles, auraient gagné à avoir un temps d'accompagnement plus long pour mieux assurer la commercialisation des produits des femmes, gage de génération de revenus.** Enfin, pour assurer une mise en œuvre des stratégies de gestion des migrations élaborées dans le cadre de REAP, un pilotage au niveau central est nécessaire, face aux enjeux multisectoriels et la multiplicité des régions concernées.

En conclusion, la performance de REAP est jugée très satisfaisante en termes de pertinence et de cohérence et satisfaisante pour l'efficacité, compte tenu des changements significatifs aux niveaux individuel et communautaire notés, mais assez satisfaisante en termes d'efficience, d'impact et de durabilité. Le **score global est ainsi de 3,8 / 5** et peut être synthétisé par le graphique suivant :



Leçons apprises : De la mise en œuvre de REAP, les enseignements suivants sont tirés et peuvent être appliqués dans d'autres projets similaires :

- Le processus de recrutement de partenaires de mise en œuvre, ainsi que celui de contractualisation avec toutes les démarches nécessaires y afférentes sont longs et leur durée doit être évaluée et anticipée lors de la conception de projet. En effet, elle impacte la durée pendant laquelle les partenaires sont vraiment opérationnels par rapport au calendrier global de mise en œuvre du projet.
- Même les us et les coutumes les plus prégnants et enracinés sur la considération des femmes peuvent évoluer vite avec la combinaison : (i) d'une approche intégrant les autorités traditionnelles et les hommes, (ii) d'une très bonne connaissance de la culture et la dynamique ethnique / communautaire et (iii) de la démonstration rapide de la capacité socioéconomique des femmes.

- Pour accélérer l'empowerment des femmes et mettre en place des comités de femmes efficaces, en plus des critères de vulnérabilité, ajouter le potentiel de leadership.
- Les rituels de paix sont un élément innovant et très impactant dans les processus de préservation ou de consolidation de la paix et de la cohésion sociale dans les communautés, face aux menaces liées aux migrations.
- Les menaces à la paix et à la cohésion sociale liées aux migrations non maîtrisées embrassent plusieurs secteurs : social, économique, tourisme, agriculture, culturel, environnemental, foncier, aménagement du territoire, justice... Un projet pilote ne peut agir dans tous ces domaines. L'anticipation des effets catalytiques et de la mise à l'échelle doit être réfléchie en amont pour pouvoir déployer cette dernière au plus tôt et ne pas perdre les acquis fragiles.
- La mixité est importante. Une communauté ou un village à 100% de migrants génère un clan très renfermé sur leurs cultures et ne nécessitant pas d'effort d'intégration. Le risque qui pèse sur la cohésion sociale avec les autres villages ou communautés est plus lourd du fait de l'effet clanique accentué.
- Dans le cadre d'un projet pilote, il y a un équilibre à faire sur le dimensionnement des populations bénéficiaires des AGR face à la nécessité d'avoir une masse critique pour être plus impactant et anticiper des effets négatifs (incompréhension, jalousie, entraînant d'autres conflits, etc.).

Recommandations :

- **Recommandations auprès de OIM Madagascar et du PNUD.** Ci-après le résumé des points d'attention pour la mise en œuvre d'un projet tel que REAP : **(i)** la théorie du changement doit prendre en compte les différentes problématiques qui engendrent des pressions et des enjeux autour des migrations non maîtrisées, ce sont autant de risques pour le projet tant qu'ils sont hors de la logique d'intervention de celui-ci. **(ii)** Développer plus d'activités résilientes en plus de celles soucieuses de l'environnement, face par exemple au kere récurrent dans la région Androy. **(iii)** Développer une vraie dynamique d'agroforesterie avec des essences à vocation multiples (les plantes endémiques pour le reboisement, les essences générant plus de revenus, les arbres fruitiers, avec des légumineuses en vue de régénération du sol). **(iv)** Une stratégie de relocalisation des migrants devrait être prévue dans les actions en plus des retours volontaires. **(v)** La stratégie de durabilité des acquis du projet est à affiner. REAP a anticipé la durabilité institutionnelle de ses acquis grâce à l'implication forte et au renforcement des parties prenantes. Néanmoins, les durabilités financière / économique et technique doivent être renforcées. **(vi)** Sortir de la dichotomie « migrants négatifs / positifs », car comme le souligne l'étude faite par INSUCO, il n'y a pas de profil de migrants. Il y a surtout un contexte propice à la marginalisation des migrants et/ou de leurs actions, d'où la nécessité d'agir pour des migrations bien préparées et bénéfiques à la fois pour les régions de départ et d'accueil. **(vii)** Point de vigilance sur l'équilibre des actions au niveau local, régional et national. Les interventions locales doivent viser à atteindre des masses critiques significatives pour avoir plus d'impact. Pour mieux engager les dynamiques régionales, il faut un pilotage stratégique national solide. **(viii)** Un second point de vigilance enfin, une meilleure répartition budgétaire, pour contribuer à une meilleure efficacité.

Projet pilote, REAP nécessite une mise à l'échelle rapide pour ne pas perdre ses acquis fragiles. Dans le cadre de celle-ci, voici les recommandations adéquates : **(i)** Partir des stratégies régionales sur les migrations élaborées pour les deux régions pour affiner la conception d'une future édition du projet REAP. **(ii)** Valoriser les partenaires de mise en œuvre (et leurs savoirs, savoir-faire) de la première édition de REAP, particulièrement l'approche genre. **(iii)** Développer l'approche espaces – ressources, avec les dimensions géographique, anthropologique / histoire, pour maintenir la pertinence des actions à mettre en œuvre. **(iv)** Favoriser l'approche multisectorielle, multidisciplinaire, et les dynamiques multiacteurs, à commencer par l'exploitation des expertises des deux partenaires OIM Madagascar et PNUD. Ex : dimension santé, alphabétisation, citoyenneté, éducation financière, etc. **(v)** Renforcer les activités pour la préservation de la cohésion sociale et la

paix en s'attaquant aux pressions économiques, car le savoir-faire en empowerment des femmes est acquis.

- **Recommandation à l'endroit de PBF.** L'appel d'offres via GYPI sert à faire émerger des idées innovantes et mieux construire des programmations futures. GYPI est ainsi l'instrument financier idéal pour un projet pilote de changement sociétal comme REAP. Néanmoins, il serait pertinent d'avoir un instrument financier plus adapté pour consolider ou mettre à l'échelle le projet : temps de mise en œuvre plus important et moyen financier adéquat.
- **Recommandations pour les parties nationales.** (i) Le CNRE devrait être un instrument de mesure et d'observation des innovations et des changements observés en matière de migrations. Il devrait être un pôle d'expertises multidisciplinaires. Cet observatoire des migrations a besoin des soutiens politiques et financiers nécessaires pour être opérationnel et durable. (ii) Une mise à l'échelle du projet REAP nécessite une mobilisation multisectorielle et une coordination des actions au niveau central, par la primature par exemple. (iii) Une réflexion vers une politique migratoire pour des migrations sécurisées, ordonnées, régulières, responsables et bénéfiques peut être éventuellement accompagnée par la future édition de REAP.
- **Recommandations pour la Société civile.** L'engagement de la société civile est un des piliers du projet REAP. Pour cela : (i) La société civile est incitée à capitaliser les acquis de REAP dans ses initiatives. (ii) Les plaidoyers pour la mobilisation, les initiatives et les alertes en faveur des migrations, à l'instar de ceux faits pour la préservation de l'APMA dans le Menabe, sont à renforcer.

INTRODUCTION

Le Fonds pour la consolidation de la paix du Secrétaire général (PBF) est l'instrument de premier recours des Nations Unies pour répondre aux conflits violents. Son objectif est d'appuyer les interventions présentant un lien direct avec les processus de consolidation de la paix et de répondre aux déficits critiques dans les domaines pour lesquels aucun autre mécanisme de financement n'existe. Depuis 2016, le PBF a mis en place un instrument de financement des initiatives de promotion des jeunes et de l'égalité des genres (GYPI) afin de répondre aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes et la paix¹, et sur les jeunes et la paix². Il vise à promouvoir les rôles positifs des femmes et des jeunes dans la consolidation de la paix grâce à des approches nouvelles et innovantes.

Le projet « Répondre aux menaces à la paix et à la cohésion sociale liées aux migrations non maîtrisées par l'appui à l'autonomisation et à la promotion des femmes à Madagascar », dit projet REAP, conçu et mis en œuvre par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) à Madagascar, a été financé par le GYPI du PBF du 2 décembre 2019 au 1er décembre 2021. Conformément aux politiques et procédures de suivi et d'évaluation du PBF sur les projets qu'il soutient, le projet REAP arrivé à son terme fait l'objet d'une évaluation finale indépendante.

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA MISSION

1.1 Contexte de l'évaluation finale

Les migrations internes à Madagascar représentent des enjeux sociaux, culturels, économiques, environnementaux et politiques importants. Les flux les plus importants partent des régions du Sud, notamment l'Androy, où règnent une sécheresse cyclique accentuée depuis ces deux dernières années, et une forte insécurité due aux Dahalo³ et les violences basées sur le genre qui s'ensuivent. Les migrants forcés par la dégradation de leur situation socioéconomique, et la famine plus récemment, s'orientent vers des régions plus au nord de l'île, notamment et surtout au nord-ouest dans la région du Menabe⁴, qu'ils espèrent plus prospères.

OIM Madagascar a mené des études (Displacement Tracking Matrix – rapports DTM) sur les déplacements induits par la sécheresse dans la région Androy entre 2017 et 2018. De même, elle a mené une évaluation nationale pays sur l'interdépendance entre les migrations, l'environnement, et le

¹ **La résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité et les résolutions qui ont suivi sur les femmes et la paix et la sécurité** reconnaissent le rôle clef des femmes dans la prévention et la résolution des conflits. Le rapport du Secrétaire général de 2010, conformément à la **résolution 1889 (2009) du Conseil de sécurité**, a établi un Plan d'action en sept points sur la consolidation de la paix tenant compte des questions de genre avec pour objectif de consacrer 15 % des financements par l'ONU de la consolidation de la paix à l'égalité des genres et à l'autonomisation des femmes.

² L'adoption de **la résolution 2250 (2015) du Conseil de sécurité sur les jeunes, la paix et la sécurité** reconnaît la contribution importante et positive des jeunes dans le maintien et la promotion de la paix et de la sécurité internationales.

³ Dahalo : bandits de grand chemin en milieu rural, voleurs de zébus ou auteurs de crimes violents, agissant en bande. Pour les paysans, les zébus représentent la puissance (sources de respect et de considération), la prospérité et la richesse, d'où la convoitise ; pour les Antandroy en particulier, ils représentent un symbole fort dans leur culture.

⁴ En 2001, le village de Lambokely, situé dans l'aire protégée Antimena de Menabe qui abrite les derniers espaces de forêt sèche primaire à Madagascar comptait 64 habitants ; il en comptait près de 20 000 en 2018 dont 85% des migrants. Source : ONG Durrell, œuvrant localement.

changement climatique en 2017, dont un des deux terrains d'étude approfondie est le Menabe. En 2018, l'OIM a co-organisé avec le Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie et des Forêts un Dialogue National sur la migration, l'environnement, et le changement climatique auquel ont participé des représentants étatiques au niveau central et décentralisé (dont des représentants des régions Androy et Menabe), des représentants du milieu académique et de la société civile, ainsi que les partenaires techniques et financiers (PTF), dont le WWF, Conservation International, USAID, le PNUD, et la FAO ; et ayant conduit au développement d'une feuille de route sur les actions prioritaires à mener pour répondre aux défis des flux migratoires non maîtrisés en provenance du sud du pays, vers les centres urbains et péri-urbains de l'ouest notamment. Le PNUD, quant à lui, a joué un rôle central dans l'élaboration du Plan de Relèvement et de Résilience suite à la dernière crise humanitaire dans le « Grand Sud » de Madagascar, et par la suite dans le développement de la Stratégie Intégrée de Développement du « Grand Sud ». Ces différentes activités ont permis de cadrer le positionnement et la valeur ajoutée des deux agences des Nations Unies sur ces sujets et les opportunités de réponses ciblées et conjointes.

Ainsi, les deux agences se sont mobilisées dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet REAP, à travers une approche innovante consistant à mettre en œuvre des activités de soutien à l'autonomisation sociale et économique des femmes afin de contribuer à la réduction des tensions et conflits sociaux résultant des migrations non maîtrisées dans l'Androy et le Menabe, et à l'amélioration de la paix et de la cohésion sociale dans ces deux régions.

1.2 Description générale du projet

Le projet REAP conçu par OIM Madagascar et le PNUD a été mis en œuvre dans l'Androy et le Menabe du 2 décembre 2019 au 1er décembre 2021, grâce au financement du PBF à hauteur de 1 500 000 USD et à la contribution de partenaires techniques et institutionnels au niveau national et au niveau local.

Objectif général : Réduire sensiblement les tensions et conflits sociaux résultant des migrations non maîtrisées dans l'Androy et le Menabe, et constituant une menace à la paix et à la cohésion sociale.

Trois résultats sont attendus :

- **Résultat 1 :** Les femmes interviennent en tant que promotrices de la paix et de la cohésion sociale, dans la prévention et la mitigation des conflits et tensions locales liés aux ressources.
- **Résultat 2 :** Les femmes démontrent par l'exemple l'effectivité des activités génératrices de revenus et de recherche de moyens de subsistance pérennes, rentables et respectueuses des environnements locaux et renforcent ainsi les effets des actions en faveur de la cohésion sociale, la prévention et la mitigation des conflits entre les communautés.
- **Résultat 3 :** Les autorités au niveau national et régional disposent des capacités, outils et moyens de répondre proactivement et de manière inclusive aux menaces à la paix et à la cohésion sociale, en portant une attention particulière aux besoins, attentes spécifiques, et solutions innovantes portées par les femmes.

Localisation : les zones d'intervention se trouvent :

- Dans la région Androy : district de Tsihombe, 13 fokontany ; (Tsihombe : 7 communes et 176 fokontany en tout)
- Dans la région Menabe, notamment dans l'aire protégée (AP) Antimena : 5 sites.
(APMA : 67 fokontany, 9 communes incluses intégralement ou partiellement et 2 communes influentes)



Figure 1 : Zones d'intervention de REAP

Les bénéficiaires directs du projet :

- **Les femmes** : femmes migrantes, femmes dans les communautés d'origine des migrants dans l'Androy, notamment les femmes cheffes de famille, et femmes dans les communautés de destination des migrants dans le Menabe.
- **Les communautés** où vivent les femmes ciblées dans l'Androy et dans le Menabe.
- **Les régions Androy et Menabe** : bénéficiaires d'une paix et d'une cohésion sociale améliorées, et dotées de stratégies et des outils adéquats pour répondre proactivement et de manière inclusive aux menaces liées à la migration qui fragilisent la durabilité de la paix et la stabilité communautaire.
- **Les autorités locales, régionales et nationales** : sensibilisées aux enjeux des migrations non maîtrisées et avec des capacités renforcées pour répondre proactivement aux menaces à la paix et à la cohésion sociale qui y sont liées.

Les partenaires d'exécution du projet REAP sont :

- OIM Madagascar, cheffe de file ;
- PNUD ;
- L'équipe projet ;
- Partenaires gouvernementaux, étatiques, publiques / semi-publiques :
 - o Au niveau central :
 - Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation (MID)
 - Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD)
 - Ministère de l'Agriculture, et de l'Elevage et de la Pêche (MinAE)
 - Ministère des ressources halieutiques et de la pêche (MRHP)
 - Centre National de Recherche sur l'Environnement (CNRE)
 - o Au niveau des régions de mise en œuvre du projet :
 - Régions Androy et Menabe (Gouverneurs)
 - Districts et préfectures
 - Directions régionales de l'environnement et du développement durable (DREDD) à Androy et au Menabe
 - Directions régionales de l'agriculture et de la pêche à Androy et au Menabe
 - Directions régionales des ressources halieutiques et de la pêche (DRRHP) à Androy et au Menabe
 - Les communes et les fokontany d'intervention et leurs représentants
- Les Organisations non gouvernementales ONG et les organisations de la société civile (OSC) dans les deux régions d'intervention du projet (Menabe et Tsihombe/Androy) :
 - SOS Village d'enfants
 - ONG Fanoitra
 - Green Mada Development
 - ONG Fanamby
 - Association HASOA
 - Association SAVE

Dans la mise en œuvre de REAP, ces dernières sont amenées à travailler avec : les « Vondron' Olona Ifotony » (VOI) ou communautés de base (COBA) dans les villages cibles, les Groupements Villageois d'Entraide Communautaire (GVEC).

- Les dimensions socioéconomique et culturelle fortes du projet incitent à avoir un focus particulier sur :
 - Les autorités traditionnelles : « Olobe », « Ray aman-dreny »
 - Les notables, sages des villages

- Les leaders d'opinion...
- Enfin, considérant : (i) l'approche genre et (ii) le fait que la première cible du projet soit les femmes, il est important de considérer :
 - Les hommes, acteurs influents des communautés, et leurs positionnements et interactions avec le projet et ses groupe cibles.
 - Les potentiels « gatekeepers », et les actions menées par le projet avec eux, pour que des acteurs influents mais peu importants pour le projet ne représentent pas un blocage.

2. CADRE DE L'EVALUATION

2.1 Objectifs de l'évaluation finale

2.1.1 Objectif général de l'évaluation

L'objectif général de cette évaluation finale était d'analyser et mesurer la performance du projet REAP. Elle a concerné toutes les dimensions de la mise en œuvre du projet et a couvert à la fois les aspects institutionnels, stratégiques et opérationnels, techniques et partenariats et a intégré une analyse du contexte de mise en œuvre en lien avec la crise sanitaire COVID- 19.

L'évaluation était sommative, indépendante et a fait ressortir les points positifs comme négatifs, les effets imprévus, les recommandations concrètes, les leçons apprises de sa mise en œuvre et les acquis à des fins de redevabilité vis-à-vis des différents partenaires et de prise de décisions, mais également en vue de leur capitalisation dans des futures interventions.

2.1.2 Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de l'évaluation comprendront les dix éléments suivants :

- 1) Evaluer le design du projet (développement de la matrice du projet, logique verticale et horizontale entre les activités/produits/effets/objectifs, et conformément aux indicateurs) ;
- 2) Analyser l'atteinte des résultats escomptés, y compris les facteurs, qui ont facilité l'atteinte de ces derniers et les principales difficultés rencontrées ;
- 3) Analyser les mécanismes de mise en œuvre (coordination et gestion) du projet ;
- 4) Analyser la capacité d'adaptation du projet aux changements contextuels socioéconomique, sanitaire et politique du pays ;
- 5) Analyser la contribution du projet au document cadre de coopération (PNUAD/UNDAF 2015-2020) entre le SNU et le Gouvernement malagasy et aux objectifs de consolidation de la paix ;
- 6) Evaluer l'impact immédiat, intermédiaire et à long terme (dans la mesure du possible) des interventions du projet ;
- 7) Évaluer les contraintes, le cas échéant, qui ont affecté la réussite de la mise en œuvre du projet et proposer des actions correctives pour la programmation future ;
- 8) Analyser la prise en compte des questions transversales (aspects liés au genre, ...) dans la mise en œuvre du projet ;
- 9) Évaluer les synergies entre le projet et d'autres interventions menées par l'OIM, la cohérence du projet avec les normes et standards internationaux pertinents et avec les interventions d'autres acteurs dans le même contexte ;
- 10) Déterminer les leçons apprises de la mise en œuvre et identifier les mesures prises pour garantir la durabilité des acquis.

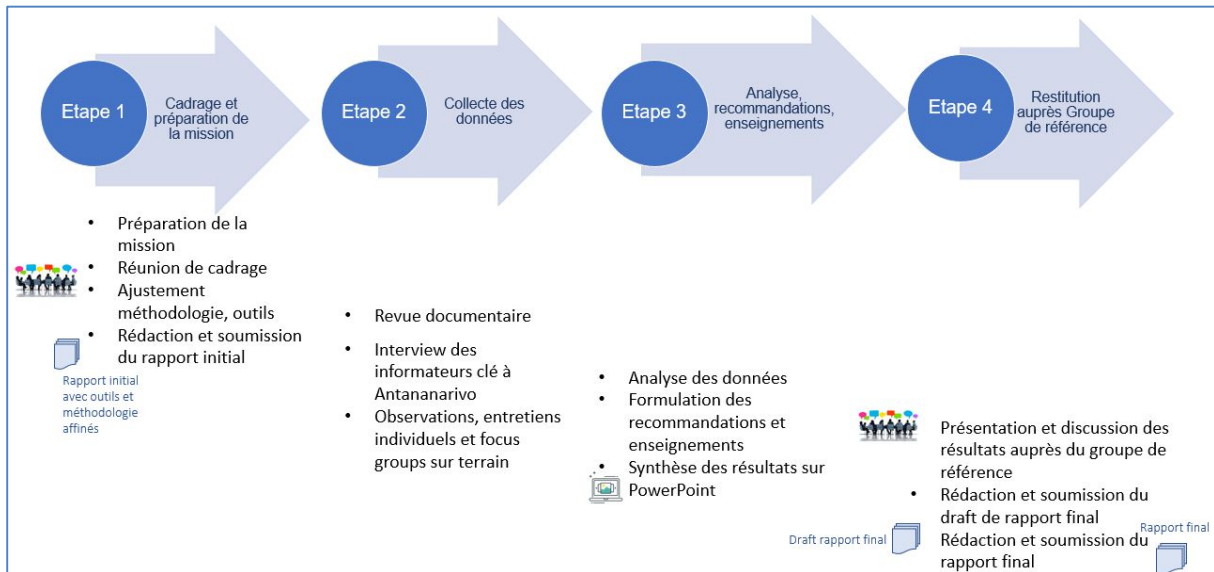
2.2 Le processus de mise en œuvre

Le processus de mise en œuvre de l'évaluation finale s'est divisé en 4 étapes successives :

- Etape 1 : Cadrage de la mission ;
- Etape 2 : Collecte de données ;
- Etape 3 : Analyse, production des recommandations et enseignements ;
- Etape 4 : Restitution auprès du Groupe de référence.

La figure ci-après illustre ces différentes étapes, avec les différentes activités qui les composent, les produits et les livrables attendus.

Figure 2 : Processus de mise en œuvre de l'évaluation finale



2.3 Méthodologie de l'évaluation

2.3.1 Démarche méthodologique globale

D'une manière générale, la mission était conduite suivant les approches suivantes :

- **Evaluation indépendante, objective et impartiale**, dans le respect de la déontologie de l'évaluation et de l'éthique.
- **Approche participative et inclusive** : qui consistait en une consultation des informateurs clés, et des représentants des parties prenantes du projet REAP. Cette approche était fidèle à la méthodologie de conceptualisation et de mise en œuvre de celui-ci. Elle avait ainsi un double avantage : techniquement, elle a contribué à la triangulation des idées clés grâce aux différents points de vue sollicités. Mais en plus, c'était une forme d'engagement envers les acteurs, en assurant leur appropriation des résultats de l'évaluation finale. Un focus particulier était porté à la participation active des femmes dans le cadre de cette évaluation, principales cibles du projet. Mais les échanges ont inclus également les hommes, les autorités locales et traditionnelles, les « Olobe », acteurs moins importants du projet mais très influents socialement.
- **Approche systémique** : qui a consisté à considérer tout l'environnement du projet REAP. En effet, les parties prenantes intéressées étaient très diverses. Les effets et impact de REAP étaient attendus tant au niveau des femmes (migrantes, restées dans l'Androy ou originaires du Menabe), que dans leurs communautés d'origine et d'accueil, au niveau des autorités locales, au niveau de la société civile des deux régions, etc. Les changements attendus étaient de l'ordre de l'Humain (comportemental, cohésion sociale), mais également environnemental et économique, ... La compréhension de la dynamique sociale dans les deux régions, l'appréciation du rôle de chaque acteur et de leur interaction était primordiale pour une bonne analyse de la performance du projet.

- **Assurance qualité** : la possibilité a été donnée aux parties prenantes de formuler des commentaires sur les constatations, les conclusions, les recommandations et les enseignements tirés de la mise en œuvre du projet REAP. Lorsque les commentaires exprimaient une opinion ou une interprétation, ils étaient reproduits textuellement.

2.3.2 Cadrage de la mission

Un groupe de référence a été mis en place pour piloter la mission d'évaluation finale de REAP. Il est composé de représentants de : l'OIM Madagascar, du PNUD et du PBF. La réunion de cadrage de la mission avec ce groupe de référence a été le pivot de cette étape. Elle a eu pour objectif de discuter :

- Du bref déroulé du projet REAP ;
- De la cartographie rapide des parties prenantes ;
- Du périmètre d'intervention de l'évaluation finale ;
- De quelques recommandations et points d'attention soulevés par le groupe de référence ;
- Du calendrier d'intervention ;
- Des modalités de déroulement de la mission.

Suite à cette réunion de cadrage, l'OIM Madagascar, ainsi que le PNUD et le PBF, ont fourni les premiers documents constituant le fonds documentaire de l'évaluation, ainsi que la liste des personnes et organismes à interviewer. Enfin, grâce à ces échanges avec le groupe de référence, la méthodologie et les outils pour conduire l'évaluation finale ont pu être affinés.

Livrable : Rapport initial, avec la méthodologie et les outils affinés, une proposition de liste de personnes à interviewer.

2.3.3 Collecte de données

La collecte de données s'est faite de quatre manières :

- L'analyse documentaire : le fonds documentaire a été constitué essentiellement des documents relatifs à la conception de REAP fournis par l'OIM Madagascar, les documents de suivi-évaluation, tous les rapports émis par les partenaires de mise en œuvre ainsi que toutes les études faites dans le cadre du projet. Y ont été ajoutés : les documents cadres au niveau régional, national et international, les documents connexes en lien avec les activités et les objectifs de REAP et apportant des éclairages sur l'appréciation de ces derniers. La liste exhaustive de toute la bibliographie est fournie en [Annexe 2](#) du présent rapport.
- L'interview d'informateurs clés à Antananarivo. Il s'agit des représentants de l'OIM Madagascar, du PNUD, du PBF, des parties nationales du projet, mais également d'organismes et projets tel que USAID / Projet MIKAJY et projet HAY TAO, qui ont travaillé en synergie avec REAP sur le terrain. La liste exhaustive de ces personnes se trouve dans [l'annexe 6](#) du présent rapport.
- La collecte de données sur terrain par :
 - L'observation in situ dans les deux régions d'intervention.
 - Les interviews avec les autorités régionales et locales.
 - Les interviews ou focus groups avec les OSC partenaires de mise en œuvre.
 - Les interviews ou focus groups avec les autorités traditionnelles « Olobe » ou « Lonake », les hommes, dans les villages d'intervention.
 - Les interviews avec quelques femmes migrantes et autochtones.
 - Les interviews avec quelques migrants de retour dans l'Androy.
 - Les focus groups avec les représentantes des femmes ayant bénéficié des activités génératrices de revenus (AGR) et les comités de femmes.

Dans l'Androy, les quatre communes d'intervention du projet REAP ont toutes été visitées Vu le temps imparti et suite aux échanges avec le point focal du PNUD dans l'Androy et le technicien agricole de SOS

Village d'enfants, les travaux d'observation, d'entretiens et de focus groups ont été conduits dans sept fokontany sur les treize concernés. Quant à la région Menabe, les visites des cinq sites d'intervention étaient toutes prévues.

La liste exhaustive des personnes interviewées ou ayant participé aux focus groups se trouvent respectivement dans [l'annexe 6](#) et [l'annexe 7](#) du présent rapport.

2.3.4 Analyse, production des recommandations et enseignements

L'évaluation finale du projet REAP s'est faite suivant les six critères d'évaluation de l'OCDE /CAD : *cohérence, pertinence, efficacité, efficience, durabilité et impact*. Une attention particulière a été apportée à l'approche Genre dans les différentes composantes de REAP, selon le marqueur G du CAD, et tenant compte de la note d'orientation sur le marqueur genre du PBF⁵.

L'analyse du design de REAP a été faite, en commençant par sa **théorie du changement**, puis son **cadre des résultats** avec les **indicateurs** du projet (notamment sur leur caractère SMART⁶) : ils ont été confrontés aux informations issues de la revue documentaire et des réalités du terrain. La qualité, l'utilité et la prise en compte des recommandations des études préliminaires ont également eu une attention particulière.

Les mesures des changements ont été réalisées sur le terrain successivement dans la région d'origine cible des migrants, l'Androy, dans quatre communes de Tsihombe, puis dans la région de destination, le Menabe, sur quatre sites d'intervention. L'analyse des parties prenantes et leurs interactions a été prégnante dans ce projet qui vise une transformation sociétale, surtout dans le Menabe où il y a une grande diversité de parties prenantes. Il était important de cerner les motivations des différents acteurs, leurs interactions et leurs capacités d'actions et d'influence, pour apprécier leur engagement ou leur capacité de blocage dans la réalisation des activités et leur durabilité. Un focus a été apporté sur l'évolution du positionnement des femmes, de l'engagement de la société civile et de celui des autorités : les trois piliers fondamentaux de la stratégie d'intervention de REAP.

Quatre grands **indicateurs de changement** constituent pendant le fil rouge de l'analyse :

- **L'autonomisation des femmes et le rôle central que cela joue dans cette amélioration de la paix et de la cohésion sociale.**
- **La réduction des conflits sociaux** entre les communautés locales et les migrantes,
- **La réduction des flux migratoires** de départ dans l'Androy, et des flux migratoires d'arrivée dans le Menabe, sur la base d'un suivi statistique ;
- **La réduction des pressions sur les ressources environnementales et économiques** dans les Aires protégées d'Antimena,

Enfin, au-delà des changements attendus selon la théorie de changement de REAP, les éventuelles externalités positives ou négatives engendrées par le projet, ainsi que les effets catalytiques qu'il a pu déclencher ont été étudiés.

En termes d'outils, [les questions évaluatives](#) issues des [termes de référence](#) complétées et [une trame de matrice d'évaluation](#) ont facilité les analyses. Afin d'assurer leur fiabilité, l'ensemble des données feront l'objet d'une **triangulation**. Les données retranscrites seront analysées et croisées selon chaque critère d'évaluation et questions évaluatives Deux méthodes de triangulation seront utilisées :

- **Triangulation des sources**, qui permet d'analyser la cohérence entre les données collectées via la même méthode (les groupes cibles, les personnes ressources, équipes projets, partenaires de mise en œuvre, fonds documentaire, observations, ...).
- **Triangulation des méthodes** qui permet d'analyser la cohérence des résultats générés par des méthodes de collecte de données différentes (entretiens individuels, groupes de discussions, observation).

⁵ Note d'orientation pour la notation du marqueur genre, PBF, 2019.

⁶ SMART : Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste et Temporel.

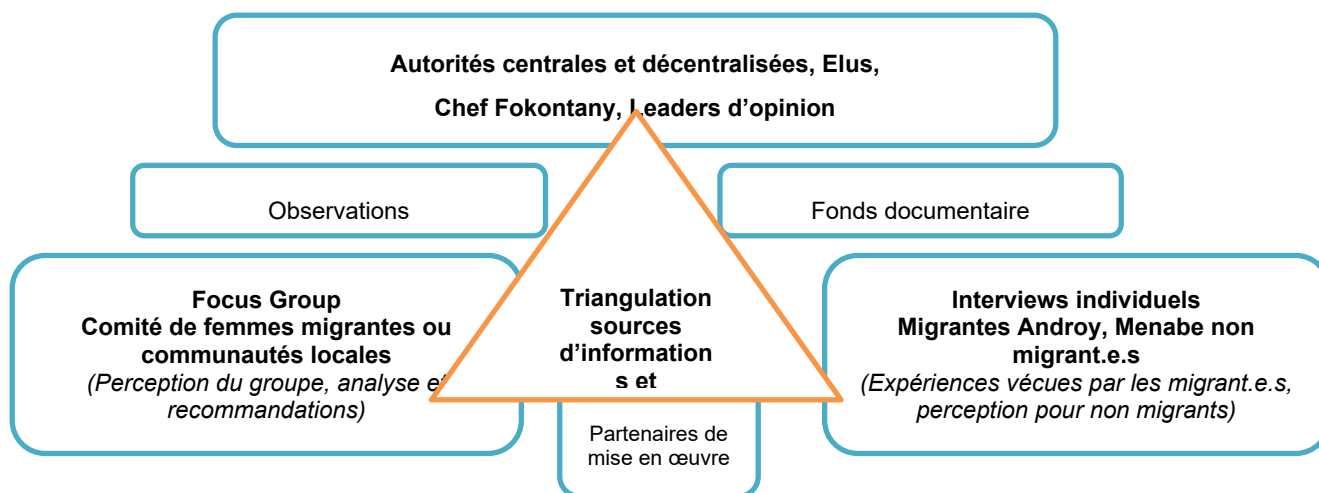


Figure 3 : Triangulation des données

2.3.5 Restitution auprès du groupe de référence

La restitution des résultats de l'évaluation finale de REAP auprès du groupe de référence s'est faite de la manière suivante :

- Une présentation des résultats sous format PowerPoint en visioconférence, suivie de questions / réponses et de la formulation de recommandations (éclaircissement, approfondissement de certains points).
- Soumission du rapport final de l'évaluation, tenant compte des remarques et recommandations émises par le groupe de référence lors de la présentation. Ce dernier apportera ses observations sur ce document et la prise en compte de ces dernières par les consultantes dans le document revu lui permettra de valider ce rapport final.

Livrable :

- Rapport final de l'évaluation finale validé par le groupe de référence.

2.4 Calendrier de la mission

Le tableau qui suit représente le calendrier de mise en œuvre de l'évaluation. Celui-ci a subi un retard par rapport au calendrier prévisionnel suite :

- Au décalage d'une semaine des missions sur terrain, à cause de la disponibilité de vols pour les deux régions Androy/Anosy et Menabe.
- A l'impossibilité de rencontrer localement certains partenaires de mise en œuvre qui n'étaient plus au Menabe. Il a fallu programmer des rencontres sur Antananarivo après la visite du Menabe.
- Au temps nécessaire pour regrouper tous les rapports techniques et financiers des partenaires de mise en œuvre, souvent remis seulement après la rencontre avec ces derniers à la fin de la mission.

Etapes de la mission	21/2		28/2		7/3		14/3		21/3		28/3		4/4		11/4		18/4	
	Semaine 0	Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4	Semaine 5	Semaine 6	Semaine 7	Semaine 8	Semaine 9								
Cadrage de la mission																		
Démarrage de la mission et contractualisation																		
Préparation de la mission de cadrage																		
Réunion de cadrage auprès du groupe de référence			R1 ▲															
Ajustement: méthodologie, outils, calendrier																		
Rédaction du rapport initial			L1 □															
Collecte des données																		
Revue documentaire																		
Missions sur terrain																		
<i>Interview des informateurs clés à Antananarivo</i>																		
<i>Observations, entretiens et focus groups sur sites : Androy</i>																		
<i>Observations, entretiens et focus groups sur sites : Menabe</i>																		
<i>Entretiens avec les acteurs de Menabe ayant quitté la région</i>																		
Analyse																		
Analyse, résultats, formulations recommandations & enseignements																		
Restitution de l'évaluation finale auprès du Groupe de référence																		
Présentation et discussion des résultats de l'évaluation finale																	R2 ▲	R3 ▲
Soumission du rapport final																		L2 □

▲ Réunions de travail
R1: Réunion de cadrage
R1: Réunion de coordination
R1: Réunion de présentation des résultats de l'évaluation finale

□ Livrables
L1: Rapport initial
L2: Rapport final

Tableau 1 : Calendrier de la mission

2.5 Difficultés et contraintes rencontrées et solutions adoptées

De manière globale le déroulement de l'évaluation finale du projet REAP a été satisfaisant, malgré quelques contraintes qui ont été résolues au fur et à mesure de leur apparition. Le principal point saillant de la réalisation de la mission a été le fait d'avoir projeté les préparatifs d'une évaluation finale mais d'avoir été dans les conditions d'une évaluation ex post. Cela avait à la fois un côté négatif et positif. L'avantage était d'arriver sur le terrain post programme et de constater concrètement les effets et les capacités de durabilité des acquis du projet après sa clôture. Néanmoins, cela a posé quelques difficultés car :

- Il n'y avait plus de points focaux pour prévenir les communautés de l'arrivée des consultantes et les y introduire, indispensables vus l'enclavement de certaines communautés et le peu d'ouverture de certaines d'entre elles à des visites « d'étrangers ».
- Trois des OSC partenaires de mise en œuvre n'avait plus d'équipes localement.

Le tableau ci-après recense toutes les difficultés et contraintes rencontrées ainsi que les solutions qui ont été adoptées pour les résoudre.

Tableau 2 : Difficultés, contraintes de la mission et solutions adoptées

Difficultés et contraintes	Solutions adoptées
- Décalage d'une semaine du vol prévu pour la mission à l'Androy.	- Couplage du transport par la route et par avion pour gagner du temps. - Le surplus de temps à Antananarivo a été mis à profit pour rencontrer les informateurs clés et pour faire la revue documentaire assez conséquente.
- Absence de point focal projet sur les zones d'intervention.	- Le point focal de l'OIM, qui est en poste à Mananjary lors de la mission a été joignable pour donner des conseils, mettre les consultantes en relation avec des représentants des parties prenantes. - Le point focal PNUD, toujours basé à Ambovombe a pu proposer un planning de mission et a pu mettre les consultantes en

Difficultés et contraintes	Solutions adoptées
	<p>relation avec des représentants des parties prenantes.</p> <ul style="list-style-type: none"> - En accord avec les consultantes, SOS VE a pu détacher un des techniciens en charge des AGR pour prévenir les communautés (autorités locales et traditionnelles, comités de femmes, femmes bénéficiaires des AGR, etc.) et accompagner les consultantes sur le terrain. - En accord avec les consultantes, le responsable technique (RT) de l'ONG Fanoitra a pu se déplacer et préparer les communautés en amont de la mission sur terrain. Lors de celle-ci, le RT et la responsable suivi-évaluation (RSE) de l'ONG ont pu accompagner les consultantes dans les villages.
<ul style="list-style-type: none"> - Les ONG Fanamby, SAVE et Green Mada n'avaient plus d'équipes localement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Persévérance, recherche des nouvelles coordonnées et relances téléphoniques et par mails. - Les réunions avec ces ONG ont pu être programmées durant la semaine suivant celle de la mission au Menabe. L'accès à leurs rapports finaux, notamment les rapports financiers, a été retardé d'autant.
<ul style="list-style-type: none"> - Barrage de la route vers le campement Tomitsy en plein cœur de la forêt Antimena le 20/03/2022. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le premier barrage était léger, quelques branchages, et a pu être déplacé par les missionnaires. Par contre, le second barrage n'était pas possible à déplacer. Il signifiait clairement que les populations du campement ne souhaitaient pas avoir de la visite. Les consultantes, le RT et la RSE de l'ONG Fanoitra ont rebroussé chemin pour des raisons de sécurité. Une discussion s'en est suivie avec le chef du Fokontany de Marofandilia et il a été convenu que les femmes de Tomitsy soient prévenues et rejoignent les consultantes à Marofandilia le 22/02/2022. Elles étaient venues au grand complet et ont déclaré être désolées du barrage sur la route vers leur village.
<ul style="list-style-type: none"> - Deux journées de pluie dégradant de manière conséquente la route vers Antsoha et une panne de voiture entre Lambokely et Antanandava, ayant nécessité une pièce de rechange venant de Morondava. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le déplacement vers Antsoha a été annulé. Une représentante des femmes d'Antsoha a pu être contactée par téléphone pour s'excuser du contretemps et a pu donner les grandes lignes de leurs situations à Antsoha.
<ul style="list-style-type: none"> - Décalage sur deux semaines de la mission d'évaluation (conséquence du décalage de la mission sur terrain dû aux vols et du décalage des interviews de certains partenaires de mise en œuvre du Menabe et de l'accès à leurs rapports techniques et financiers). 	<ul style="list-style-type: none"> - Les consultantes ont maintenu un rythme soutenu de l'analyse, programmant à la fin celle nécessitant les documents arrivés tardivement, notamment l'analyse de l'efficience ; le but étant de ne pas déborder d'un retard d'une dizaine de jours. - Le chargé de programme de l'OIM a programmé une mission de coordination avec le groupe de

Difficultés et contraintes	Solutions adoptées
	<p>référence afin de discuter de ce retard et limiter les risques de l'aggraver.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La présentation des résultats préliminaires par visioconférence a été détaillée au maximum par les consultantes, de manière à ce que le groupe de référence ait un aperçu complet autant que possible des analyses faites et apporter ainsi des remarques pertinentes quant à l'amélioration du contenu du rapport final (gain de temps pour la validation).

3. PRESENTATION DES RESULTATS DE L'EVALUATION FINALE

Tout en répondant aux objectifs spécifiques de la mission, cette évaluation a soumis le Projet REAP aux six critères d'évaluation du Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), à savoir : la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité.

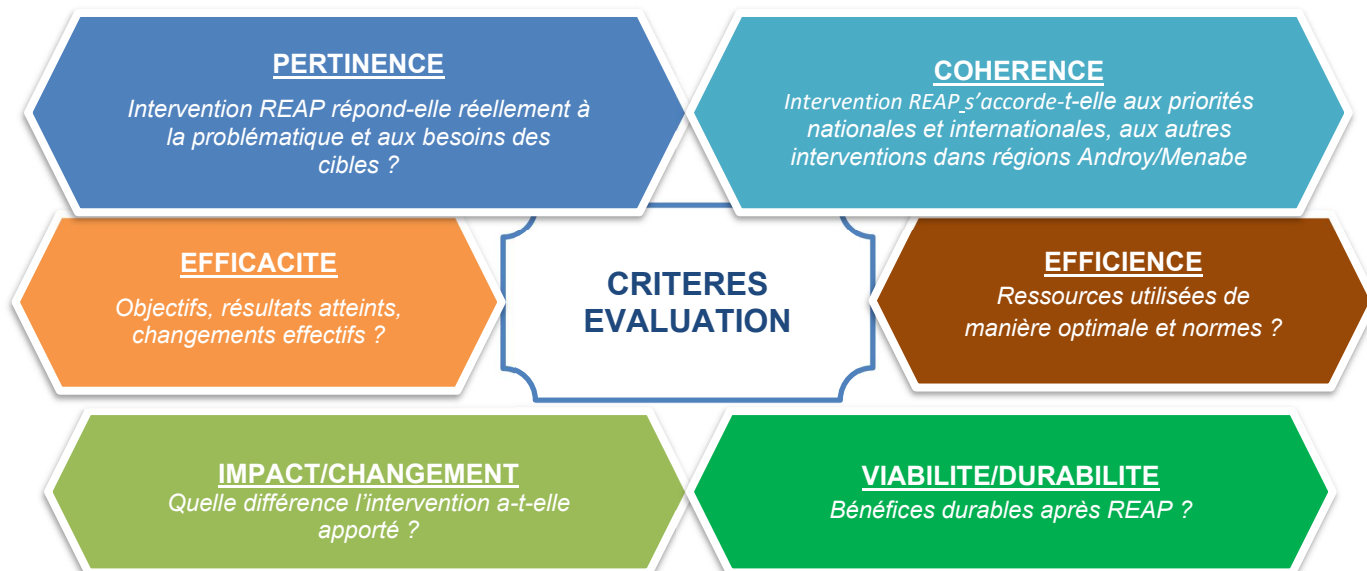


Figure 4 : Schéma des critères de l'évaluation

La stratégie de conception du projet REAP a bien suivi la logique du cycle des résultats et a mis en exergue les changements de comportement, aussi bien au niveau individuel qu'au niveau communautaire, avec comme objectif ultime la maîtrise de la migration, la consolidation de la paix et la cohésion sociale, grâce en grande partie **à la promotion et à la valorisation des droits de la femme, en tant que vecteur du changement.**

3.1 Pertinence - REAP, à la convergence des attentes de toutes les parties prenantes

Par rapport à la pertinence, le Projet REAP a été évalué par rapport à huit critères : (i) la problématique de la migration non maîtrisée et le risque de conflit, notamment dans la région de destination, liées aux conditions socio-économiques des communautés cibles du projet, (ii) la théorie de changement et la logique d'intervention, (iii) les effets catalytiques du Projet REAP, (iv) le ciblage des bénéficiaires, (v) le marqueur Genre selon les normes du PBF et du CAD OCDE, (vi) les études approfondies réalisées en amont du projet, (vii) la conception participative et inclusive, (viii) le facteur temps.

3.1.1 Pertinence par rapport à la problématique

Dans la région d'origine, l'Androy : la conception du Projet REAP s'est bien basée sur des indicateurs relevés dans la Matrice de Suivi des Déplacements (DTM), résultats d'enquêtes réalisées, grâce à l'appui de l'OIM, entre 2009 et 2018. Les flux migratoires non maîtrisés ont été surtout alarmants à partir de 2018, car le nombre de déplacements a été estimé à 5,699 individus (soit 1,577 ménages) de janvier à août, donc à la fois individuels et collectifs (ménage entier). Mais elle s'est basée aussi sur l'étude anthropologique financé par le PBF qui a fait ressortir la problématique des femmes de l'Androy qui n'ont pas voix au chapitre traditionnellement, car doublement pénalisées par la tradition et par la sphère de développement pour laquelle elles ne se sentent pas actrices ni de leurs propres destins, ni de ceux de leur communauté.



Illustration 1 : « Raketa » ou cactus rouge, aliment quotidien de survie des Antandroy

Selon toujours le rapport DTM d'août 2018, parmi les 5,699 individus migrants :

- ✓ 2.439 (42 %) sont parties à cause de la sécheresse qui entraîne l'insécurité alimentaire chronique, dont sont surtout victimes des femmes et enfants ;
- ✓ 635 (11 %) pour des raisons économiques : très faible développement et fragilité des ménages, particulièrement des femmes cheffes de ménage, pénalisées par le poids de la culture et la tradition. Les femmes ont toujours été marginalisées dans ce grand sud, exclues de toutes prises de décisions aussi bien au niveau du ménage qu'au niveau communautaire ;
- ✓ 524 (9 %) parties à cause de l'insécurité et violences fréquentes dues au phénomène « dahalo » vécues dans leur commune.

Si le nombre moyen d'individus déplacés par mois était de 30,78 entre 2009 et 2012 (3 années successives), il a été de 123,5 en 2018 (en seulement 8 mois), soit 4 fois plus. Le nombre de personnes déplacées en 2018 constitue près de deux tiers des déplacements annuels pour les années 2013, 2014, 2015 et 2016 et représentent ainsi de graves menaces d'instabilité socio-économique dans la région Androy, surtout pour les femmes, victimes des poids de la culture et de la tradition encore tenace de nos jours.

« Androy est la région la plus attachée aux « Lilindraza » ou « Coutumes traditionnelles » à Madagascar, dont particulièrement les cérémonies funéraires. Or, elles ont une forte répercussion et des effets négatifs multiplicateurs sur l'économie car des générations d'enfants et de famille s'endettent durant des mois, voire des années, juste pour pouvoir offrir de grandioses cérémonies funéraires et un prestigieux tombeau aux parents décédés. Vue la pauvreté qui sévit dans le Sud, la migration est la seule solution qu'ils trouvent pour avoir les ressources nécessaires afin de faire face à leurs obligations... »

Gouverneur de la Région Androy

Illustration 2 : Tombeau Antandroy



Mais la situation est plus grave dans la région de destination des migrants où l'accaparement illégal des terres au sein des aires protégées est alarmant car entraîne des risques de conflits sociaux entre les migrants (Antandroy, Mahafaly, Vezo, ...) et les autochtones (Sakalava).

Dans la région de destination, le Menabe : l'arrivée massive des migrants a entraîné l'exploitation illicite des terres et la destruction de l'Aire Protégée Menabe Antimena (APMA) où le sol est plus propice pour la plantation de maïs et d'arachide.

La déforestation est passée de 4,1 % de la superficie totale (210 312 ha) en 2009 à 44 % en 2020, soit 39.000 ha de détruite.

Or, c'est cet accaparement de terres au sein de l'APMA, vu la rareté des ressources foncières à exploiter, qui a entraîné des tensions de plus en plus vives et des conflits sociaux entre les communautés migrantes et les communautés autochtones.



Illustration 3 : Destruction par le feu de la forêt et plantation de maïs en pleine cœur de l'Aire protégée

Aussi, les causes profondes et sous-jacentes de ces exploitations illicites et destruction forestière de l'APMA ont été bien analysées post-REAP afin de pouvoir y répondre, dont notamment :

- i. le manque d'opportunité d'emploi des migrants dû à la fermeture des firmes piliers de l'économie locale, telles entre autres la SUCOMA, la SOPEMO et l'AQUAMEN, mais aussi par la dégradation du réseau hydraulique de DABARA qui arrosait auparavant des zones agricoles très fertiles et qui ont permis l'emploi productif aussi bien à la population locale qu'aux migrants qui ont su vivre solidairement auparavant ;
- ii. Le boom des deux filières agricoles maïs et arachides, spéculation des élites locales et des opérateurs exportateurs qui incitent et facilitent la migration massive de la population du Sud ;
- iii. Les rôles importants des femmes migrantes dans l'exploitation illicite des forêts, notamment lors de la phase préparatoire du sol : mise à feu, semis, désherbage, etc...

« Nombreux sont les projets que je vois passer et qui œuvrent dans le Menabe, mais je peux dire que le Projet REAP est celui qui a été le plus concret et a apporté des changements notables au niveau des populations vulnérables cibles, mais malheureusement sa durée de mise en œuvre a été vraiment trop courte et n'a pas permis des effets multiplicateurs... »
Gouverneur du Menabe

Le Projet REAP a ainsi pointé les priorités absolues pour réduire la menace à la paix et à la cohésion sociale liée à la migration non maîtrisée dans les deux régions cibles.

3.1.2 Pertinence de la théorie de changement et de la logique d'intervention

La pertinence de la logique d'intervention a été bien perçue à travers l'approche à double focalisation et ciblage concomitant et parallèle dans la région d'origine des migrants, l'Androy, mise en œuvre par le PNUD, et la région de destination, le Menabe, par l'OIM. Pour une meilleure compréhension, ladite logique d'intervention et la chaîne de résultats sont traduites par le schéma ci-après :

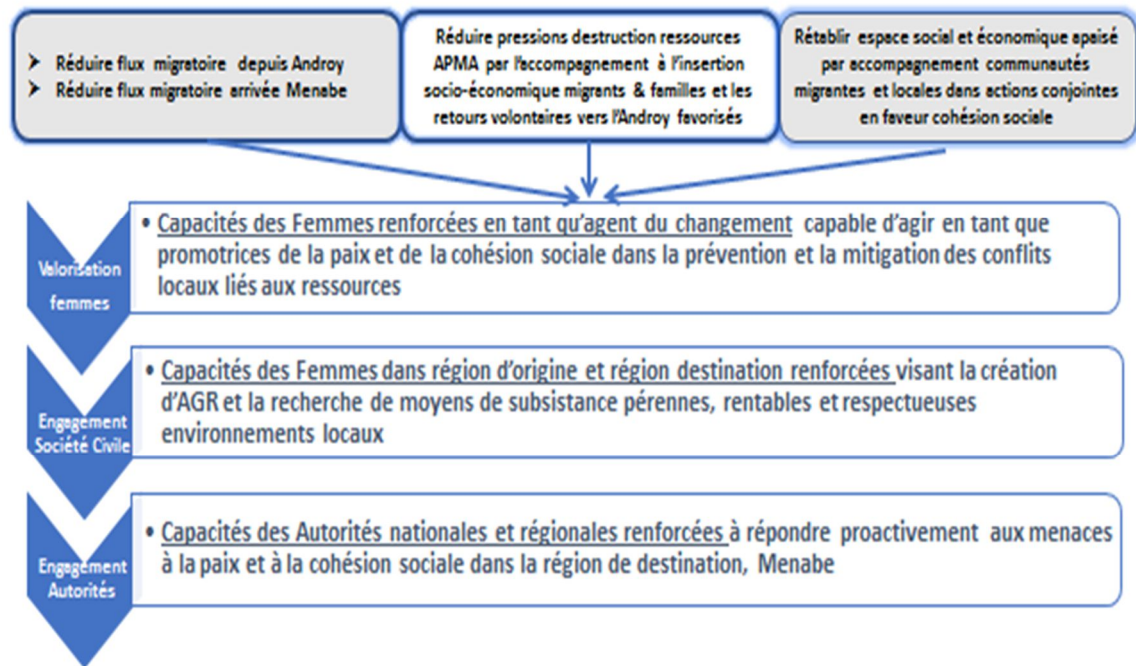


Figure 5 : Logique d'intervention Projet REAP

Les objectifs spécifiques sont clairs et les liens pour les atteindre sont tracés stratégiquement à travers les **trois piliers de développement** ci-dessus : « la valorisation de la femme », « l'engagement de la société civile », « l'engagement des autorités nationales et régionales », et traduits par les trois principaux résultats : les capacités des femmes sont renforcées en tant qu'agent de changement et vecteur de développement, et parallèlement, les capacités des autorités nationales (niveau macro) et régionales (gouvernorat, commune, fokontany) sont renforcées afin de répondre proactivement aux menaces à la paix et à la cohésion sociale causées par la migration non maîtrisée.

Néanmoins, le choix de la zone d'intervention à Tsihombe dans l'Androy est discutable. En effet : (i) l'évaluation préliminaire faite par Biotope montre que les migrants Antandroy issus de Tsihombe sont très minoritaires dans le Menabe. (ii) Les rapports DTM faits par OIM Madagascar montrent également que les migrants issus de Tsihombe migrent majoritairement vers la région Boeny et la région Atsimo Andrefana, et non vers le Menabe. Ce sont plutôt les Antandroy d'Ambovombe et de Bekily qui vont vers le Menabe. (iii) Ce fait est également affirmé par l'anthropologue de l'ONG SOS VE, et enfin (iv) les interviews menés sur le terrain auprès des échantillons de migrants de retour montrent qu'ils viennent soit de la région Atsimo Andrefana, soit de la région Boeny. Si le projet d'accompagnement des retours volontaires n'était pas supprimé, le choix de la zone d'intervention aurait été un risque d'incohérence interne au niveau du projet REAP.



Illustration 4 : Femmes migrantes de retour, Beavoaha Sud

La théorie de changement de REAP aurait dû également prévoir dans les risques le phénomène de kere, cyclique dans la région d'Androy, avec la sécheresse. Les chances d'anticipation de la faisabilité de ce projet d'accompagnement des retours volontaires auraient augmenté. Quant aux risques de conflits liés à la migration, ils sont surtout dans la région de destination, le Menabe et non dans la région de départ, l'Androy, où la problématique est surtout la difficulté de résilience des communautés face à l'insécurité alimentaire due à la sécheresse. Les enjeux et les indicateurs liés à la paix et à la cohésion sociale dans les deux régions d'intervention ne devraient donc pas être les mêmes.



Illustration 5 : Interdiction d'entrée dans l'Aire Protégée Menabe Antimena (APMA)

(ii) Le boom des deux filières maïs et arachides ces dernières années dans le Menabe a entraîné la migration massive de main-d'œuvre en provenance de l'Androy. Migration facilitée par des élites locales et des opérateurs économiques dont la protection de l'environnement est le dernier de leurs soucis, puisque ce sont eux-mêmes qui les placent à l'intérieur des Aires protégées.

Or, si cette cause a été soulevée dans plusieurs documents comme faisant partie de celles profondes, et bien confirmée par plusieurs personnes interviewées sur le terrain, le constat est qu'aucune action ni intervention n'est faite à leur égard par les autorités locales, dont certains **se limitent tout simplement à la forte répression des migrants** qui ne connaissent ni les lois régissant les Aires protégées, **ni leurs droits en tant qu'êtres humains**, mais en quête tout simplement d'opportunité de subsistance et de survie.

« Nous comprenons la nécessité absolue de protéger l'APMA, mais déplorons vivement les mesures de répression trop fortes employées contre les migrants, y compris des femmes allaitantes et même récemment un vieillard... »

Un Notable, témoin oculaire de Beroboka

Ladite répression entraînerait encore plus de risques de conflits sociaux dans la Région Menabe si elle n'est pas considérée et corrigée à temps.

3.1.3 Pertinence par rapport aux effets catalytiques

Bien que pas toujours faciles en termes de changement social, les effets catalytiques de REAP ont été réfléchis et appréhendés dès la conceptualisation même du projet. Ils seront plus détaillés dans le chapitre relatif à l'efficacité, mais sont schématisés comme suit pour une meilleure compréhension des enjeux par rapport à la pertinence :

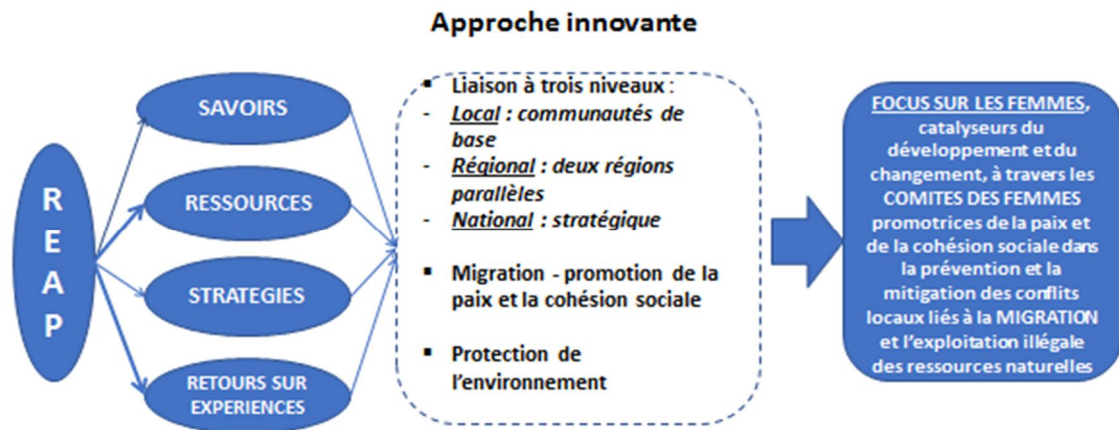


Figure 6 : Approche innovante du projet pilote REAP

L'approche a été innovante du fait que le projet REAP a prôné, dès sa conception, la recherche de meilleure stratégie visant la consolidation de la paix liée à la migration et le partage de savoirs, ainsi que l'accès aux ressources avec un focus spatial et géographique bien ciblé de complémentarité/synergie, malgré le facteur éloignement, des deux régions touchées par la migration. Par ailleurs, le fait d'intervenir à trois niveaux, local-régional-national, n'est pas une nouveauté en soi, mais c'est l'enjeu de la combinaison « *migration non maîtrisée liée à la promotion de la paix* » et la « *protection de l'environnement* », et avec comme stratégie d'intervention la mise en place de comités de femmes et le renforcement de leurs capacités pour atteindre les objectifs, qui est jugé très pertinent.

Le Projet REAP a donc joué un rôle catalyseur car l'approche pourrait être reprise, mis à l'échelle et dupliqué dans d'autres régions ayant des problématiques de développement similaires. Ce qui a été recommandé par les deux Gouverneurs d'Androy et de Menabe.

3.1.4 Pertinence par rapport au ciblage des bénéficiaires

Les critères de ciblage des bénéficiaires du projet ont été très pertinents, aussi bien par le PNUD que l'OIM, qui ont bien considéré non seulement la vulnérabilité, mais aussi ceux et celles qui pourraient être des vecteurs de changement pour la paix et la cohésion sociale.

Pour la Région Androy :

- ✓ Les familles monoparentales ou à risque d'éclatement ou d'abandon familial ;
- ✓ Les mères célibataires et en charge de plus de 04 enfants ;
- ✓ Les ménages ayant un revenu journalier entre 0 à 2.500 Ar ;
- ✓ Les femmes victimes de discrimination sociale et de marginalisation pour diverses raisons ;
- ✓ La famille prête à aider à promouvoir la paix et la cohésion par le biais de sa participation aux différentes initiatives/activités du projet



Illustration 6 : Femme cheffe de famille, Fokontany Behazomanga,

Pour la Région Menabe

- ✓ Les ménages dirigés par une femme ;
- ✓ Les ménages composés de 5 personnes minimum ;
- ✓ Les ménages ayant un revenu journalier inférieur à 1 USD ;
- ✓ Les ménages Installés sur le site depuis au moins 3 ou 4 ans pour les ménages migrants ;
- ✓ Les ménages n'ayant jamais été bénéficiaires d'un autre projet d'appui ;
- ✓ Les ménages avec des personnes âgées de 20 à 50 ans
- ✓ Les ménages des femmes membre des comités de femmes s'il remplit tous les autres critères précités/ Ne faisant pas objet de procédure pénale.



Illustration 7 : Femme migrante Antandroy monoparentale, Lambokely

3.1.5 Pertinence par rapport au marqueur Genre de REAP

La sensibilité au Genre a été bien considérée lors de l'analyse des conflits, la conceptualisation du cadre d'objectifs et de résultats du projet, ainsi que l'élaboration du budget. Aussi, l'approche Genre a donc été bien intégrée dès le démarrage du Projet REAP, aussi bien par le PNUD dans la région d'origine, ANDROY, où le statut de la femme est encore très critique (exclusion et marginalisation), que par l'OIM dans la région de destination, MENABE, où les risques de conflits dans l'APMA sont considérables, mais où les femmes peuvent être de vrais Agents de changement et de développement, dans le respect du principe « **Ne pas nuire** ». Par ailleurs, il est à noter aussi que l'un des critères de choix des partenaires de mise en œuvre a été **une expérience avérée de l'approche genre**. Afin de mesurer ladite sensibilité Genre, les outils de marqueur Genre de PBF et ceux du CAD-OCDE ont été utilisés et confrontés et les résultats sont traduits dans les deux tableaux ci-après :

Tableau 3 : Notation Genre REAP / PBF

		Notation REAP
<p>Projet orienté vers l'objectif principal : « La consolidation de la paix par la promotion de GEWE » VALEUR 3</p>	<p>L'objectif principal du projet est de faire progresser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (GEWE) dans le contexte de la consolidation de la paix. L'égalité des sexes est fondamentale pour la conception du projet et les résultats attendus. Le projet n'aurait pas été entrepris sans l'objectif d'égalité des sexes</p>	X
<p>« L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes » constituent un objectif significatif du projet » VALEUR 2</p>	<p>La promotion de l'égalité des sexes est un objectif important, mais ce n'est pas la principale raison pour entreprendre ce projet. Le genre est pris en compte dans l'analyse du conflit, la mise en œuvre des activités, le cadre de résultats et le budget. Projet qui intègre fortement la dimension de genre.</p>	
<p>Le projet contribuera d'une certaine manière à l'égalité des sexes, mais pas de manière significative VALEUR 1</p>	<p>Le genre est intégré dans l'analyse du conflit et les résultats de celle-ci garantissent que le projet ne fait pas de mal et ne renforce pas l'inégalité entre les sexes, mais l'égalité entre les sexes n'est pas un objectif important de ce projet ni abordé dans les interventions. Les projets avec Marqueur de Genre 1 ne sont pas considérés comme des projets intégrant substantiellement le genre, mais ils ne contribuent pas à renforcer les inégalités entre les sexes</p>	
<p>Le projet ne va pas contribuer de manière notable à l'égalité du genre VALEUR 0</p>	<p>Le projet ne va pas contribuer de manière notable à l'équilibre des sexes, ni à l'autonomisation des femmes</p>	

Tableau 4 : Notation Genre REAP / CAD - OCDE

		Notation REAP
<p>NON ORIENTÉ VERS L'OBJECTIF VALEUR 0</p>	<p>Le projet/programme a été examiné au regard du marqueur mais il n'a pas été constaté qu'il visait l'objectif de l'égalité homme-femme</p>	
<p>OBJECTIF SIGNIFICATIF VALEUR 1</p>	<p>L'égalité homme-femme est un objectif important et délibéré du projet/programme mais elle ne constitue pas le principal motif de sa réalisation</p>	
<p>OBJECTIF PRINCIPAL VALEUR 2</p>	<p>L'égalité homme-femme constitue l'objectif principal du projet/programme et sa recherche détermine de façon fondamentale la conception de ce dernier et les résultats qui en sont attendus. Ce projet n'aurait pas été entrepris en l'absence de l'objectif de l'égalité entre les femmes et les hommes</p>	X

La comparaison des deux tableaux ci-dessus montre que les enjeux de l'égalité des sexes ont été bien considérés lors de la conception du projet REAP. Le projet n'aurait pas été entrepris sans l'objectif d'égalité des sexes. Aussi, dès la conception du projet qui est un projet GYPI, le PBF a alloué plus de 80 % du budget du projet, soit US\$ 1,200,000, pour les activités dédiées à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. La « **valeur 3** » du marqueur genre de PBF a été donnée au projet REAP lors de sa conception car l'objectif principal du projet a été de faire progresser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (GEWE) **dans le contexte de la consolidation de la paix**, et l'analyse des risques a bien tenu compte de l'approche "**Ne pas nuire**" face au déséquilibre genre constaté sur le terrain et des stratégies d'atténuation. Quant au marqueur Genre du CAD-OCDE, il correspond à la « **valeur 2** » compte tenu de l'importance donnée au projet quant à l'égalité entre les femmes et les hommes et qui a constitué le principal objectif, et les conclusions de l'analyse sexospécifique ont bien servi à étayer la conception du projet REAP. L'intervention s'inscrit bien dans une approche fondée sur le principe « **Ne pas nuire** ».

3.1.6 Pertinence par rapport aux données de références existantes

La conception du Projet REAP s'est bien basée sur plusieurs études et échanges stratégiques au niveau national et régional, dont entre autres :

- ❖ Les différentes Matrices du suivi des déplacements à Madagascar ou **Rapports Displacement Tracking Matrix (DTM)** n° 1, 2, 3, 4, 5, suivi réalisé par l'OIM depuis Juillet 2017 et démontrant l'évolution alarmante de la migration d'année en année ;
- ❖ L'Etude sur l'**interdépendance** de la Migration, l'Environnement et le Changement climatique (OIM/Min Environnement 2017)
- ❖ Le Dialogue National sur la migration, l'environnement et le changement climatique (OIM/PNUD 2018)
- ❖ Le Plan de Relèvement et de Résilience dans le « Grand Sud » de Madagascar (PNUD 2018)
- ❖ L'Evaluation préliminaire pour la conceptualisation et réalisation de deux programmes pilotes - (Biotope/PBF/OIM nov 2020)
- ❖ Le Rapport préliminaire sur l'analyse des besoins et réponses stratégiques (PNUD/SOSV 2021).

Par ailleurs, il est jugé important aussi de noter **la qualité des études préliminaires réalisées par Biotope** pour la conceptualisation et la réalisation du projet, notamment dans le Menabe. Par contre, celles de l'Androy ont dû être reprises par SOSV avec une **approche plus anthropologique et des analyses plus pertinentes, structurelles, systémiques, dialectiques et stratégiques**, pour la recherche-action et avant la mise en place des Comités de femmes dans les fokontany cibles et les renforcements de leurs capacités.

Toutes ces références ne sont pas exhaustives mais ont toutes les mérites d'avoir montré **la pertinence d'une intervention urgente et concertée des différentes parties prenantes au niveau national et surtout régional pour réduire la migration massive dans l'Androy et les risques de conflits liés à la migration dans le Menabe.**

3.1.7 Pertinence par rapport à la participation et inclusion

La conceptualisation et la planification stratégique du Projet REAP ont été **inclusives et ont donc bénéficié de la participation de toutes les parties prenantes clés, un espace de dialogue à trois niveaux** :

- **Niveau macro et meso** :

Dialogue National sur Migration/Environnement/Changement climatique avec la **participation effective** des représentants étatiques :

- ✓ *au niveau central* : MID (lead), MEDD, MAEPE, MPPSPF, CNRE ;
- ✓ *au niveau décentralisé* : REGION, DREDD, DRAEP (Androy et Menabe), CNFEREF, représentants milieu académique, société civile ;
- ✓ *au niveau des PTF* : PBF, PNUD, OIM, USAID, FAO, WWF, ...

- **Niveau micro** :

Consultation niveau communautaire :

Plusieurs réunions d'informations, de réflexions et d'échanges avec les Maires des communes et les chefs fokontany cibles ou potentiels, les leaders traditionnels ont été réalisées au niveau communautaire. Elles ont permis de sélectionner les 10 fokontany cibles.

Par ailleurs, il y a eu aussi plusieurs séances de consultation et d'échanges avec des femmes, migrantes ou futures, afin de mieux comprendre leurs problèmes et d'identifier leurs besoins prioritaires en termes de renforcement de capacités. L'objectif fut aussi de les sensibiliser, en amont, afin qu'elles puissent surmonter les stéréotypes du genre et s'émanciper de la culture qui a favorisé leur marginalisation depuis des décennies, surtout dans cette partie du Grand Sud de Madagascar.

3.1.8 Pertinence par rapport à la durée d'exécution

Le temps fut surtout la limite du Projet REAP. La durée initiale de 18 mois fut déjà un grand challenge pour un projet de telle envergure sociale qui vise un changement de comportement, aussi bien individuel que communautaire, surtout si on recherche l'efficacité dans la durabilité. Bien qu'il y ait eu l'ajout des 6 mois supplémentaires, sans changement de coût, la durée n'était vraiment pas suffisante, d'où les faibles deliveries aussi bien pour le PNUD que l'OIM.

La durée d'exécution effective du projet a été certes de 24 mois, mais elle a été raccourcie à cause des contraintes sanitaires liées au Covid-19 et ses conséquences en termes de communication et de restriction de tout déplacement. Par ailleurs, il y a eu aussi le contexte spécifique de l'insécurité alimentaire, le KERE du Grand Sud, qui n'a pas facilité les échanges initiaux au niveau communautaire dans l'Androy.

Lesdits facteurs considérés ensemble, plus la lourdeur administrative pour non seulement le choix des partenaires de mise en œuvre sur le terrain, mais aussi la mise à disposition des fonds, ont limité l'atteinte de certains résultats du Projet REAP, dont notamment ceux relatifs à la mise en place des AGR qui n'ont pu se réaliser que le dernier trimestre du projet.

Avis de la majorité des parties prenantes clés et des évaluateurs :

Durée d'exécution du Projet REAP estimée trop courte pour l'ampleur de tels défis de résultats, d'effets et d'impacts sociaux liés à la maîtrise d'une problématique aussi sensible que la migration, le maintien de la paix et la cohésion sociale, qui exigent du temps, de l'engagement et de la persévérance dans la durée.

En conclusion, la pertinence du Projet REAP a été indéniable face aux problématiques et aux menaces liées aux flux migratoires non maîtrisés dans les deux régions ciblées. Les chaînes d'objectifs et de résultats sont logiques et la conception même des interventions correspond tout à fait aux besoins prioritaires des cibles, des femmes et des hommes pour qui la migration n'a pas toujours été un libre choix mais une nécessité pour survivre.

3.2 Cohérence

La cohérence du Projet REAP a été évaluée par rapport à 7 facteurs : (i) la cohérence avec les ODD, (ii) l'alignement aux priorités nationales et la cohérence avec l'UNDAF, (iii) la cohérence avec la vision et la mission de PBF/OIM/PNUD, (iv) la cohérence et la complémentarité avec d'autres interventions sur le terrain, (v) la cohérence et la complémentarité inter-projets, (vi) la cohérence interne.

3.2.1 Cohérence par rapport aux ODD

Lors même de la conception, deux ODD principaux : l'ODD 16 « *Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable* » et l'ODD 5 « *Parvenir à l'égalité des sexes et automatiser toutes les femmes et les filles* » ont été au cœur même du Projet REAP, tel que montré dans le schéma ci-dessus. Mais l'analyse de la logique du Cadre de résultats montre que le projet répond

en plus à six autres : ODD1 *Pas de Pauvreté*, ODD8 *Travail décent*, ODD10 *Egalité*, ODD13 *Changements climatiques*, ODD15 *Environnement* et ODD17 *Partenariat*. Par ailleurs, en cours d'exécution, d'autres besoins essentiels et prioritaires pour la communauté ont émergé, et le projet a donc contribué à l'atteinte de l'ODD6 *Accès à l'eau potable* grâce à la mise à disposition de certains fokontany de pompes et bornes fontaines, et l'ODD7 *Accès à l'énergie renouvelable* grâce à la mise en place de panneau solaire pour éclairer les villages appuyés par l'OIM.

Figure 7 : Cohérence avec ODD



3.2.2 Cohérence avec le Pacte Mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières

Le Projet REAP est en cohérence avec la vision du Pacte Mondial sur les Migrations et en ligne avec ses recommandations qui visent des **migrations sûres, ordonnées et régulières**, aussi bien dans la région d'origine, l'Androy, que dans la région de destination, le Menabe, à travers l'appui de l'OIM et du PNUD. Le Pays s'est ainsi engagé à améliorer la gouvernance des migrations, comme en témoigne l'élaboration de la Stratégie Régionale de Gestion des Migrations pour chacune desdites régions. Par ailleurs, le Projet REAP a permis de renforcer non seulement la collaboration inter-Agences Onusiennes, mais également la coopération étroite avec les Autorités nationales et régionales, avec les six partenaires issus de la Société civile pour la mise en œuvre sur le terrain, avec le milieu universitaire pour la recherche et l'observation (CNRE), ainsi qu'avec les communautés de départ et d'accueil des migrants, dont particulièrement les comités des femmes mis en place et opérationnels au niveau de chaque communauté cible du projet. Ainsi, le projet a contribué à l'atteinte des objectifs suivants du pacte :

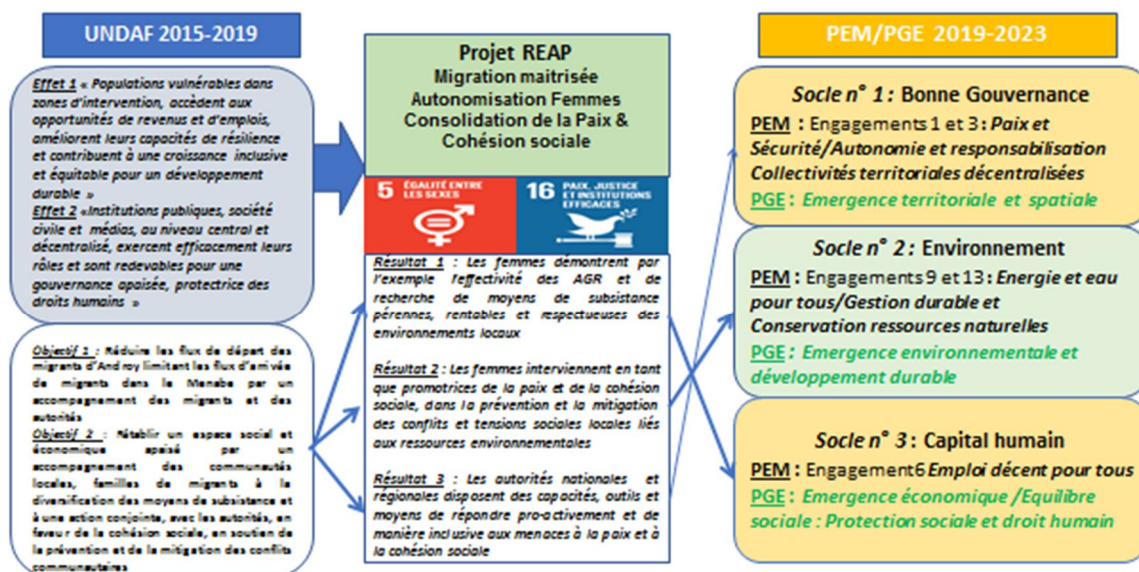
- Objectif 1 : « Collecter et utiliser des données précises et ventilées qui serviront à l'élaboration de politiques fondées sur la connaissance des faits », via la mise en place de l'observatoire des migrants.
- Et grâce aux comités de femmes et leurs actions pour la paix et la cohésion sociale, il s'aligne également à l'objectif 2 : « Lutter contre les facteurs négatifs et les problèmes structurels qui

poussent des personnes à quitter leur pays d'origine », et à l'objectif 16 : « Donner aux migrants et aux sociétés des moyens en faveur de la pleine intégration et de la cohésion sociale ».

3.2.3 Alignement aux priorités nationales et à l'UNDAF

Lors même de sa conception, le Projet REAP a été bien aligné aussi bien aux priorités nationales, la Politique Générale de l'Etat et le Plan d'Emergence pour Madagascar 2019-2023, qu'aux deux effets et résultats attendus du Plan-Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement, l'UNDAF 2015-2019, tel que montré dans le schéma ci-après pour avoir une vue d'ensemble de la cohérence du Projet REAP :

Figure 8 : Cohérence avec PEM et UNDAF



Dans le prolongement de la vision, les objectifs et les défis du Projet REAP s'alignent ainsi aux objectifs de la **Politique Générale de l'Etat et du Plan d'Emergence de Madagascar 2019 – 2023** et se retrouvent parmi les axes d'orientations stratégiques, particulièrement :

✚ **Le Socle 02 : Emergence environnementale et développement durable**

Le Projet REAP dans son objectif vise la protection de la richesse endémique de Madagascar à travers sa lutte contre la déforestation, les feux de brousse et les défrichements illicites ainsi que les pillages dans l'Aire Protégée du Menabe Antimena (APMA). Ce qui est un enjeu environnemental indissociable du développement durable.

✚ **Le Socle 03 : Emergence économique et relations internationales**

A travers la mise en œuvre du Projet REAP, Madagascar contribue au respect des termes des conventions et traités sur le plan multilatéral et bilatéral afin de promouvoir les domaines tant social, économique qu'environnemental.

✚ **L'Axe d'épaullement n° 3 : Equilibre social : protection sociale et droit humain**

Le Projet REAP prévoit la réduction de la fracture sociale, celle des inégalités entre les régions, telles dans les régions cibles, Androy et Menabe. La population féminine est considérée comme un élément incontournable dans le développement national. La résilience et surtout le bien-être social, dans un climat serein, propice et favorable au développement, des activités quotidiennes des citoyens.

Quant à l'UNDAF, le Projet REAP est en cohérence et répond bien à deux des effets :

✚ **L'Effet 1** « Populations vulnérables dans zones d'intervention, accèdent aux opportunités de revenus et d'emplois, améliorent leurs capacités de résilience et contribuent à une croissance inclusive et équitable pour un développement durable »

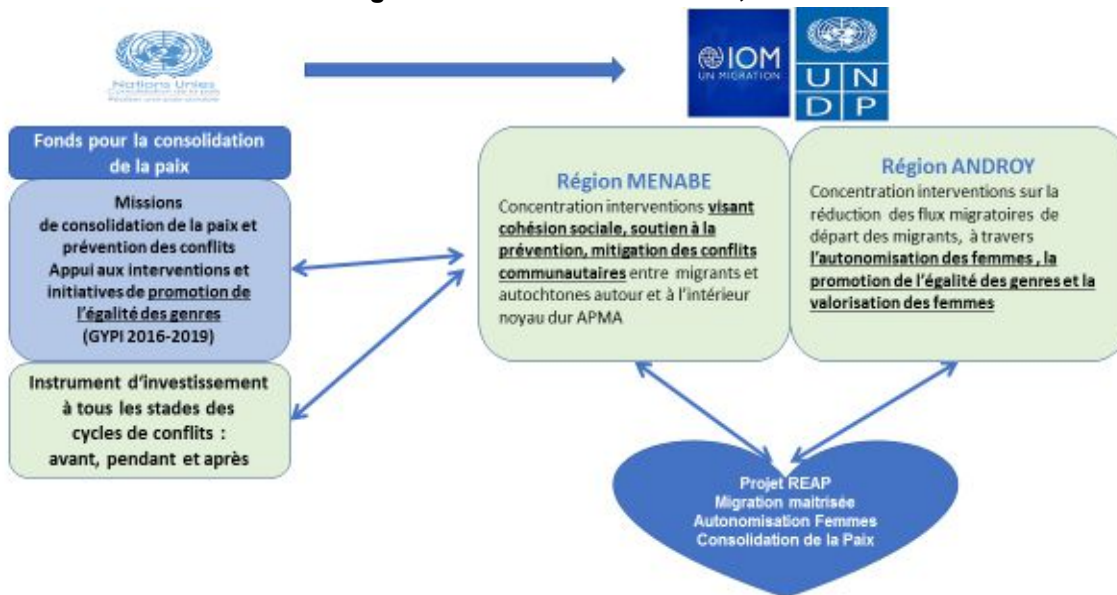
✚ **L'Effet 2** « Institutions publiques, société civile et médias, au niveau central et décentralisé, exercent efficacement leurs rôles et sont redevables pour une gouvernance apaisée, protectrice des droits humains ».

3.2.4 Cohérence avec la vision et la mission de PBF, OIM et PNUD

Le Projet REAP est en parfaite cohérence avec la mission du Fonds pour la consolidation de la paix, dont **l'Initiative de promotion de l'égalité des genres (GPI 2016-2019)**, afin de prévenir les dangers imminents menaçant le processus de paix et de promouvoir le dialogue visant la cohésion sociale. Par ailleurs, les normes de PBF sont respectées par le Projet REAP puisqu'à sa conception, un montant total de US\$ 1,269,851.56 a été bien alloué à GEWE, soit 85 % du budget total.

Quant à la cohérence de REAP avec les missions des deux Agences du Système des Nations Unies qui se sont partagées les régions selon leurs priorités : l'OIM a mobilisé les acteurs des ministères clés et les autorités régionales de la Région Menabe pour la bonne gouvernance et la maîtrise des flux migratoires pour soutenir la prévention et la mitigation des conflits communautaires, tandis que le PNUD s'est concentré sur la réduction des flux migratoires à travers l'autonomisation des femmes et la promotion de l'égalité des genres ainsi que la valorisation de la femme dans la Région Androy. Le schéma ci-après montre la logique de ladite cohérence :

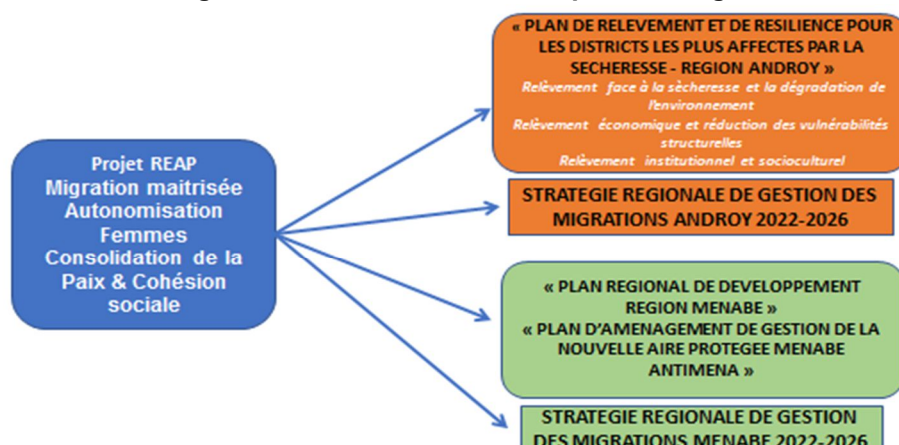
Figure 9 : Cohérence avec PBF, OIM-PNUD



3.2.5 Cohérence avec les priorités régionales à Madagascar

Afin d'atteindre son objectif de migration maîtrisée par la consolidation de la paix et la cohésion sociale à travers l'appui à l'autonomisation des femmes, le Projet REAP s'est appuyé sur les priorités régionales, notamment le « *Plan de relèvement et de résilience* » de la Région Androy, et le « *Plan Régional de développement* » et le « *Plan d'aménagement des Aires protégées Antimena* » de la Région Menabe. Par ailleurs, l'un des résultats les plus significatifs de REAP a été les deux « **Stratégies Régionales de Gestion des Migrations – Androy et Menabe** », tel que schématisé ci-après :

Figure 10 : Cohérence avec les priorités régionales



3.2.6 Cohérence avec autres interventions sur le terrain

Dès sa conception, une attention particulière a été apportée sur la concordance du Projet REAP avec les différents programmes et autres interventions existants sur le terrain. Aussi, les deux tableaux ci-après résument lesdites interventions ainsi que les partenaires existants aussi bien dans l'Androy que dans le Menabe :

Mainstreaming Migration and International Cooperation and Development	OIM UE-DEVCO 2019-2020	Enjeux de développement rural en lien avec les migrations, expériences des bonnes pratiques au niveau stratégique, permettant de contribuer et de valoriser les effets opérationnels du projet GYPI
Programme d'Appui à la Décentralisation et à la Résilience Communautaire	PNUD 2015-2019	Régions Androy et Menabe : Appui à la mise en œuvre de la décentralisation, le développement local inclusif, la création des conditions favorables au renforcement des capacités de résilience des communautés
Projet d'Amélioration des Capacités d'Adaptation et de Résilience des Communes rurales face aux Changements climatiques	FEM/GEF 2016-2021	Régions Androy et Menabe : Renforcement des capacités techniques et institutionnelles de gestion des risques climatiques, structuration et diffusion des informations agrométéorologique et hydraulique, transfert et mise en œuvre des mesures et technologies d'adaptation
Programme Planification du Développement. Secteur privé et Emploi (PDSPE)	PNUD 2015-2019	Régions Androy : Promotion des moyens de subsistances des populations vulnérables par l'amélioration de leurs revenus, dynamisation du tissu économique, réhabilitation d'infrastructures en appui à la promotion des chaînes de valeur (pêche et petits élevage)
Renforcement des Mécanismes Institutionnels Inclusifs pour la Consolidation de la Paix dans le Sud (RMIIICPS)	PNUD/OIM/UNFPA 2019-2021	Renforcement capacités des institutions publiques, de la société civile et des médias, au niveau central et décentralisé, afin qu'ils exercent efficacement leurs rôles et sont redevables pour une gouvernance apaisée, protectrice des Droits Humains
Programme d'appui à la Décentralisation et à la résilience communautaire (PADRC)	PNUD 2015-2021	
Programme FIAVOTA	FID	Transferts monétaires et de nutrition en réponse aux effets de la sécheresse dans les régions Androy et Anosy
Programme de lutte contre l'insécurité alimentaire	CRS/USA	Distribution de repas destinés à population vulnérable du Grand Sud financée par l'Ambassade des Etats Unis/ Lutte contre la malnutrition
Programme de Promotion des Droits des femmes et des enfants	SOS Village d'Enfants	Programme de renforcement familial (PRF) à travers des Centres d' appui Communautaires dans 4 districts du Grand Sud dont l'objectif est de rendre autonome (physique, psychologique et économique) des familles vulnérables, des groupements de femmes et associations des jeunes

Tableau 5 : Les interventions existantes sur le terrain

USAID Mikajy	Projet Conservation and Communities (CCP) qui vise à conserver la biodiversité et à sécuriser les ressources naturelles tout en favorisant des moyens de subsistance résilients
FANAMBY/Sahanala DURELL	Protection et préservation APMA Mise en place et maintenance de deux (02) pépinières villageoises dans l'Aire Protégée de Menabe Antimena (APMA) et facilitation dans la commercialisation des produits
WWF	Protection Aire Protégée par l'appui à l'organisation de la société civile et COBA pour la gouvernance des ressources naturelles
TANY MEVA	Protection APMA à travers les outils de communication en zones rurales
OSC FANOITRA	Mise en place/appui et renforcement capacités de Comités de femmes, issues des communautés locales et des femmes issues des ménages de migrants, en valorisant les structures Vondron' Olona Ifotony (VOI) ou communautés de base
USAID Hay Tao GREEN MADA	Défis : conservation de la biodiversité et sécurisation des ressources naturelles tout en favorisant des moyens de subsistance résilients
Autorités Partenaires de mise en œuvre	DGSF : Appui communauté dans la sécurisation foncière DRAEP : Appui communauté dans les techniques agricoles MPPSF : Sensibilisation communautés pour règlement tensions et mise en valeur comités femmes
Autorités traditionnelles Sakalava & Antandroy Association HASOA	Mobilisation communauté locale et communauté migrante dans différentes initiatives portant sur la résolution des conflits sociaux entre les deux ethnies. Soutenir la tenue des rituels de paix « Tspirano fangala havoa » entre les populations migrante et locale dans l'APMA

Tableau 6 : Les partenaires existants sur le terrain

Les interventions susmentionnées ont été relevées car ce sont surtout **celles qui sont compatibles avec celles de REAP, et traduisent la cohérence externe et interne.**

3.2.7 Cohérence externe – entre projets PNUD

La cohérence externe se traduit par la complémentarité et la synergie de REAP avec d'autres programmes/projets du PNUD sur le terrain, dont notamment dans l'Androy :

- Dans la commune de Behazomanga, où trois fokontany cibles de REAP ont pu bénéficier des infrastructures mises en place et opérationnalisées par le Programme PDSPE pour l'appui aux chaînes de valeur du secteur agricole :



- Dans la commune de Faux Cap, où six fokontany bénéficiaires cibles de REAP ont pu bénéficier des interventions du Programme PDSPE pour la rétention des dunes visant la protection des terrains agricoles et la sauvegarde des zones de pâturages :



*Rétention de dunes à Faux-Cap visant la protection des terrains agricoles
et la sauvegarde des zones de pâturages
20 Fokontany cibles PDSPE – dont 6 Fokontany bénéficiaires du Projet REAP*

Une certaine synergie inter-programme a été certes notée sur le terrain, mais encore embryonnaire et mérite encore d'être plus développée dans le futur.

3.2.8 Cohérence interne liée aux zones d'intervention

Si les points ci-dessus ont bien montré la parfaite cohérence du Projet REAP avec la majorité des éléments stratégiques externes, aussi bien pour le PNUD dans l'Androy que l'OIM dans le Menabe, la cohérence interne, déjà notée dans l'analyse de la pertinence de la théorie de changement du projet, mérite d'être signalée du fait de son importance par rapport au choix stratégique des zones d'intervention :

Zones de départ des migrants :

A l'analyse des rapports DTM des dernières années, soit de 2009 à 2018, les causes de la migration ont été surtout la sécheresse, la pauvreté économique et l'insécurité liée au vol de zébus dans certaines communes classées « zone rouge ». Selon les dernières données recueillies en août 2018 dans 10 communes de 3 districts, Ambovombe, Tsihombe et Bekily, dont la population totale est estimée à 209.063, les communes ayant les proportions de personnes déplacées les plus élevées ont été dans le District d'Ambovombe :

- Ambonaivo = 852, soit 8,17 % de sa population totale
- Marovato Befeno = 1 173, soit 6,90 % de sa population totale.

Par contre, dans le District de Tsihombe, pour la commune d'Ankilivato, le nombre de déplacés est estimé seulement à 352, soit 2,07 % de sa population totale en 2018.

Zones de destination des migrants :

Le même rapport DTM Août 2018 indique que la partie Ouest de Madagascar est le lieu de destination des migrants du Sud, soit 60 % des déplacés, répartis comme suit :

- Mahajanga = 30 %
- Ilakaka = 11 %
- Ambilobe = 7 %
- Anjiajia = 6 %
- Maevatanana = 5 %

Les tendances vers l'ouest (*Mahajanga, Ambato Boeny, Marovoay*) et le Sud (*Toliara, Ilakaka, Morombe*) étaient les plus marquées.

De plus, d'après l'étude préliminaire réalisée par Biotope, les régions de destination des migrants convergent aussi et surtout ces dernières années vers certaines zones de destination spécifiques, dont l'Aire Protégée Menabe Antimena (APMA) est la plus affectée.

Or, s'il est un fait que les migrants dans l'APMA soient certes des Antandroy, anciens et nouveaux migrants, il est spécifié que ce sont surtout ceux issus du District d'Ambovombe, ceux de Tsihombe migrent plutôt vers les régions Boeny et Atsimo Andrefana. Ces faits sont corroborés par les rapports

DTM faits par OIM Madagascar, ainsi que les quelques interviews effectués auprès des migrants Antandroy de retour à Tsihombe, ainsi que lors des interviews individuels et focus group dans les fokontany visités dans le Menabe, d'où la limite de cohérence interne pour le choix des zones d'intervention, de départ et de destination des migrants.

Pour conclure, le Projet REAP est bien en cohérence avec les priorités internationales (ODD) et les défis nationaux (PEM/PGE), et bien alignés aux défis de l'UNDAF, mais aussi et surtout aux enjeux de développement régionaux par rapport aux besoins prioritaires des bénéficiaires cibles. Cependant, la cohérence interne mériterait d'être plus approfondie pour le futur.

3.3 Efficacité

3.3.1 Des résultats attendus et obtenus

Trois résultats sont attendus dans la mise en œuvre du projet REAP. L'évaluation de l'atteinte de ces résultats a été plutôt satisfaisante.

R1 : Les femmes interviennent en tant que promotrices de la paix et de la cohésion sociale, dans la prévention et la mitigation des conflits et tensions locales liés aux ressources.

23 Comités de femmes (cible : 200 comités de femmes), regroupant 251 251 femmes membres **actifs**, ont été mis en place par le projet dans les deux régions d'intervention Androy et Menabe. Ces comités ont en commun d'adresser **tous les conflits**, mais pas uniquement ceux liés aux ressources. En effet, dans l'Androy, cibler comme indicateur les conflits liés aux ressources n'est pas opportun car la région de départ des migrants n'est pas confrontée à la problématique de réduction de l'accès aux ressources lié aux migrations. En outre, le fait d'adresser tous les conflits sans distinction est plutôt bénéfique pour l'empowerment des femmes car leur détermine **une fonction bien précise au sein de leurs communautés**. Ces comités de femmes sont maintenant intégrés dans le processus de résolution des conflits communautaires et les villageois y ont recours systématiquement et tout naturellement. De tous les conflits évoqués par les comités de femmes sur le terrain, un seul est resté encore en cours de résolution. Les acteurs locaux rencontrés : autorités locales (chefs fokontany, responsables au niveau des communes), autorités traditionnelles, femmes, hommes, affirment que les comités de femmes contribuent à la

Témoignage du comité de femmes à Lambokely, dans le Menabe

« Dès qu'il y a un conflit dans les fokontany d'intervention, le comité de femmes est le 1^{er} niveau de recours pour le résoudre. Le processus est bien rodé, les deux parties sont écoutées d'abord séparément de manière objective avant de les réunir pour exposer les faits, la problématique et ses conséquences, l'appréciation du comité, la nécessité de résoudre le conflit et les modalités pour ce faire et surtout, réconcilier les deux parties. Si l'intervention du comité de femmes ne suffit pas, celui-ci se fait aider par les « sages », « Olobe » ou autorités traditionnelles. Il ne s'agit pas de céder la gestion du conflit à ces dernières mais plutôt de leur demander conseils et appui, tout en continuant le processus de résolution de conflits. Si c'est encore insuffisant, le troisième niveau de recours est de faire appel aux « ziva » pour appuyer la médiation du comité. Il s'agit de l'ethnie « fraternelle » (souvent géographiquement voisine) de celle des personnes en conflit. La parole des ziva fait foi et se révèle ainsi très influente. Une fois le conflit résolu et les parties réconciliées, le comité rend compte au Chef fokontany et un rapport écrit est dressé, archivé. Le maire affirme : « l'existence des comités de femmes a vraiment facilité le travail du chef fokontany et le mien au quotidien ». Les femmes migrantes, comme les autochtones affirment qu'il y a moins de conflits sociaux : auparavant les hommes locaux manifestaient leur animosité envers les migrants mais les femmes interviennent maintenant pour apaiser les tensions et les prévenir. Le défrichage de la forêt diminue car les hommes respectent les dina, et craignent surtout d'être emprisonnés. Les comités de femmes continuent les initiatives en faveur de la cohésion sociale et la protection de l'environnement par ailleurs de faire la sensibilisation sur la protection de la forêt « ala faly », l'interdiction d'y apporter des haches... Pour fêter le 8 mars 2022, le comité de femmes de Lambokely a mobilisé la population depuis le 06/03/2022 ; le 07/03/2022 cette dernière s'est mobilisée pour le nettoyage du marché et pour faire du reboisement ; le 08/03/2022 enfin, un carnaval et une fête ont été organisés avec plusieurs associations de femmes. A la demande du Chef district Belo / Tsiribihina, le comité de femmes de Lambokely a été invité avec un capitaine de gendarmerie, pour participer à une émission radio « Paix et protection de l'environnement » sur Filongoa soa, le 15/03/2022.

prévention et à la résolution de conflits dans leurs villages et ils constatent tous une meilleure cohésion sociale dans la communauté. En plus des résolutions des conflits, les actions des comités de femmes elles-mêmes y contribuent, tels que la mise en place des « **Dina** » ou **conventions communautaires**, la mobilisation des populations pour les travaux d'intérêt général, reboisement, ... toujours effectifs bien après la clôture du projet REAP. Dans le Menabe, « **les rituels de paix** » coordonnés par l'Association HASOA et dans lesquels les femmes ont également œuvré pour le maintien de la paix et de la cohésion sociale dans les communautés.

La mesure de l'indicateur « baisse du taux de conflits » pour ce résultat R1 n'est pas très précise : il s'agit de cibler une baisse de 25% du taux de conflits, depuis le démarrage du projet jusqu'à sa fin, mais la détermination de cette valeur n'est pas argumentée. Néanmoins, au regard du nombre de conflits traités par les comités durant le projet : 20 de janvier à mai 2021, 10 de juin à août 2021 et 1 pour le dernier trimestre 2021, on constate une baisse significative, supérieure à 25%. Les comités de femmes continuent néanmoins à gérer des conflits et les chiffres fluctuent mais n'atteignent pas la dizaine par mois. Recommandation : la mesure de cet indicateur aurait été plus pertinente si l'étude préliminaire pouvait donner une référence de nombre moyen de conflits recensés par mois auprès des autorités locales.

Les hommes sont convaincus de l'utilité des comités de femmes et n'y trouvent pas ombrage, au contraire. *Dans l'Androy, ils se félicitent que les femmes aient un endroit à elles, la maison des femmes, pour se réunir sérieusement et « avoir de si bonnes idées » comme cotiser pour s'entraider, faire revenir leurs familles qui ont émigré. Au Menabe, à Beroboka, le mari d'une femme qui a accouché a mis son T-shirt rouge « comité de femmes » et a assisté à la réunion du Comité « pour qu'elle ne rate rien », il a créé la surprise générale mais a été le bienvenu.* Les comités de femmes ont créé des associations pour assurer leur durabilité et élargir leurs champs d'action : à **Tsihombe, même les femmes des communautés voisines ont demandé à intégrer ces associations pour bénéficier des activités de celles-ci.** Deux grands succès, entre autres, peuvent être cités pour illustrer l'efficacité des comités de femmes : à Androy : **le retour volontaire de 28 familles migrantes grâce à l'incitation et à l'appui financier des comités de femmes** ; au Menabe : **une femme membre du comité d'Antsoha, ayant convaincu son mari et cinq autres ménages à quitter le noyau dur et ne plus exploiter la forêt « ala faly », le maire leur a d'ailleurs octroyé une parcelle pour vivre.**

Enfin, la qualité du travail des comités de femmes peut s'apprécier par leur rigueur dans le travail : le respect du processus de résolution de conflits, les outils et méthodes d'intervention, les rapports ou procès-verbaux de toutes leurs activités, leur compétence en matière de plaidoyer et de négociation. Tout ceci est d'autant plus remarquable de la part de femmes qui deux ans auparavant, n'avaient ni le droit ni l'espace de s'exprimer, et dont la majorité est illettrée et dans l'incapacité de tracer/apposer une signature.



Illustration 8 : Maison de femmes et comité de femmes, Anja Haut et centre – Faux Cap

R2 : Les femmes démontrent par l'exemple l'effectivité des activités génératrices de revenus et de recherche de moyens de subsistance pérennes, rentables et respectueuses des environnements locaux

230 femmes (donc 230 ménages, dont avec des femmes cheffes de ménages en Androy) ont été bénéficiaires des activités de génératrices de revenus grâce au REAP (cible 200). Les ONG SOS VE et Green Mada ont été chargées de mettre en œuvre les projets d'AGR. Bien que cette activité ait pris énormément de retard à Tsihombe, ayant démarré à deux mois avant la fin du projet, le constat fait lors de la mission d'évaluation a été plutôt positif. En effet, les dirigeants de SOS Village d'Enfants (SOS VE) ont signalé qu'ils s'engagent à effectuer un accompagnement de ces bénéficiaires d'AGR de REAP pendant 6 mois après la clôture du projet,

sur leurs propres fonds. **Sur le terrain, l'accompagnement fait par les techniciens de SOS VE était déjà effectivement assuré jusqu'à 3 mois après la clôture de REAP (fin mars 2022).**

Des efforts ont été entrepris pour que ces AGR soient résilientes et respectueuses de l'environnement : *renforcement de capacité des femmes sur les bases de l'agroécologie, usage de semences adaptées au contexte du sud de Madagascar pour les femmes de l'Androy facilité grâce à la présence du CTAS⁷, usage de « ady gasy » ou remèdes traditionnelles et/ou biologiques pour lutter contre les nuisibles en agriculture, etc.* Dans le Menabe, le focus était en plus d'éloigner les activités de toute interférence négative avec la forêt et l'APMA, ainsi, le souhait des femmes de Tomitsy pour l'élevage de chèvres a été remplacé par d'autres spéculations, ces dernières risquant de faire des ravages sur les jeunes pousses et l'écosystème en général aux abords du noyau dur de l'APMA. REAP vise à ce qu'au moins 65% de ces AGR soient pérennes. Suite à l'observation sur le terrain, aux discussions avec les femmes et les techniciens en charge de l'appui à ces femmes, aux comparaisons avec les appuis aux AGR par d'autres programmes / ONG dans les régions d'intervention (Androy et Menabe : programme FORMAPROD⁸ du FIDA, Cap Malagasy⁹ de FIFATA et Mikajy dans le Menabe), et enfin grâce aux comparaisons avec les expériences d'appui aux AGR acquises par les consultantes : sur 110 femmes rencontrées (55% des bénéficiaires cibles), environ 25% ont des problèmes de rentabilité. Ce sont essentiellement les filières volailles (canards, canards de Barbarie « dokotra ») et quelques élevages de porc à cause du problème d'alimentation du cheptel ; les cultures maraichères dans les zones loin de points d'eau, et la pépinière. Ex : à Beavoha, culture maraichère ou CUMA alors que le village est à 6km du point d'eau, la parcelle est ainsi très éloignée du village et l'arrosage et l'entretien de la culture sont très contraignants, peu efficaces et efficaces. Dans le Menabe, une épidémie a ravagé le cheptel de poulets de race locale destinés à certaines bénéficiaires du projet AGR (mais les cheptels d'autres projets comme FORMAPROD ont également été touchés) et la filière a dû être changée par l'élevage de canards ou canards de Barbarie, ces derniers nécessitent pourtant plus d'eau, sinon ils dépendent plus de l'homme pour leur alimentation. Les pépiniéristes appuyées par l'ONG Fanamby quant à elles sont loin de réaliser leur plan d'affaire. Leur capacité à produire 300 000 plants selon leur objectif a été compromise : une bonne partie de leurs semences mises en pot n'ont rien donné par manque de maîtrise technique, et le temps d'accompagnement de Fanamby et de mise en œuvre du projet a été trop court pour atteindre cet objectif. A date de janvier 2022, elles ont produit 67 000 plants alors que le seuil de rentabilité de leur plan d'affaires et de vendre au moins 150 000 plants la première année, à partir de 250 Ar/plant. Enfin, les pépiniéristes n'ont pas eu de proposition d'achats et c'est uniquement Fanamby qui leur a acheté 3 x 9000 plants depuis leur production. La filière a pourtant des débouchés en diversifiant les plants à produire (pour l'instant des essences autochtones pour le noyau dur de l'APMA), et en appuyant les femmes à prospecter et mieux vendre leurs produits. Pas uniquement pour les pépiniéristes, **mais globalement, la contrainte temps a eu un impact sur l'accompagnement des AGR en général, notamment l'accompagnement à une meilleure commercialisation des produits de ces femmes de l'Androy et du Menabe.** En moyenne, l'accompagnement des femmes bénéficiaires des AGR a duré cinq mois, à Androy : **deux mois dans le cadre du projet et trois mois après la fin de celui-ci mais continué par SOS VE sur fonds propres.**

Le reste des AGR est estimé rentable, avec de bons potentiels de durabilité, sous réserve pour l'Androy, que l'accompagnement de SOS VE soit bien finalisé pour toutes les spéculations jusqu'au bilan participatif des cycles de production des femmes bénéficiaires d'AGR, leur accompagnement à la conception de leur plan d'action à venir et leur mise en relation auprès de PTF locaux. Au vu de ces analyses et par extrapolation, 75% des AGR sont estimées rentables et pérennes (cible de REAP : 65%), même dans l'Androy, car des résultats ont déjà été visibles et les femmes ont été appuyées dans le calcul de cette rentabilité et prévoient des plans d'actions pour le futur. A titre d'illustrations : à Androy, les femmes ont fait leur compte et s'entraident pour que la CUMA (cycle court) puisse appuyer l'apiculture (cycle long) : 4 cycles de culture maraichère

⁷ CTAS : Centre Technique Agro-écologique du Sud, basé dans l'Androy, à Ambovombe et à Tsihombe. Le centre promeut l'agroécologie dans la partie extrême sud du pays, notamment par les études et la mise à disposition de semences adaptées aux contraintes climatiques et géographiques de la région : pluviométrie très faible avec une répartition très irrégulière dans le temps, ressources en eau très rares, sol très peu fertile et sableux, vent desséchant et parfois violent, forte chaleur.

⁸ FORMAPROD : Programme de Formation Professionnelle et d'Amélioration de la Productivité Agricole, sous tutelle du Ministère de l'Agriculture et soutenu par le FIDA, présent dans 13 régions de Madagascar et ciblant les jeunes femmes et hommes.

⁹ Cap Malagasy : dispositif de conseil agricole de proximité mis en place par FIFATA, « Flkambanana Fampivoarana ny Tantsaha » ou association pour le progrès des paysans, une organisation professionnelle faitière malgache d'envergure nationale.

financent 2 essais d'abeilles. Les femmes de Beavoaha Nord (non bénéficiaires) convaincues de l'efficacité de la CUMA ont souhaité aussi en faire : elles ont acheté des semences et elles ont été formées par les femmes de Beavoaha sud. **La démonstration par l'exemple souhaitée par REAP est ainsi faite, suivie même d'une formation en cascade.** Les cheptels des élevages augmentent : les poulets gasy augmentent de 15 à 40 têtes à Teza Ankamena (Androy), les chèvres de 8 à 13 têtes à Marofandilia (Menabe). Les gargottes génèrent en moyenne 400 000 Ar de chiffres d'affaires et 100 000 Ar de bénéfice par mois. A Beroboka sud, le comité de femmes a pu contracter un partenariat avec Cap Malagasy / FITATA et les femmes ont pu bénéficier de la mise en place d'un GVEC, d'un renforcement de capacités en aviculture et en culture d'arachide.

Un indicateur relié au résultat R2 est le nombre de ménages ayant abandonné le défrichement au Menabe (cible 100). La théorie de changement de REAP est d'accompagner 100 femmes dans des AGR respectueuses de l'environnement et d'atteindre ainsi 100 ménages ayant abandonné le défrichement de l'APMA. Cet indicateur est difficilement mesurable car le suivi du nombre d'abandon du défrichement est valable sur les femmes bénéficiaires d'AGR, mais il y a très peu de visibilité sur les activités des hommes, malgré la sensibilisation des femmes au niveau des ménages. Il n'y a pas de visibilité totale sur les activités des hommes. D'autre part, les cultivateurs de maïs dans la zone d'intervention (sauf Antsoha qui est éloigné) ne le font pas dans leurs propres villages (par ex : ceux de Tomitsy vont à Lambokely, ceux de Marofandilia vont à Tomitsy, etc.) : il s'agit d'une stratégie de contournement face à la répression exercée par la DREDD. Tant que les hommes ne sont pas directement concernés par les AGR du projet, il est ambitieux de projeter l'évolution des activités économiques des femmes sur celles des ménages. Néanmoins, selon les témoignages recueillis à Tomitsy et à Lambokely : *les comités de femmes se mobilisent pour protéger la forêt, participent à l'extinction des incendies, sensibilisent sur l'interdiction de porter des haches dans la forêt, mobilisent les populations à faire du reboisement.* La DREDD confirme par ailleurs que selon les alertes qu'elle reçoit, il n'y a pas eu de constats de baisse du pourcentage de destruction de la forêt ou d'incendies depuis la mise en œuvre de REAP. En termes de ressenti en revanche, selon la DREDD : à Lambokely et à Beroboka : les situations sont stationnaires ; à Antsoha une légère baisse de destruction de la forêt ; et c'est à Tomitsy et à Marofandilia qu'une baisse nette est ressentie. Recommandation : un indicateur plus pertinent aurait été la baisse du taux de défrichement de la forêt, avec la contribution de la DREDD, laquelle pourrait même fournir des données de référence.

Enfin, un autre indicateur lié à ce résultat R2 est la baisse du taux des conflits liés aux ressources : de 80% à 60% en fin de projet. A l'instar de l'indicateur sur la baisse du taux de conflit lié au résultat R1, la mesure de cet indicateur est également peu précise, notamment sur la fréquence et la détermination de la valeur cible. En considérant les deux semestres de mise en œuvre de REAP, on peut constater que le nombre de conflits liés aux ressources passent de 20% à 18% des conflits adressés par les comités de femmes. **Le nombre de conflits liés aux ressources est estimé donc en moyenne autour du ratio un conflit sur cinq.** Le pourcentage de conflits liés aux ressources est donc bien inférieur au 80% estimé en début de projet, et à la fin de celui-ci, la baisse est minime. Cela montre que les conflits liés aux ressources ont d'autres causes qui sont en dehors de la logique d'intervention du projet REAP (pression de la filière maïs, les problèmes fonciers dus aux agissements de quelques membres de VOI, des comités chargés de la protection de l'aire protégée (KMMFA ou komity Miaraka Miaro ny Faritra Arovana), et de la protection de la forêt et de l'environnement (KASTI ou komitin'ny ny Ala sy ny Tontolo Iainana) sur l'exploitation de la zone de l'APMA, ...). L'étude préliminaire aurait pu donner des valeurs de référence.



Illustration 9 : Femme de Beroboka, bénéficiaire de l'AGR couture

R3 : Les autorités au niveau national et régional disposent des capacités, outils et moyens de répondre pro-activement et de manière inclusive aux menaces à la paix et à la cohésion sociale – en portant une attention particulière aux besoins, attentes spécifiques et solutions innovantes portées par les femmes

L'atteinte de ce dernier résultat est matérialisée par les réalisations suivantes :

- Un observatoire des migrations internes en capacité de produire 2 recherches multidisciplinaires. Il s'agit du CNRE, lequel a produit une des recherches multidisciplinaires, mais la seconde a en revanche été produite par INSUCO.
- Soutien à la réalisation d'investissements en infrastructures communautaires et publiques, en concertation avec les parties prenantes, notamment les régions, dans les zones d'intervention : 19 infrastructures ont été réalisées.



Illustration 10 : le marché artisanal à Ambovombe étant en cours d'opérationnalisation

- Deux stratégies régionales de gestion des migrations sensibles à la dimension genre, respectivement à Androy et au Menabe, élaborées de manière participative et inclusive. Elles ont été élaborées avec une participation active des femmes qui étaient sources de propositions : *l'obligation de recensement des migrants, l'appui des AGR pour les femmes, les échanges et les concertations à favoriser entre les locaux et les migrants...*
- Les autorités régionales et centrales sensibilisées et s'appropriant des enjeux des migrations. Ex :
 - *Au Menabe, réalisation du Forum régional de l'Agriculture Durable, tenant compte des problématiques des migrations non maîtrisées et de l'accès aux ressources naturelles ; mise à jour du Plan d'aménagement et de gestion des Aires protégées prenant en compte le contexte migratoire et des travaux de REAP ; mise en place d'une cellule de coordination, de réflexion et de décision pour la relocalisation des migrants par un arrêté régional.*
 - *A Androy, prise en compte des éléments de la stratégie dans l'élaboration en cours du Plan régional de développement (PRD).*



Illustration 11 : le marché de Marofandilia

« Répondre aux menaces à la paix et à la cohésion sociale liées aux migrations non maîtrisées par l'appui à l'autonomisation et à la promotion des femmes » : globalement, ce pari est tenu **au niveau des zones d'intervention de REAP** car toutes les activités et les résultats du projet y ont convergé.

Au-delà des résultats attendus et obtenus par le projet, celui-ci a eu également des effets directs et indirects, attendus et inattendus, positifs et négatifs sur les parties prenantes.

3.3.2 Des effets sur les groupes cibles

- **Au niveau des femmes :**

Les femmes sont les premières à avoir bénéficié d'un changement positif durable directement à la suite du projet REAP :

- ***Estime de soi, plus d'assurance.*** Reléguées longtemps à un rang social bien inférieure à celui de l'homme dans les zones d'intervention, le premier succès de REAP est d'avoir permis aux femmes d'être conscientes elles-mêmes de leurs valeurs, et de mieux s'estimer.

- **Reconnaissance et valorisation au sein du foyer, dans la communauté, dans la commune, voire dans la région** (via Comités de femmes) : affirmées par toutes les parties prenantes.
- **Perception de la capacité d'exercer des activités générant des revenus** (vs seulement des activités ménagères) (ex : *Anja Haut*). Cette conscientisation qui semble anodine est pourtant cruciale et a été un excellent moteur de développement : elle a déclenché l'estime de soi, l'assurance, la motivation, la mobilisation *des autres femmes, etc.*
- **Connaissance et capacité de revendication de leurs Droits**. Cette conscientisation a entraîné d'autres effets :
 - En Androy : droit à l'héritage.
 - Moins de violences basées sur le genre (VBG) (ex : à *Mahatalaky sud*)
 - Propriété, accès et utilisation des ressources (à *Marofandilia, à Bevarobe, ...*)
- Nouveaux rôles au sein du foyer : **contribution financière, capacité de décision**
- **Citoyenneté** : capacité à signer, une grande fierté des femmes bénéficiaires du projet REAP dans les deux régions d'intervention. L'obtention de 118 cartes d'identité nationale dans le Menabe, grâce à l'appui de l'ONG Fanoitra et la mobilisation de tous les responsables administratifs concernés ; cette activité a été déclenchée par l'exercice des AGR, nécessitant une identification des femmes participantes. Une telle action contribue par ailleurs au Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, notamment dans son objectif 4 « munir tous les migrants de preuve d'identité légale et de papiers adéquats ».
- **Indépendance financière des femmes.**
- **Autonomisation des femmes.**

Ainsi, **l'autonomisation des femmes, qui est un des piliers de la théorie de changement de REAP, est atteinte** ; mais elle doit servir de levier à la préservation de la paix et la cohésion sociale.

- **Au niveau des Comités de femmes :**

Si le résultat escompté par REAP est de faire du comité de femmes un acteur reconnu et respecté contribuant au maintien de la paix et de la cohésion sociale au sein des communautés, le projet a eu bien d'autres effets sur cet « **acteur à part entière** » :

- C'est **devenu un modèle pour les autres femmes, voire les hommes.**
- **Participant aux réunions, aux décisions et aux conseils** : au niveau des fokontany et des communes.
- **Acteur de sensibilisation et source d'initiatives**. Dans les thématiques de la paix, la sécurité, la protection de l'environnement, mais également la santé, le planning familial. Ex : *formation MPPSPF les 02-03-04/01/2022 à Morondava et sensibilisation effectuée par les comités de femmes par la suite, mobilisation pour des travaux d'intérêt général...*
- **Intégration dans les instances de décision communales et régionales** : via VOI (les membres de 8 comités de femmes ont intégré les VOI de leurs villages respectifs) ; à Antsoha où il n'y a pas de VOI, négociation avec MIKAJY pour l'intégration du comité de femmes dans

la future structure locale de concertation¹⁰ (SLC) à installer avec l'appui de celui-ci, via les plateformes régionales comme FIVE Menabe, ...



Illustration 12 : Réunion de comité de femmes avec FIVE Menabe au niveau régional

- Enfin, le comité des femmes a endossé le rôle de **Protecteur des biens communs** (forêt, marchés, ...) dans le Menabe.

- **Au niveau des ménages**

Les ménages ont également bénéficié d'effets positifs grâce au

projet REAP :

- En premier lieu, c'est **l'amélioration des revenus du ménage** qui est mis en exergue, tant par les hommes que par les femmes. Elle a par ailleurs entraîné les effets suivants :
 - **Amélioration de l'alimentation.** Ex : capacité à acheter de l'huile, des épices, à manger des légumes, des œufs.
 - **Hygiène et santé améliorées.** Ex : grâce à l'accès à l'eau Tomitsy, grâce aux AGR : capacité à acheter du savon, capacité à aller se soigner dans les hôpitaux.
 - **Amélioration de la scolarisation des enfants.** Ex : à Marofandilia, une femme témoigne que ses enfants n'étaient pas scolarisés pendant 3 ans faute d'argent ; maintenant, grâce aux AGR, elle peut les envoyer dans un collège privé payant.
- **Une meilleure harmonie dans le couple et le ménage**, grâce à la sensibilité au genre introduite par le projet : partage des dépenses, des responsabilités et des décisions, plus d'estime envers l'un et l'autre.
- **L'application du planning familial.** Ex : Lambokely.
- A Androy, **Droits des filles** : scolarisation, pas de mariage précoce ou « valy fofo », ces droits sont inscrits dans les « dina » et le non-respect entraîne des sanctions.

- **Au niveau des Communautés :**

Quatre effets positifs ont été constatés au niveau des communautés cibles du projet :

- **Un nouveau schéma communautaire** avec une place importante des femmes, et un nouvel acteur « le comité de femmes » : respecté et craint.
- **Une sensibilité au Genre** qui s'installe dans les interactions au sein de ces communautés.
- **Plus de cohésion sociale, de paix et de sécurité** : effets conjugués des actions des comités de femmes, des dina, des rituels de paix, des éclairages publics, etc., notamment entre migrants et locaux (ex : à Marofandilia, à Beroboka) ; il y a également moins de conflits larvés dans les communautés cibles grâce à des interventions rapides des comités de femmes. Et enfin, certaines personnes ressentent que les populations sont devenues plus conciliantes (ex : Marofandilia).
- Enfin, un nouvel élan est palpable dans **la dynamique économique** de ces communautés.

- **Au niveau des migrants :**

A l'échelle de ce projet pilote, deux effets sont marquants au niveau des migrants :

¹⁰ Les domaines de compétence de la commune portent notamment sur l'identification des potentialités et des besoins économiques, sociaux, culturels et environnementaux et la mise en œuvre des opérations y afférentes ». Prônant l'approche inclusive, le Ministère de l'intérieur et de la décentralisation a lancé la mise en place des structures locales de concertation (SLC) dans les communes pour permettre aux représentants des différents acteurs locaux de participer à ces réflexions. Mais sur les 700 environ installées dans tout le pays, seules 200 sont opérationnelles en juillet 2021.

- **Le retour de 28 familles migrantes (133 personnes) dans l'Androy**, suite aux actions de persuasion et d'appui financier des comités de femmes. *Ex : à Mahatalaky sud 5 ménages, 25 personnes ; à Anja Haut : 4 ménages, 19 personnes ; à Beavoha sud : 4 ménages, 27 personnes.* C'est d'autant plus remarquable que face au contexte de sécheresse et de Kere dans le Sud, et à la pandémie Covid 19, le projet lui-même a supprimé le projet pilote d'accompagnement de retour volontaire de migrants. L'élément déclencheur est la foi en un meilleur avenir socioéconomique par la démonstration faite par le projet REAP : AGR et comités de femmes.
- Au Menabe : **octroi d'un terrain par le maire d'Antsoha pour six ménages de femmes membres du comité de femmes qui ont quitté Kilibemagnitsy, campement illícite situé dans le noyau dur**, avec l'intention de ne plus y pratiquer la culture de maïs, suite au plaidoyer de ces femmes, appuyé par le socio-organisateur de l'ONG Fanoitra. Un tel phénomène n'avait pas de précédent et a marqué les esprits. **Il fait entrevoir des possibilités de relocalisation des migrants, bien entendu avec une étude plus approfondie des mesures accompagnatrices nécessaires.**

A ce stade, quelques remarques sur la théorie de changement de REAP peuvent être émises :

- Miser sur l'autonomisation des femmes et leur promotion pour qu'elles contribuent au maintien de la paix et la cohésion sociale est une théorie pertinente. Mais plusieurs hypothèses et risques doivent être tenus compte si non adressés dans le cadre du projet car les femmes ne sont qu'un acteur parmi tant d'autres concernés, notamment sur les conflits liés aux ressources :
 - Les agissements des hommes, même au sein des ménages concernés par les nouvelles AGR, sont des activités plus à risques que celles des femmes, pour avoir un espace socioéconomique plus apaisé. En effet, les hommes peuvent toujours s'adonner aux cultures de maïs et d'arachides, surtout celles d'envergure, et ils le font souvent dans les villages limitrophes et non dans leurs propres villages.
 - Face aux points de vue divergents avec la DREDD dont la méthode est répressive, des activités conjointes auraient gagné à être réfléchies en amont et mises en place avec ou en parallèle avec celles des comités de femme. La démonstration aurait été : « le comité des femmes est une alternative complémentaire et efficace ». La DREDD serait d'ailleurs sources de données / moyens pour tout indicateur relatif à la préservation de l'APMA.
 - Il y a un équilibre à faire sur le dimensionnement des populations bénéficiaires des AGR face au caractère pilote du projet et la nécessité d'avoir une masse critique pour être plus impactant et anticiper des effets négatifs (incompréhension, jalousie, entraînant d'autres conflits, etc.).
- D'autre part, **la relocalisation des migrants** est aussi une alternative à considérer mais pas seulement le retour de ces derniers. En effet, (i) la discussion avec les migrants à Tomitsy montre que pour eux, à partir du moment où leurs parents, sur deux ou trois générations, sont déjà installés et morts, enterrés dans le Menabe, celle-ci est devenue leur « tanindrazana », terre de leurs ancêtres ou patrie. Ils ne souhaitent aucunement repartir en Androy. C'est conforme à la tradition des Antandroy : les défunts restent là où ils touchent terre, c'est donc normal que les migrants de Tomitsy s'attachent à la terre où sont restés leurs aïeux. Or, ils sont dans un campement près du noyau dur, environ 400 enfants, sans école, sans infrastructures autres que celles mises par REAP (points d'eau) et leur situation ne peut donc pas générer de développement durable. De plus, (ii) la libre circulation des malgaches dans tout le pays est un droit constitutionnel, d'ailleurs martelés par les gouverneurs du Menabe et de l'Androy : il faut donner la possibilité aux migrants de s'installer harmonieusement dans leurs régions d'accueil ou de retourner volontairement dans leurs régions d'origine. Enfin, (iii) le cas des six ménages déplacés depuis le noyau dur de Tomitsy montre qu'il est possible de relocaliser des migrants moyennant une stratégie bien préparée incluant des terrains disponibles. A ce propos, les problèmes fonciers de la région Menabe (où toute région d'accueil) sont des risques qui étaient à considérer dans la théorie de changement de REAP, et sa mise à l'échelle future.

3.3.3 Des effets indirects

Au-delà des groupes cibles du projet, REAP a également induit d'autres effets inattendus.

- **Effets sur les hommes et leur relation au genre, l'égalité des sexes :**

Bien que l'effet de REAP sur le Genre ait déjà été mentionné maintes fois (au niveau des ménages, de la communauté), il est important de le souligner au niveau des hommes. En effet, il ne pouvait y avoir d'autonomisation de femme sans adhésion des hommes. Il faut souligner que dans l'Androy, le contexte de pauvreté accentué par la récente période de grande sécheresse et de kere a contribué à faciliter l'acceptation des hommes de changement permettant de renverser cette situation. Grâce aux actions de REAP avec les femmes, cela se traduit par :

- Une redistribution des rôles dans les foyers : les hommes s'occupent des tâches ménagères et des enfants, et ils le font et le disent fièrement ; fait inimaginable, notamment dans l'Androy, auparavant.
- Estime des femmes : la considération des avis des femmes, l'acceptation et la valorisation de leurs nouveaux rôles, sont des changements de mentalité importants au niveau des hommes.
- Mobilisation pour faire des travaux communautaires, à l'instar des femmes : cas de *Beroboka*.

Témoignage du Chef fokontany de Anja Haut, Androy

« Le projet REAP a apporté l'amélioration des revenus, le progrès et la lumière. Il a apporté un énorme changement dans l'application des droits des femmes. Avant : il n'y avait aucune entraide entre l'homme et la femme, c'était de l'esclavagisme. La femme faisait tout et l'homme se faisait servir. La femme n'avait droit à rien, ni à la parole, ni aux biens. Même à observer un couple dans la rue, l'homme marchera tranquillement sans préoccupation, tandis que sa femme le suivra avec un bébé sur le dos, un fagot de bois dans une main et un sac avec de victuailles dans l'autre, et c'est naturel. Maintenant, le mari et la femme s'entraident, se respectent. Ils ont chacun leur droit. L'homme fait aussi les courses maintenant, ou prépare à manger. C'est du progrès. » Mahefa Revosira.

Témoignage de Jacques à Beroboka, Menabe

« Ma femme est membre du comité de femmes de Beroboka et j'admire vraiment tout ce qu'elles font de dedans. Beaucoup d'initiatives qui développent notre communauté. J'aimerais en faire autant mais je ne suis pas une femme, je ne peux pas intégrer le comité. Alors je me suis dit que je vais mobiliser mes amis. Mon objectif est de nettoyer et d'aménager un vaste terrain pour en faire une place du marché. En effet, le marché actuel est étroit et mal placé et cela crée des accidents lors des jours de marché. J'ai pu mobiliser six hommes pour faire ces travaux, d'autres se sont moqués de nous de faire ce travail ingrat, sans paiement, mais nous avons persévéré. Il a fallu ensuite demander l'autorisation au maire et la formalisation de notre initiative a coûté 5000 Ar. Nous avons réchigné à le payer car nous faisons déjà du travail bénévole, mais au final, nous avons quand même payé, comprenant que c'est le prix de la légalité de nos travaux. Entre temps, nous avons constaté que le village comporte d'autres « couloirs » insalubres également, et nous avons aussi entrepris de les nettoyer pour un souci de santé publique cette fois-ci. Nous sommes motivés maintenant car nous nous rendons compte qu'avec juste de la bonne volonté, nous pouvons contribuer à faire avancer les choses. Ainsi, nous nous sommes déjà fixés d'autres objectifs : après la place du marché, nous nous attèlerons à la mise en place d'une station de taxi-brousse car il y a beaucoup de passages devant notre village, mais pas d'arrêt. Nous souhaiterions installer un guichet, qui pourrait être une source d'argents pour la communauté ».



Toute fière, Elisa, la femme de Jacques l'écoute attentivement avec un grand sourire, tout en allaitant son bébé. En effet, quelques minutes plus tôt, l'interview a commencé par celui d'Elisa, et son mari qui s'est occupé de leur bébé en attendant, est venu l'apporter à sa mère pour l'heure de la tétée. Rien que ce geste si anodin est déjà une grande révolution, car voir un mari pouponner n'était pas encore imaginable, avant REAP.

Illustration 13 : Jacques, Elisa et leur bébé

- **Effets induits négatifs**

- Cas des migrants de Tomitsy. Comme souligné plus haut, le campement des migrants à Tomitsy n'est pas viable à plus long terme. Les appuis qui leur ont été apportés, notamment les infrastructures, sont interprétées par certaines parties prenantes, et certains migrants concernés eux-mêmes, comme une légitimation de leur implantation près du noyau dur. Cela génère plusieurs risques : difficulté de relocalisation car ancrage favorisé, risque de créer un précédent, et la situation est source de tensions et de conflits notamment avec la DREDD. La stratégie de relocalisation est de ce fait une nécessité urgente.
- Une autre forme d'insécurité est apparue dans les zones d'intervention de REAP : attaques de deux épiceries installées dans le cadre des AGR initiées par le projet, à Antsoha et à Tanandava. Parmi les causes évoquées sont la jalousie et les mécontentements éventuels des membres de la communauté non bénéficiaires des AGR, mais aussi la pure convoitise face à la pauvreté surtout quand l'interdiction des activités de défrichage et de culture dans la forêt est de plus en plus soutenue. Cette dernière cause suppose qu'une épicerie aurait été attaquée indépendamment du fait qu'elle ait été mise en place par REAP. Néanmoins, ces attaques se présentent comme des risques à prendre en compte par le projet, notamment dans le cadre de la stratégie de ne pas nuire (do no harm). Quelques pistes de recommandations : (i) sur le format des AGR abordé en partie plus haut : atteindre une masse critique impactante ; (ii) choisir des AGR avec des méthodologies permettant une réplique rapide (à l'instar des champs écoles de l'Androy mais avec plus de moyens d'accompagnement les formations en cascade), (iii) une approche Information Education Communication (IEC) plus conséquente, pour avoir une meilleure compréhension et une meilleure adhésion de la population (*ex : sur les critères de sélection des bénéficiaires, ceux d'attribution des filières, et les objectifs et les obligations attendus du projet mais également des bénéficiaires et des communautés., etc.*).

3.3.4 Des effets catalytiques

Enfin, projet pilote innovant, REAP a produit des **savoirs, des savoir-faire, des leçons apprises et des stratégies**, qui peuvent être capitalisés et reproduits ou mis à l'échelle. Certaines activités / savoir-faire issus de REAP ont eu des effets catalytiques immédiats :

- Au niveau de SOS VE : le déploiement de la méthodologie de mise en place de comité de femmes, avec des critères de leadership dans la sélection des femmes a été d'ores et déjà adopté au sein de l'organisme dans ses futures actions.
- Les rituels de paix pilotés par l'Association HASOA a déjà fait un émule : le fokontany Lambokely a déjà demandé l'appui du comité des femmes et de l'Association pour en bénéficier et un rituel de paix a été fait pour eux.
- Au niveau des femmes / comités de femmes : des formations en cascade sont faites spontanément entre les femmes : à Androy formation en CUMA des femmes de Beavoaha nord par celles de Beavoaha sud ; au Menabe / Beroboka, formations en genre, plaidoyer, etc.

- Quant aux stratégies régionales relatives aux migrations élaborées dans le cadre de REAP :
 - Région Androy : prise en compte des points saillants de la stratégie de migration dans le PRD en cours d'élaboration selon la décision du gouverneur. Celui-ci sollicite d'ailleurs le point focal de REAP basé à Ambovombe pour y contribuer afin de la bonne réalisation de cette décision.
 - USAID a manifesté d'ores et déjà sa volonté de participer à la mise en œuvre des deux stratégies régionales, à Androy et dans le Menabe, via leurs actions de développement et humanitaires. L'organisme a d'ores et déjà demandé l'accès à la stratégie de la région d'Androy afin de s'y préparer car il n'avait pas participé à son élaboration.

Il faut souligner **le grand potentiel de réplication** du projet REAP au vu de toutes les régions concernées par la migration dans le pays : Atsimo Andrefana, Bongolava, Boeny, Betsiboka, Diana, Sofia, Atsinanana, etc. et les conséquences sur les autres aires protégées comme Ankarafantsika ... Les savoirs sur la dimension « Migration et changement climatique » sont par ailleurs intéressants non seulement pour Madagascar mais également au niveau international. Si REAP n'avait pas mentionné d'effets catalytiques en termes de partenariats techniques et financiers pour déployer sa mise à l'échelle, OIM Madagascar est en pourparlers avec MEDAIR et Swiss Peace pour réfléchir à une collaboration dans ce sens. Les agences partenaires prospectent pour engranger des partenariats et mettre à l'échelle le projet.

3.3.5 Le système de suivi-évaluation de REAP

Le système de suivi-évaluation de REAP a été constitué essentiellement de tableaux de bord traçant les progrès des réalisations avec les indicateurs adéquats (un tableau de bord par région mais consolidé), des missions de suivi sur terrain trimestriels, quand les restrictions dues à la Covid 19 ne les empêchaient pas, les réunions périodiques de l'équipe projet, les rapports des partenaires de mise en œuvre et les rapports techniques et financiers semestriels adressés à PBF. Globalement, il a été efficace pour mesurer les progrès du projet en termes de contribution des femmes dans la consolidation de la paix. Pour les données quantitatives, les améliorations nécessaires sur les indicateurs liés à la baisse des conflits, dont ceux liés aux ressources, et au nombre de ménages ayant abandonné le défrichement de la forêt ont été pointées. Quant aux données qualitatives, si elles n'étaient pas présentes dans les tableaux de bord, elles l'étaient dans les rapports produits par le projet. Enfin, les tableaux de bord et le canevas de rapport transmis au PBF mettent en exergue les résultats du projet et ne mettent pas en évidence ses effets et impact (indicateurs au niveau des objectifs spécifiques et généraux). Néanmoins, les rapports détaillés des partenaires de mise en œuvre ont permis de pointer la majorité d'entre eux.

3.3.6 Des facteurs de succès

Plusieurs facteurs sont à la base de l'efficacité du projet REAP :

- **La mobilisation, le dynamisme et la volonté des femmes.**
- **Les partenaires de mise en œuvre ancrés localement** : (i) cela induit **une connaissance du contexte, surtout socioculturel, des équipes locales de mise en œuvre très intégrées**, facteur important pour la compréhension des parties prenantes, l'approche et l'efficacité. *Ex : le socio-organisateur de l'ONG Fanoitra, Bonaventure d'origine Antandroy, a adopté le nom Manombosoa (nom Antandroy typique) dont il s'est doté durant REAP, parmi les efforts d'intégration aux communautés dont il a fait preuve ; très lié avec les migrants, il a par exemple animé des activités de football auprès des enfants des migrants ; c'est celui qui a réussi à convaincre des migrants de sortir du noyau dur.* (ii) Des partenaires ancrés localement offrent aussi **les opportunités de leurs initiatives locales en synergie avec REAP**. *Ex : SOS VE a la possibilité d'appuyer les AGR 3 mois après la clôture de REAP, et la possibilité de continuité les activités avec 3 Fokontany (Antanandava, Ambotry, Anja haut) via un nouveau projet.*
- **Le savoir-faire avéré des partenaires de mise en œuvre notamment dans la mise en place des comités de femmes et l'empowerment des femmes.** En effet réussir la mise en

place des comités de femmes en un temps très court est un vrai exploit qui s'explique. Ex : SOS VE a déjà une expertise de mise en place de « maisons de femmes », de dina, de la masculinité positive et la parentalité positive. Idem pour ONG Fanoitra en matière de renforcement de capacité en genre, leadership, plaidoyer et médiation : l'équipe interne renforcée préalablement.

- **L'approche socioculturelle** : Considération à la fois des cultures des locaux et des migrants. L'intégration des autorités traditionnelles et locales et des hommes dans le processus est déterminante, c'est même la première activité pour ONG Fanoitra, avec la conscience que « si cette intégration est ratée, le projet est raté ».
- Les deux points précédents contribuent **au principe de « Do no harm » ou « ne pas nuire »**. En effet, le plus grand risque de nuire aux communautés dans le cadre de projet tel que REAP est la méconnaissance ou non prise en compte de l'aspect socioculturel.
- **Les méthodes de renforcements de capacités** des partenaires de mise en œuvre : jeux de rôles, supports visuels, danse, émissions radio, échanges. Méthodes adaptées au profil des femmes et des communautés cibles.



Illustration 14 : Support de formation AGR

- **La synergie avec les autres programmes/projets** : PDSPE PNUD à Androy (Fkt Ambatopilake, Teza Ankamena, rétention dunes, champ école, ...) et MIKAJY au Menabe (AGR, reboisement, stratégie régionale).
- **L'approche participative et la forte implication des points focaux**. En particulier face à la cartographie d'acteurs avec des intérêts et motivations divergents : Ex: OIM/DREDD dans le Menabe.
- **La conception et la mise en œuvre dynamiques, évolutives, participatives, concertées, inclusives et genrées du projet**.
- **La bonne échelle** du projet en tant que pilote.
- **La bonne coordination des OSC partenaires** de mise en œuvre dans le Menabe où ils étaient plusieurs.

3.3.7 Des contraintes et des défis rencontrés et leurs solutions

Tableau 7 : Contraintes, défis de REAP et solutions adoptées

Contraintes / Défis	Conséquences	Solutions / Adaptations
Durée de mise en œuvre trop courte (réduite encore par le temps de contractualisation relativement long)	Calendrier serré, voire insuffisant pour les activités prévues (9 mois durée effective dans l'Androy)	<ul style="list-style-type: none"> - AGR dans l'Androy : 3 mois d'accompagnement en plus post projet pris en charge par SOS VE. - Formation groupée des comités de femmes à Androy, efficace - Potentiel de leadership ajouté dans les critères de sélection des femmes pour les comités (SOS VE) - AGR Menabe : activités primaires et secondaires, dont 1 à cycle court (généralement la primaire) - Demande de prolongation de 6 mois auprès de PBF.
Covid 19	- Calendrier serré	- Subidem
Sècheresse et Kere au sud	<ul style="list-style-type: none"> - Contexte non propice au retour volontaire des migrants (plus la Covid 19) - Paradoxalement dans ce contexte, les enjeux de migration sont plus prégnants 	- Suppression du projet pilote d'accompagnement des retours volontaires Produit 1.2
Poids des us & coutumes	- Bas rang social des femmes à faire évoluer = aller à l'encontre de la culture = risque de nouveau type de conflits (principe « do no harm »)	<ul style="list-style-type: none"> - Intégration des autorités locales et traditionnelles dans tout le processus - Porte d'entrée AGR
Changement de comportement, sociétal sur un temps court	- L'acceptation de l'autonomisation des femmes dans des communautés dont la culture positionne la femme tout en bas de l'échelle (Antandroy) est risquée	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance approfondie de la culture (approches SOS VE, FANOITRA) - Intégration des autorités locales et traditionnelles dans tout le processus - AGR : clé efficace pour la valorisation des femmes
Risque de cloisonnement opérationnel et géographique Androy – PNUD / Menabe – OIM	<ul style="list-style-type: none"> - 1 seule logique d'intervention, mais 2 actions avec des rythmes et approches différents (ex : <i>conduites comité de femmes avec maison des femmes en Androy, symbolique forte, éducation financière, GVEC AGR. Menabe : AGR primaire et secondaire...</i>). - Pas d'échanges en cours entre partenaires de mise en œuvre. - Risque de confrontation / divergence vision Sud et vision Ouest - Expertises complémentaires OIM (migrations) et PNUD (développement, gouvernance) nécessaires dans les 2 régions, mais l'une seulement est présente. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion interagences régulières - Echanges systématiques des documents cadres pour éviter le trop grand décalage et garder une vision commune.

Contraintes / Défis	Conséquences	Solutions / Adaptations
Menabe : diversité d'acteurs avec des intérêts, des points de vue, des cultures divergents / différents	<ul style="list-style-type: none"> - DREDD pour la répression et l'emprisonnement, OIM approche Droit de l'homme ; - Litige sur le cas de Tomitsy : campement très près du noyau dur, appui et infrastructures « légitimant leur installation » - Filière puissante voire mafieuse du maïs vs Protection de l'environnement - Locaux (Sakalava) et migrants (surtout Antandroy) gardant farouchement leurs us et coutumes, au risque de bafouer ceux des autres (ala faly, considération des femmes, règlements des litiges avec des zébus, etc.) - Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - Approche très participative sur toutes les activités du projet, discussion avec toutes les parties prenantes sur chaque décision importante. - Forte implication du point focal OIM et relationnelle forte avec toutes les parties prenantes, même si divergence de points de vue. - Valorisation de tous les potentiels et actions locaux (synergie, complémentarité). - Rituels de paix, respectant la culture de tous, approuvés et craints. - Système de médiation des conflits par les « ziva »
Insécurité	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en danger des personnes lors de la mise en œuvre des activités 	<ul style="list-style-type: none"> - Vigilance extrême, notamment en période de récolte de maïs - Echanges avec les autorités locales et traditionnelles et respects des consignes

3.4 Efficience

L'évaluation du critère d'efficience du Projet REAP montre, une fois de plus, les contraintes temps subies pour la mise en œuvre du projet, qui ont eu des impacts négatifs sur le taux de « *delivery* » du projet et résumé dans le tableau ci-après :

Tableau 8 : Contraintes Efficience globale

	Budget approuvé par PBF \$ USD	Budget initial alloué GEWE	Budget transféré \$USD	Réalisation \$USD	Taux delivery	Dépenses effectives GEWE \$USD	Taux delivery GEWE
OIM	800,113.90		800,114	752,056.51	94 %		
PNUD	699,886.10		489,920	403,907.81	82 % <i>(58 % par rapport budget initial)</i>		
Total	1,500,000	1,200,000 (80 %)	1,290,034	1,155,964.32	90 % <i>(77 % par rapport budget initial)</i>	911 813,30	79 %

Par rapport au budget initialement approuvé par le PBF d'un montant total de US\$ 1,500,000, dont US\$ 800,113.90 pour l'OIM et US\$ 699,886.10 pour le PNUD, le montant total effectif transféré a été de US\$ 1,290,034, dont US\$ 800,114 pour l'OIM et US\$ 489,920 pour le PNUD. La raison est que le PNUD n'a pas sollicité la seconde tranche de fonds, n'ayant pas pu atteindre le taux de *delivery* de 75 % de la première tranche.

Si tels étaient les fonds alloués et effectivement transférés, selon les derniers rapports financiers des deux Agences d'exécution, les dépenses totales ont été de US\$ 1 155 964,32 dont US\$ 752,056.51 pour l'OIM (soit 94 % de taux de *delivery* par rapport aux fonds alloués par PBF) et US\$ 403 907,81 pour le PNUD (soit 58 % par rapport au budget initial approuvé, mais 82 % par rapport aux fonds effectivement reçus).

Les raisons évoquées pour expliquer cet écart de *delivery* sont : (i) le retard dans le démarrage et la mise en œuvre de certaines activités aussi bien dans l'Androy que dans le Menabe, en raison de la complexité de recherche de partenaires de mise en œuvre qui avaient le profil adéquat pour répondre aux besoins sur le terrain, (ii) l'insécurité alimentaire due à la grande sécheresse dans le Sud, qui a beaucoup retardé la mise en place et l'opérationnalisation du projet sur le terrain, (iii) les graves contraintes dues à la crise sanitaire Covid-19 qui ont entraîné des restrictions de déplacement et donc de mise en œuvre opérationnelle effective du projet.

Par contre, **la majorité des partenaires de mise en œuvre sur le terrain ont pu avoir un taux de *delivery* élevé par rapport aux fonds alloués, dont quatre presque 100 % (Fanamby, Green Mada, Save, Hasoa) et deux entre 72 % (SOSV) et 64 % (Fanoitra), voir le tableau ci-dessous. A bien noter que seules ces deux dernières OSC ont continué les activités sur le terrain après la fin du projet REAP, sur leur fonds propre, visant la continuité et la durabilité des activités qui ont été initiées et pour lesquelles des résultats et changements palpables ont été notés.**

SOSV Mise en place institutionnelle et opérationnelle Comités Femmes, AGR - ANDROY	16.11.2020 02.12.2021 (12 mois)	1 240 290 398,36	888 818 449,07	71,66 %	70,25 %	29,75 %
FANAMBY Pépinières et facilitation commercialisation	13.07.2021 30.11.2021 (5 mois)	109 546 000	109 246 000	99,73 %	69,23 %	30,75 %
FANOITRA Mise en place, RC et accompagnement Comités Femmes, AGR - MENABE	28.10.2020 15.06.2021 (8 mois)	168 593 200	107 517 900	63,77 %	61,00 %	39 %
GREEN MADA Facilitation AGR MENABE	19.04.2021 15.11.2021 (7 mois)	480 000 000	487 490 617	99,95 %	75,01 %	24,99 %
SAVE Reboisement	2020 25.02.2021 (4 mois)	74 688 300	74 588 300	99,86 %	77,48 %	22,37 %
HASOA Dispositif de suivi	15.06.2021 15.11.2021	39 784 000	39 784 000	100 %		

Tableau 9 : Efficience des Partenaires de mise en œuvre

Par rapport au **Marqueur de Genre**, soit le niveau 3, le budget total pour faire progresser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (GEWE) dans le contexte de la consolidation de la paix devrait atteindre les normes de 80 % demandées par le PBF. Ce taux de delivery est presque atteint car par rapport au montant total de réalisation du projet REAP, ce taux est de **79 %¹¹**, calculé selon le dernier rapport financier annuel 2021 - PBF.MDG_320_REAP. **C'est ainsi un taux GEWE satisfaisant.**

Pour conclure, l'efficience du Projet REAP a été limitée si on estime le taux de delivery global et celui de delivery par les deux Agences. Mais elle est positive par rapport aux résultats et changements perçus sur le terrain et malgré le temps très limité de mise en œuvre par les partenaires. Elle est positive aussi par rapport à la progression de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le contexte de la consolidation de la paix.

3.5 Impacts

Le défi à relever par REAP est d'apporter des changements durables en œuvrant pendant un temps très court. C'est d'autant plus difficile que le changement attendu est sociétal, relève du comportement. Néanmoins, on observe un impact socioculturel, voire politique, dans les zones d'intervention deux régions :

- **A Androy, un impact socioculturel : traduit par l'évolution du rang social des femmes.** L'ethnologue au sein de l'ONG SOS VE illustre le rang social des femmes Antandroy ainsi : « les hommes, les zébus et les femmes ». Grâce aux comités de femmes, et les différents « dina » mis en place : la pratique de la polygamie a diminué, le mariage précoce est interdit, et les femmes ont le droit d'hériter autant que les hommes (*Ex : les témoignages à Teza Ankamena, à Anja Haut, à Beavoaha sud des premières femmes qui ont hérité telles que Vitesie, Rasoamaniry, Nalozae...deux ont même eu des zébus*).
- **Dans les deux régions, un impact socioculturel et politique : traduit par la promotion des femmes dans les communautés.** L'application des « Droits des femmes », les femmes intégrées dans les sphères de décision ou promotrices de dynamiques communautaires illustrent bien ce changement.

On assiste donc à un vrai changement de paradigme quant à la position des femmes dans ces communautés d'intervention.

¹¹ Toutes les activités entreprises dans le cadre du projet REAP, et donc les ressources financières correspondantes et mises à disposition des OSC partenaires, sont dédiées à l'empowerment des femmes. 2/3 des coûts de ressources humaines globales, des infrastructures mises en place et autres ressources mobilisées servaient ces activités.

Mais qu'en est-il de l'impact de cette promotion de femmes dans le maintien de la paix et la cohésion sociale face aux menaces liées aux migrations non maîtrisées, cœur du projet REAP ?

Le temps très court de mise en œuvre a permis de constater un **effet** du projet sur la paix et la cohésion sociale **dans les communautés cibles**. Il s'agit d'une contribution des femmes, via les comités de femmes mais aussi les différentes activités de REAP dans lesquelles elles étaient impliquées, dans ce maintien de la paix et la cohésion sociale. Mais trois grands facteurs ne permettent pas à REAP de transformer cet effet positif sur la paix et la cohésion sociale en un changement sociétal durable, un impact :

- D'une part, deux ans est trop court pour qu'un changement au niveau des communautés prennent racine et s'installe sur le long terme.
- D'autre part, par son caractère pilote, REAP concerne peu de bénéficiaires et une trop petite zone d'intervention (5 sites dans l'APMA alors que celle-ci comporte en tout 67 fokontany, 13 fokontany sur 176 dans le Tsihombe). Les changements qui y sont obtenus en deux ans ne peuvent pas renverser les menaces qui ne sont pas adressées dans les autres zones et qui font pression sur la zone d'intervention eu projet.
- Enfin, les causes de tensions et conflits sont multiples et hors de la logique d'intervention de REAP, les pressions sur les ressources sont plus grandes au niveau des communes, de la région... Selon le point focal de REAP au Menabe : « *sur une échelle de 10 sur les problématiques dans l'APMA, REAP en a adressé 2* ». L'ancien chef de mission de OIM Madagascar, qui était à l'initiative de REAP est conscient qu'il faut changer d'échelle au plus vite pour avoir un impact réel sur la situation sinon, « *on éteint un incendie avec des seaux d'eau* », ou « *on escalade une montagne avec des petites mains* » : par rapport aux enjeux socioéconomiques et environnementaux appréhendés.

Enfin, le projet REAP a contribué à la réalisation des ODD suivants :

- ODD 1 / 1.5 : Lutte contre la pauvreté
- ODD 5 / 5.5 : Egalité entre les sexes, dont prises de décisions à tous les niveaux
- ODD 6 / 6.1 : Accès à l'eau potable
- ODD 7 / 7.1 & 7.2 : Accès à l'énergie propre à un coût abordable
- ODD 8 / 8.3 & 8.4 : Travail décent, soucieux de l'environnement
- ODD 10 / 10.2 & 10.7 : Inégalités réduites, politiques migratoires planifiées et bien gérées
- ODD 13 / 13.1 & 13.b : Lutte contre les changements climatiques, avec focus femmes, populations locales et marginalisées
- ODD 15 / 15.2 & 15.3 & 15.9 : Préservation écosystème terrestre, dont forêt, biodiversité
- ODD 16 / 16.6 & 16.7 : Paix, justice et institutions efficaces, à tous les niveaux et participatifs
- ODD 17 / 17.6 & 17.7 : Partenariats pour la réalisation des ODD, partage et accès aux savoir, coopération inter agences des Nations Unies, focus environnement.

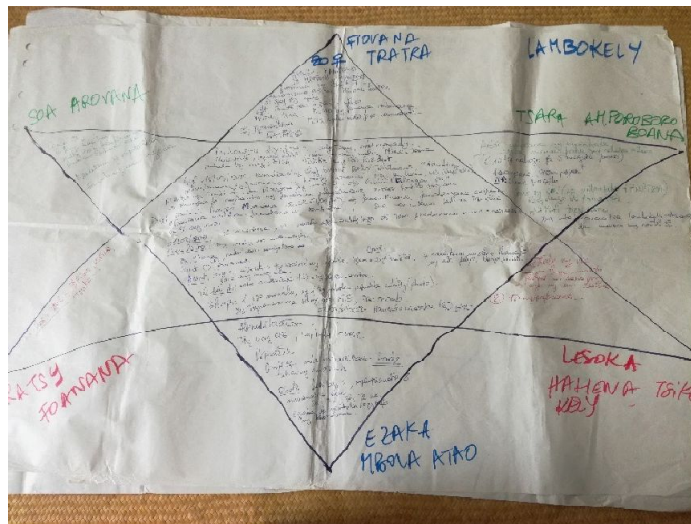


Illustration 15 : Etoile du changement, animation du Focus group à Lambokely

3.6 Durabilité

Les efforts et les mécanismes mis en place pour assurer la durabilité des acquis du projet REAP varient selon les partenaires de mise en œuvre, les moyens dont surtout le temps imparti pour celle-ci.

- La durabilité des Comités de femmes. Les comités de femmes ont une bonne durabilité technique, institutionnelle et financière.** Les compétences nécessaires sont acquises, les structures sont formalisées, et les associations créées assurent la viabilité et la durabilité des comités (ex : *Anja Haut* : 40 membres et travaillent avec *Anja Centre* : 30 membres ; à *Beavoha sud* : 96 membres, à *Teza Ankamena* 200 membres, à *Mahatalaky sud* 80 membres, etc.). Les comités de femmes ont gagné la reconnaissance des autorités locales, régionales, et sont intégrées dans des plateformes de décision. Le système « voamamy » ou GVEC (épargne et crédit communautaire) assure la viabilité économique. Ex : cotisation à partir 2000/mois à *Mahatalaky sud* ; 2000Ar/semaine à *Anja Haut*, et 20% des revenus AGR du comité de femmes va dans la caisse commune, intérêt des prêts à 10%). Les comités de femmes sont dotés de plan d'action avec des objectifs précis : achat de pirogues, construction de silo, stock de médicaments...).

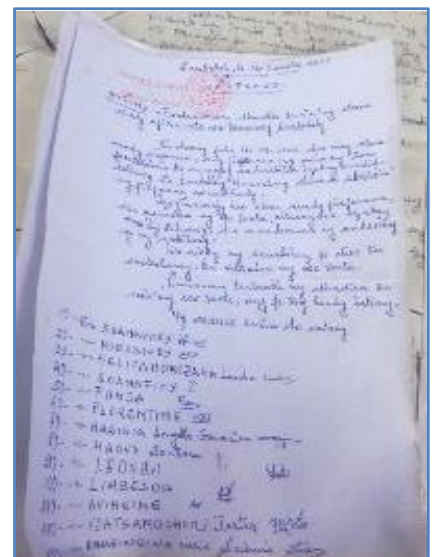


Illustration 16 : Rapport de gestion de conflit au 14/02/2022

- La durabilité des AGR :**

Tel que démontré dans l'analyse des résultats de REAP, une estimation de 3 AGR sur 4 sont rentables et donc avec de bons potentiels de pérennité. Ci-après les mécanismes et efforts mis en place pour assurer leur durabilité.

- **A Androy** : les champs écoles permettent de multiplier d'ores et déjà les pratiques. Même si certains cycles de spéculation n'étaient pas encore finis, SOS VE a continué l'accompagnement. SOS VE accompagne de manière participative le bilan des AGR des femmes, la de leur futur plan d'action et leur mise en relation avec les PTF locaux : *Fonds de développement agricole (FDA), centres de services agricoles (CSA), TTMR Menabe ou association faitière des agriculteurs du Menabe, CTAS, Circonscription de l'agriculture et de l'élevage (CIRAE), plateforme apiculture...*. Il faut également noter la pratique de l'agriculture résiliente dans l'Androy (agroécologie, semences adaptées...). **Il y a donc une mise en place des bases de la durabilité.**



Illustration 17 : Apicultrices à Tsihombe

- **Au Menabe : la majorité des activités sont maintenues.** Les filières problématiques sont : volailles et CUMA (nécessitent de l'eau), les épiceries (rentables mais 2 attaques, jalousie), la pépinière avec l'appui Fanamby (fonctionnement et débouchés). Pour cette dernière, les infrastructures installées sont sur un terrain privé loué par les femmes : il n'y donc pas de sécurisation le bail établi ne définit pas clairement le propriétaire de ces infrastructures à l'issue du projet. Les capacités des pépiniéristes doivent encore être renforcées pour qu'elles puissent réaliser leur plan d'affaires. Enfin, certaines femmes ont été mises en relation avec le projet AD2M¹² et le FDA.

Durabilité des infrastructures. Le fait saillant dans la longévité des infrastructures est le constat de puits hors d'usage, certains dès leur livraison, d'autres après quelques mois d'usage (à *Lambokely, Tomitsy, etc.*). Il n'y a pas d'initiatives communautaires ni au niveau des fokontany pour les réparer. Les comités de femmes qui se disent « protecteurs des biens communs » n'ont finalement pas toujours les capacités pour le faire. Il manque une sensibilisation et un renforcement de capacités des parties prenantes en gouvernance et gestion des infrastructures (entretiens, accès aux pièces de rechanges...), à l'instar des « comités Eau » dans le secteur Eau, Assainissement Hygiène qu'on rencontre au niveau des villages. Les autorités régionales n'ont pas la capacité financière de continuer les investissements en infrastructures au niveau des communes, pour développer les « fonds destinés aux investissements » amorcés par REAP.



Illustration 18 : Point d'eau hors d'usage à Lambokely

¹² Projet AD2M : projet de développement rural intégré visant l'émergence de pôles de développement agricole qui intègrent la mise en valeur productive avec des techniques et moyens de production résilients, la sécurisation foncière, la gestion durable des ressources naturelles et l'appui à l'accès au marché. Soutenu par le FIDA et déployé dans le Menabe et le Melaky.

- **Durabilité du reboisement.** Selon l'ONG SAVE qui a effectué un regarnissage des reboisements effectués dans le cadre de REAP en janvier 2022, celui qui a été fait à Lambokely est en bonne voie, la visite sur terrain lors de la mission d'évaluation l'a confirmé. En revanche, celui qui a été fait à Marofandilia a été incendié et seul 10% de la plantation a survécu. C'était une zone à risque car déjà sujette à incendie, mais c'est la DREDD qui a déterminé cet emplacement. La pépinière mise en place avec Fanamby pourrait être un élément de durabilité, car c'est la seule pépinière de l'APMA mais il faut déjà que les pépiniéristes soient renforcées pour rentabiliser leurs activités. Enfin, ces dernières ont été formées pour ramasser les semences dans la forêt et connaissent la démarche pour en avoir l'autorisation auprès de la DREDD : la durabilité technique et institutionnelle pour développer le reboisement est donc acquise, c'est la durabilité financière qu'il faudra renforcer.



Illustration 19 : Reboisement à Lambokely

- **Durabilité de l'observatoire des migrations.** Le CNRE n'a pas suffisamment de moyens financiers pour pérenniser l'observatoire. Il a été certes doté de quelques matériels par le projet REAP, et avait l'appui financier pour effectuer une recherche en la matière, mais même la réalisation d'une seconde étude multidisciplinaire a été faite par un organisme autre que le CNRE. Ce dernier n'a pas les ressources intrinsèques pour continuer à produire de nouvelles connaissances sur les migrations, en suivre l'évolution, animer des dialogues sociales ou politiques sur les thématiques saillantes sur les migrations. Seule la durabilité institutionnelle de l'observatoire est acquise. Pour cette structure étatique, une volonté politique affirmée au niveau central est sans doute également nécessaire pour qu'elle puisse établir un plan d'action qui priorise les recherches en matière de migrations.
- **Durabilité des acquis issus des stratégies régionales sur les migrations.** L'appropriation des autorités régionales deux stratégies sur les migrations a été confirmée et la sensibilisation au niveau national a été effectuée. Si les deux régions ont fait montre de quelques initiatives pour amorcer la mise en œuvre de ces stratégies (cf. analyse du résultat R3 du projet REAP), les deux gouverneurs ont cependant une position commune, et ceci sans se concerter. C'est la nécessité d'une dynamique au niveau national, matérialisée par une volonté politique affirmée et un pilotage stratégique pour que les mises en œuvre de ces stratégies soient coordonnées, efficaces et efficaces. En effet les enjeux des migrations sont multisectoriels et les régions concernées sont nombreuses que sans pilotage et coordination au niveau national, les actions risquent d'être vaines.

Pour conclure, **les acquis du projet REAP sont certes concrets mais fragiles**. REAP s'est fondé sur trois piliers : (i) la valorisation des femmes, (ii) l'engagement de la société civile et (iii) l'engagement des autorités locales et nationales. **Même si la stratégie de sortie du projet n'a pas été écrite explicitement, elle s'est fondée sur le renforcement de ces trois piliers.** La valorisation et l'engagement des femmes ont été atteints et se traduisent par la continuité et le développement de leurs activités, notamment les comités de femmes. L'engagement de la société civile s'est illustré par tout l'accompagnement fourni aux femmes et aux communautés tout au long du projet, mais surtout aussi par la continuité de l'accompagnement des AGR des femmes en Androy, même après la clôture de REAP pour en assurer la rentabilité et la durabilité. Mais les engagements des autorités locales et régionales est peu palpable et c'est ce qui fragilise la durabilité des acquis qui sont sous leurs autorités : les infrastructures et l'observatoire des migrations. Des mesures / activités supplémentaires d'accompagnement semblent nécessaires : renforcement de capacité des autorités locales (ex : fokontany et communes pour la gestion des infrastructures), plaidoyer auprès des autorités centrales sur la nécessité d'un observatoire des migrations... Le temps de mise en œuvre trop court, réduisant le temps d'accompagnement nécessaire aux bénéficiaires, et les petites dimensions des activités par le caractère pilote du projet ont aussi un impact sur la pérennité des acquis. Comme le dit si bien Blandine, une bénéficiaire du projet à Teza Ankamena : « *Comme un bébé, nous venons à peine de nous tenir debout et nous voulons avancer mais REAP nous lâche déjà la main au lieu de nous apprendre à marcher.* » La **mise à**

l'échelle est donc nécessaire : au niveau des communes, des 2 régions, puis d'autres régions. Des actions à court terme sans une vision à plus long terme risque par ailleurs de provoquer de nouveaux conflits locaux (*mésententes entre populations, fokontany, communes, ...*).

3.7 Synthèse des résultats

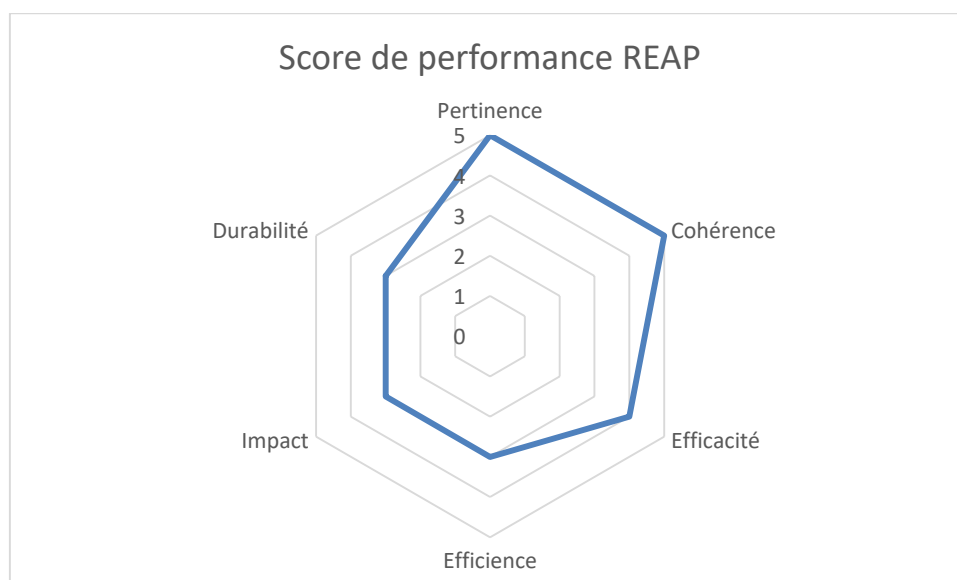
3.7.1 De la performance du projet REAP

Programme pilote, la mise en œuvre de REAP a comporté des risques mais son caractère innovant et inédit a convaincu les partenaires financiers et institutionnels de s'y investir. **Les résultats obtenus par REAP sont positifs : c'est un programme prometteur avec une performance satisfaisante**¹³.

Grâce à une approche participative, concertée, inclusive et genrée dès sa conception, le programme REAP est très pertinent et s'est positionné à la convergence des attentes de toutes ses parties prenantes : **Pertinence : 5/5**. Malgré quelques améliorations possibles de sa théorie de changement, REAP est un projet très cohérent : **Cohérence : 5/5**. Les résultats attendus ont été atteints, bien que certains, notamment les AGR dans l'Androy, l'aient été après la clôture de REAP grâce à la continuité des actions de SOS VE pour les accompagner et REAP. Cet engagement de la société civile est d'ailleurs un des piliers du projet. Celui-ci a eu plusieurs effets positifs probants, mais également quelques effets négatifs induits : **Efficacité : 4/5**. Il a donné naissance à l'élaboration de deux stratégies régionales de migrations tenant compte du rôle des femmes. Programme structurant, REAP a renforcé les parties prenantes : les femmes, les OSC partenaires de mises en œuvre, les autorités locales et régionales, pour qu'elles puissent avoir un minimum de capacités internes pour assurer la durabilité des acquis du projet. L'engagement des autorités locales et nationales est malheureusement insuffisant pour assurer la durabilité des acquis sous leurs autorités. En outre, le temps d'accompagnement trop court des bénéficiaires fragilise aussi les acquis : **Durabilité : 3/5**. Dans un délai très court, il a pu apporter des changements durables sur le rang social des femmes dans les deux zones d'intervention. Mais l'impact sur la paix et la cohésion sociale ne peut être obtenu par le projet à cause du temps trop court qui lui était imparti, de sa petite dimension par son caractère pilote, et son impossibilité à adresser toutes les causes de conflits dans l'APMA : **Impact : 3/5**. Enfin, de manière globale, les ressources disponibles de REAP n'étaient pas utilisées de façon optimale et la proportion de budget dédiée aux actions liées au Genre étaient loin d'atteindre les 80% tel que la valeur du marqueur genre 3 le nécessite selon les critères de PBF. Néanmoins, l'efficacité des partenaires de mise en œuvre sur le terrain est avérée, certains ayant même déployé leurs propres moyens, et le budget qu'ils avaient affecté au Genre tendent vers ces normes de PBF. Ces deux constats amènent à une évaluation moyennement satisfaisante de l'efficacité du projet, **Efficacité : 3/5**. La figure ci-après résume le score de performance de REAP. **Le score global est de 3,8/5** : Satisfaisant.

Figure 11 : Score de performance de REAP

¹³ Système de notation de la performance : 1 = Pas satisfaisant, 2 = peu satisfaisant, 3 = moyennement satisfaisant, 4 = satisfaisant, 5 = très satisfaisant.



3.7.2 Des forces, faiblesses, opportunités et menaces de REAP

Le tableau ci-après résume l'analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces du projet REAP.

Tableau 10 : Analyse FFOM de REAP

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • La forte pertinence du projet face aux enjeux et double focalisation parallèle des initiatives pour répondre aux menaces à la paix et à la cohésion sociale grâce à un flux migratoire maîtrisé (région de départ et région de destination) • La parfaite cohérence avec les objectifs et défis internationaux (ODD) et de l'UNDAF ; • L'alignement aux priorités nationales (PEM/PGE) et aux défis des Plans de développement régionaux ; • L'approche innovante alliant la cohésion sociale en relation avec des dynamiques migratoires et protection de l'environnement ; • La valorisation de la femme en tant que force de développement et vecteur de changements significatifs de comportement individuel et communautaire, à travers la mise en place des Comités de femmes et le renforcement de leurs capacités en termes de leadership, émancipation et autonomisation économique. • La valorisation de la culture et le respect de la tradition à travers la considération de l'importance des DINA dans l'Androy et des RITUELS DE PAIX dans le Menabe. • Des partenaires locaux bien ancrés localement, avec des savoir-faire avérés. 	<ul style="list-style-type: none"> - La durée de mise en œuvre jugée trop courte par la majorité des parties prenantes clés (partenaires de mise en œuvre, autorités régionales et communales, bénéficiaires cibles du projet), pour arriver à des changements significatifs dans la durabilité ; - La limite du nombre de fokontany ciblés alors que les besoins sont de grandes envergures et demandent une mise à l'échelle, aussi bien dans le Menabe que l'Androy ; - Le manque de coordination des interventions sur le terrain entre les équipes des deux Agences, le PNUD et l'OIM, dans l'Androy et le Menabe ; - L'insuffisance de concertation inter-régionale entre les Autorités concernées, notamment dans l'élaboration des deux Stratégies régionales de Gestion des Migrations 2022-2026.
OPPORTUNITES	MENACES

- **Les effets catalytiques** du Projet REAP dont l'approche innovante susmentionnée pourrait servir à d'autres régions touchées par la même problématique de la migration non maîtrisée de Madagascar ;
- **L'engagement et la volonté des partenaires de mise en œuvre basés localement pour assurer la continuité visant la durabilité** des initiatives : cas de SOSV dans l'Androy et de FANOITRA dans le Menabe.

- **Les risques d'éclatement de conflits sociaux engendrés par les fortes mesures répressives** des migrants dans le Menabe ;
- **La non possibilité de trouver des financements pour la mise à l'échelle de REAP** et toucher d'autres communes et régions.

4. QUELQUES BONNES PRATIQUES

- Le double focal région d'origine et région d'accueil, mais l'approche aurait gagné à avoir plus d'interactions entre les deux régions.
- Les rituels de paix, tenant compte des cultures de tous les protagonistes. Approche innovante, adaptée et adoptée par les parties prenantes. Dans un projet où l'aspect culturel est prégnant et où le cœur des activités et d'adresser des conflits : c'est judicieux, pertinent et efficace.
- Approche comité de femmes : positives et efficaces dans les 2 régions, à capitaliser.
- Approche AGR pour aboutir à une espace socioéconomique plus apaisé : les bénéfices générés sont palpables aux niveaux ménage et communautaire et c'est une clé d'adhésion des minorités influentes et bloquantes. Les AGR sont aussi une des clés de la rétention de la migration et de retour des migrants, mais il faut qu'elles fassent leur preuve.

Illustration 20 : Rituel de paix



5. LEÇONS APPRISSES

Les enseignements suivants peuvent être tirés de la mise en œuvre de REAP et appliqués ans des projets similaires.

- Le processus de recrutement de partenaires de mise en œuvre, ainsi que celui de contractualisation avec toutes les démarches nécessaires y afférentes sont longs et leur durée doit être évaluée et anticipée lors de la conception de projet. En effet, elle impacte la durée pendant laquelle les partenaires sont vraiment opérationnels par rapport au calendrier global de mise en œuvre du projet.
- Même les us et les coutumes les plus prégnants et enracinés sur la considération des femmes peuvent évoluer vite avec la combinaison : (i) d'une approche intégrant les autorités traditionnelles et les hommes, (ii) d'une très bonne connaissance de la culture et la dynamique ethnique / communautaire et (iii) de la démonstration rapide de la capacité socioéconomique des femmes.

- Pour accélérer l'empowerment des femmes et des comités des femmes, en plus des critères de vulnérabilité, ajouter le potentiel de leadership.
- Les rituels de paix sont un élément innovant et très impactant dans les processus de préservation ou de consolidation de la paix et de la cohésion sociale dans les communautés, face aux menaces liées aux migrations.
- Les menaces à la paix et à la cohésion sociale liées aux migrations non maîtrisées embrassent plusieurs secteurs : social, économique, tourisme, agriculture, culturel, environnemental, foncier, aménagement du territoire, justice... Un projet pilote ne peut agir dans tous ces domaines. L'anticipation des effets catalytiques et de la mise à l'échelle doit être réfléchie en amont pour pouvoir déployer cette dernière au plus tôt et ne pas perdre les acquis fragiles.
- La mixité est importante. Le cas de Tomitsy, campement 100% migrants Antandroy, montre un clan très renfermé sur leurs cultures (*ex : pas ouvert planning familial, alors que les autres fkt comités ont évolué, polygamie prégnante*) et ne nécessitant pas d'effort d'intégration (*ex : comme dans l'Androy, où les gens tuent et compensent par des zébus : « tafarà » dès qu'il y a un conflit, des migrants font des menaces de mort pour un conflit sur un terrain*). Le risque qui pèse sur la cohésion sociale avec les autres est plus lourd du fait de l'effet clanique accentué.
- Dans le cadre d'un projet pilote, il y a un équilibre à faire sur le dimensionnement des populations bénéficiaires des AGR face à la nécessité d'avoir une masse critique pour être plus impactant et anticiper des effets négatifs (incompréhension, jalousie, entraînant d'autres conflits, etc.).

6. RECOMMANDATIONS

Pour conclure l'évaluation finale du projet REAP, les recommandations se classent en quatre catégories : celles adressées aux deux agences des Nations unies partenaires, celles à l'endroit du partenaire financier, les recommandations auprès des autorités nationales et celles à destination de la société civile.

- **Recommandations auprès de OIM Madagascar et du PNUD**

Les recommandations à l'égard des deux agences partenaires relèvent à la fois de la mise en œuvre du projet REAP et de sa future mise à l'échelle. En effet, projet pilote REAP, nécessite cette mise à l'échelle et le plus tôt possible pour ne pas perdre les acquis si importants mais fragiles. Pour ce faire, plusieurs points d'attention sont à prendre en compte, tant dans le design du projet et son contenu, que dans sa mise en œuvre avec les partenaires.

Recommandations sur la conception et la mise en œuvre du projet REAP :

- La théorie du changement doit prendre en compte les différentes problématiques qui engendrent des pressions et des enjeux autour des migrations non maîtrisées. Ces problématiques représentent autant de risques pour le projet tant qu'ils sont hors de la logique d'intervention de celui-ci.
- Développer plus d'activités résilientes en plus de celles soucieuses de l'environnement, face par exemple au kere récurrent dans la région Androy.
- Développer une vraie dynamique d'agroforesterie pour le Menabe avec des essences d'avenir : les plantes endémiques pour le reboisement APMA, les essences générant plus de revenus en ZOC (zones d'occupation contrôlée) ou ZUD (zones d'utilisation durable) : Noni, nato (15000Ar / graine à date), les arbres fruitiers, avec des légumineuses en vue de régénération du sol.



Illustration 21 : pépiniéristes à Lambokely

- Une stratégie de relocalisation des migrants trop proches du noyau dur de l'APMA doit être conçue. Parmi les réflexions issues de la région Menabe, la commune de Befasy pourrait être un lieu d'accueil. Mais comme stipulé dans les leçons apprises, la mixité est importante (vs communauté 100% migrants) pour avoir des communautés harmonieuses.
- La stratégie de durabilité des acquis du projet est également à affiner. REAP a anticipé la durabilité institutionnelle de ses acquis grâce à l'implication forte et au renforcement des parties prenantes. Néanmoins, les durabilités financière / économique et technique doivent être renforcées, notamment celles qui relèvent de l'engagement des autorités locales et nationales (ex : observatoire, infrastructures, etc.)
- Sortir de la dichotomie « migrants négatifs / positifs », car comme le souligne l'étude faite par INSUCO, il n'y a pas de profil de migrants. Il y a surtout un contexte propice à la marginalisation des migrants et/ou de leurs actions, d'où la nécessité d'agir pour des migrations bien préparées et bénéfiques à la fois pour les régions de départ et d'accueil.
- Point de vigilance sur l'équilibre des actions au niveau local, régional et national. **Les interventions locales** doivent viser à atteindre des masses critiques significatives pour avoir plus d'impact. Pour mieux **engager les dynamiques régionales, il faut un pilotage stratégique national solide.**
- Un second point de vigilance enfin, une meilleure répartition budgétaire, pour contribuer à une meilleure efficacité.

Recommandations pour la mise à l'échelle du projet REAP :

- Partir des stratégies régionales sur les migrations élaborées pour les deux régions pour affiner la conception d'une future édition du projet REAP.
- Valoriser les partenaires de mise en œuvre (et leurs savoirs, savoir-faire) de la première édition de REAP, particulièrement l'approche genre.
- Développer l'approche espaces – ressources, avec les dimensions géographique, anthropologique / histoire, pour maintenir la pertinence des actions à mettre en œuvre, surtout lors d'une mise à l'échelle.
- Favoriser l'approche multisectorielle, multidisciplinaire, et les dynamiques multiacteurs, à commencer par l'exploitation des expertises des deux partenaires OIM Madagascar et PNUD. *Ex : dimension santé, alphabétisation, citoyenneté, éducation financière, etc...*
- Renforcer les activités pour la préservation de la cohésion sociale et la paix en s'attaquant aux pressions économiques, car le savoir-faire en empowerment des femmes est acquis. *Ex : exploitation de « l'étude de la chaîne de valeur maïs dans les aires protégées Antimena de Menabe et Ankarafantsika de Boeny »¹⁴, restauration du barrage de Dabara, relocalisation des migrants, etc.*

- **Recommandation à l'endroit de PBF.**

L'appel d'offres via GYPI sert à faire émerger des idées innovantes et mieux construire des programmations futures. GYPI est ainsi l'instrument financier idéal pour un projet pilote de changement sociétal comme REAP. Néanmoins, il serait pertinent d'avoir un instrument financier plus adapté pour consolider ou mettre à l'échelle le projet : temps de mise en œuvre plus important et moyen financier adéquat.

- **Recommandations pour les parties nationales.**

¹⁴ Etude effectuée par le projet HAY TAO de USAID en février 2021.

- Une mise à l'échelle du projet REAP nécessite une mobilisation multisectorielle et une coordination des actions au niveau central : implication de la primature par exemple, et inter-régional.
- Le CNRE devrait être un instrument de mesure et d'observation des innovations et des changements observés en matière de migrations. Il devrait être un pôle d'expertises multidisciplinaires. Cet observatoire des migrations a besoin des soutiens politiques et financiers nécessaires pour être opérationnel et durable : continuer à produire de la connaissance, être un instrument de suivi, de décision, de transformation sociale, un outil de dialogue, et à la base de l'engagement et de plaider des parties prenantes, surtout la société civile.
- Une réflexion vers une politique migratoire pour des migrations sécurisées, ordonnées, régulières, responsables et bénéfiques peut être éventuellement accompagnée par la future édition de REAP.

- **Recommandations pour la Société civile**

L'engagement de la société civile est un des piliers du projet REAP. Pour cela :

- La société civile est incitée à capitaliser les acquis de REAP dans ses initiatives.
- Les plaidoyers pour la mobilisation, les initiatives et les alertes en faveur des migrations, à l'instar de ceux faits pour la préservation de l'APMA dans le Menabe, sont à renforcer.

7. CONCLUSION

Projet pilote, ambitieux, à « risque calculé » car doté de beaucoup de potentiel, le projet REAP a eu une bonne performance et s'avère fort utile pour « apprendre » à Madagascar, comme ailleurs, sur le rôle de la femme dans la préservation de la paix et la cohésion sociale face aux menaces liées aux migrations non maîtrisées.

Malgré le temps limité de mise en œuvre du Projet REAP sur le terrain, dans l'ensemble, sa pertinence, sa cohérence et son efficacité, sont satisfaisants et des changements positifs sont palpables, particulièrement l'évolution de l'approche genre et la valorisation de la place de la femme dans les communautés, en tant que vecteur de changement pour le maintien de la paix, la cohésion sociale et la réduction des flux migratoires aussi bien dans la région de départ, l'Androy, que la région de destination, le Menabe.

L'évaluation a permis de confirmer que les objectifs du Projet REAP sont bien en cohérence avec les ODD et l'UNDAF et sont bien alignés aux priorités nationales, le PEM et la PGE, ainsi qu'aux défis des Plans de développement régionaux. Par ailleurs, l'approche innovante liant les conditions économiques, sociales et environnementales, tenant compte des dynamiques régionales liées à la migration, a été fortement pertinente et soutenue par toutes les parties prenantes clés sur le terrain.

En termes d'efficacité, le Projet REAP a bien démontré à quel point les femmes doivent être incluses dans les prises de décision de grande envergure telle que la migration dans ces deux régions. L'importance de leur inclusion et le changement sociétal qui va avec ne se sont certes pas faits en un jour mais la durabilité des comités de femmes est en bonne voie, bien qu'encore fragile. Grâce à REAP, le pas franchi est à présent la compréhension par la communauté, et par les femmes elles-mêmes, que si elles sont incluses dans les prises de décision, ce n'est pas parce qu'elles font partie des « *naturellement plus faibles* », mais parce qu'elles ont des perspectives et des expériences profondes des migrations, les situations de vulnérabilité qu'elles affrontent quotidiennement sont différentes de celles des hommes. Le Projet REAP a permis ainsi à ces femmes d'avoir l'opportunité de renforcer leurs capacités, de se perfectionner, de devenir autonomes et de changer leur vision et conditions de vie. Elles ne sont plus des sujets passifs face aux flux migratoires dans leurs communautés et ne se contentent plus de recevoir de l'aide des maris migrants sous d'autres cieux. Elles sont devenues des agents actifs ayant diverses capacités, dont le leadership, pour répondre aux défis du maintien de la paix et la cohésion sociale au sein de leurs communautés. Raison pour laquelle, **le marqueur de Genre** du Projet REAP répond bien au critère 2 car il contribue à l'égalité des sexes comme objectif significatif.

Le Projet REAP n'a pas optimisé la totalité des ressources financières mises à sa disposition en termes d'efficacité. Les raisons évoquées sont toutes pertinentes car liées à des facteurs non prévisibles lors de la conception même du projet, kere et covid-19, mais ce sont les risques dont il aurait fallu tenir compte face à la durée de mise en œuvre du projet, il en est de même pour le temps de contractualisation des partenaires qui retarde l'opérationnalisation des activités. Le taux GEWE, ressources financières dédiées à l'empowerment des femmes, est satisfaisant. Par ailleurs, en termes de durabilité, les acquis sont certes bien là, mais sont encore fragiles et à une échelle limitée, impactant seulement quelques fokontany alors que les besoins de changement liés à la migration sont immenses.

Enfin, quant aux hypothèses et risques, les contraintes liées à la cohérence géographique, la limite de durée de mise en œuvre pour assurer la durabilité des acquis, ainsi que la prise en compte de certains risques de conflits liés à l'injustice sociale et au non-respect des Droits Humains dans l'APMA, mériteraient d'être considérés dans le futur.

La présente évaluation finale permettra ainsi de tirer des enseignements et d'améliorer l'approche de mise en œuvre de futurs programmes ou projets dans la même veine, à Madagascar ou ailleurs, ainsi que de prendre des décisions éclairées, de la part des autorités malgaches au niveau régional ou national.

8. ANNEXES

8.1 Annexe 1 : Termes de référence de l'évaluation finale



Proposition de Termes de Référence

Consultance pour la conduite d'une évaluation finale du projet :

« Répondre aux menaces à la paix et à la cohésion sociale liées aux migrations non maîtrisées par l'appui à l'autonomisation et à la promotion des femmes à Madagascar »

Projet ID (Gateway) : 00118935 (IRF-320)

1. CONTEXTE

Dans le cadre du projet « Répondre aux menaces à la paix et à la cohésion sociale liées aux migrations non maîtrisées par l'appui à l'autonomisation et à la promotion des femmes à Madagascar » (Projet REAP), financé par le Fonds du Secrétaire Général des Nations unies pour la consolidation de la paix, *Peacebuilding Fund* (PBF), et mis en oeuvre par l'Organisation internationale pour les migrations avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), ces agences des Nations unies ont réalisé des activités de stabilisation communautaire afin d'améliorer la paix et la cohésion sociale en relation avec les dynamiques migratoires et l'environnement des régions de l'Androy et du Menabe. Le projet a duré deux ans du 2 décembre 2019 au 1er décembre 2021 et le budget a été de 1,500,000USD.

Ces activités ont visé à réduire les facteurs de pression conduisant à la migration non choisie dans la région d'origine de migrants, l'Androy, et à atténuer les effets négatifs liés aux migrations tout en valorisant ce que la migration peut apporter de positif dans la région de destination de ces migrants, le Menabe. Ce projet a été approuvé sous l'initiative de PBF de Gender and Youth Promotion, dont les objectifs principaux sont la promotion du rôle des femmes comme moteur de changement dans les dynamiques conflictuelles. A travers une approche innovante consistant à mettre en oeuvre des activités de soutien à l'autonomisation sociale et économique des femmes (femmes migrants, femmes dans les communautés d'origine des migrants dans l'Androy, et femmes dans les communautés de destination des migrants dans le Menabe) – l'objectif général de ce projet est de sensiblement réduire les tensions et conflits sociaux résultant des migrations non maîtrisées dans l'Androy et le Menabe, et constituant une menace à la paix et à la cohésion sociale.

La stratégie de mise en oeuvre des activités repose sur trois piliers fondamentaux :

1) Valorisation des femmes : Le projet cible la réduction des menaces à la paix et à la cohésion sociale pour le bénéfice de l'ensemble de la société, mais propose d'y arriver à travers une approche ciblée sur le genre, par la valorisation et le renforcement des formes naissantes d'autonomisation des femmes observées ces dernières années dans les régions Androy et Menabe.

2) Engagement de la société civile : Le projet propose un transfert important de ressources aux organisations de la société civile, qui seront chargées, sous le pilotage conjoint de l'OIM, du PNUD, et des autorités, de mettre en oeuvre des composants opérationnels du projet. Ceci s'inscrit dans une volonté

délibérée de transfert d'expertise, et de développement des compétences (capacité programmatique et de gestion), et dans la volonté d'anticiper des stratégies de sortie par une appropriation au niveau des intervenants locaux étant les mieux placés à assurer un relais dans la mobilisation de ressources notamment.

3) Renforcement de capacités des autorités : Le projet veut contribuer à dynamiser le rôle et la place des autorités dans la compréhension et la veille des enjeux en présence, ainsi que dans la formulation et le suivi de la mise en œuvre de réponses et solutions innovantes par rapport aux effets négatifs liés aux migrations non maîtrisées, mais qu'elles n'ont la capacité d'assumer et de mettre en œuvre pleinement du fait du manque de ressources techniques ou matérielles.

Ce projet est aligné directement aux Objectifs de Développement Durables en particulier les Objectifs 5, 8, 10, 13, 15, 16 et 17.

Conformément aux politiques et procédures de suivi et d'évaluation du PBF, tous les projets soutenus par ces agences et financés par le Peacebuilding Fund doivent faire l'objet d'une évaluation indépendante à la fin de leur mise en œuvre. Ces termes de référence énoncent les attentes d'une évaluation finale du Projet « Répondre aux menaces à la paix et à la cohésion sociale liées aux migrations non maîtrisées par l'appui à l'autonomisation et à la promotion des femmes à Madagascar ».

2. OBJET, CHAMP ET OBJECTIFS DE L'EVALUATION

La présente évaluation finale indépendante du projet REAP est en conformité avec les dispositions légales inscrites dans le document du projet portant sur le mécanisme de suivi et d'évaluation des résultats dudit projet. Elle est commanditée conjointement par les agences impliquées dans le projet : OIM et PNUD ; et conformément aux règles et procédures d'évaluation de ces agences et PBF et des normes d'évaluation applicables dans le système des Nations Unies.

L'évaluation couvrira la durée totale de mise en œuvre du projet REAP (décembre 2019 à décembre 2021).

Elle portera globalement sur la performance du projet dans l'atteinte des résultats qui lui ont été assignés et sa capacité à produire les résultats attendus. Elle concernera toutes les dimensions de la mise en œuvre du projet et couvrira à la fois les aspects institutionnels, opérationnels, techniques et partenariaux et intégrera une analyse du contexte de mise en œuvre en lien avec la crise sanitaire COVID-19.

L'évaluation couvrira l'ensemble des critères d'évaluation de l'OECD DAC, notamment les critères d'évaluation dans le contexte de la consolidation de la paix. Ces critères sont : la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité, et l'impact du projet.

A cet égard, elle s'opèrera dans les deux régions dans lesquelles le projet met en œuvre ses activités et concernera les cibles ci-après :

- Les comités de femmes et les communautés des zones de l'APMA ;
- Les différentes instances chargées de la gestion du projet (l'équipe de projet composée des deux agences impliquées : OIM, PNUD) ;
- Les parties prenantes du projet REAP (autorités gouvernementales, OSC et bénéficiaires).
- Les partenaires à la mise en œuvre du projet REAP (ONG Fanoitra, SOS VE, ...)

L'objectif général de cette évaluation finale est d'analyser/mesurer la performance dudit projet et cette analyse permettra de dégager des leçons apprises de sa mise en œuvre et les acquis à des fins de redevabilité vis-à-vis des différents partenaires et de prise de décisions, mais également en vue de leur capitalisation dans des futures interventions.

Les objectifs spécifiques de l'évaluation comprendront les éléments suivants :

- Evaluer le design du projet (développement de la matrice du projet, logique verticale et horizontale entre les activités/produits/effets/objectif, conformément aux indicateurs)
- Analyser l'atteinte des résultats escomptés, y compris les facteurs, qui ont facilité l'atteinte de ces derniers et les principales difficultés rencontrées
- Analyser les mécanismes de mise en œuvre (coordination et gestion) du projet ;
- Analyser la capacité d'adaptation du projet aux changements contextuels socioéconomique,

sanitaire et politique du pays ;

- Analyser la contribution du projet au document cadre de coopération (UNDAF 2015-2020) entre le SNU et le Gouvernement malagasy et aux objectifs de consolidation de la paix
- Evaluer l'impact immédiat, intermédiaire et à long terme (dans la mesure du possible) des interventions du projet ;
- Évaluer les contraintes, le cas échéant, qui ont affecté la réussite de la mise en œuvre du projet et proposer des actions correctives pour la programmation future ;
- Analyser la prise en compte des questions transversales (aspects liés au genre, ...) dans la mise en œuvre du projet
- Évaluer les synergies entre le projet et d'autres interventions menées par l'OIM, la cohérence du projet avec les normes et standards internationaux pertinents et avec les interventions d'autres acteurs dans le même contexte.
- Déterminer les leçons apprises de la mise en œuvre et identifier les mesures prises pour garantir la durabilité des acquis.

3. CRITERES D'EVALUATION ET QUESTIONS CLES

De manière spécifique, l'évaluation doit adresser les questions suivantes sans se limiter à ces dernières. Ces questions sont indicatives et l'évaluation ne doit pas répondre de manière individuelle à toutes ces questions mais plutôt avoir des sections se basant sur ces questions de façon claire et sans répétition :

1. Pertinence

- 1.1. La conception du projet répondait-elle aux besoins et aux priorités des principales parties prenantes du projet ?
- 1.2. La perception des besoins tels que planifiés et exécutés par le projet est-elle compatible avec la réalité des besoins du point de vue des bénéficiaires visés ?
- 1.3. Les composantes du projet sont-elles en adéquation avec l'analyse et les objectifs de consolidation de la paix, ainsi que les besoins sous-jacents, le plan UNDAF (2015-2020), les priorités nationales, les ODD et les objectifs de l'initiative GYPI du PBF ?
- 1.4. Les composantes sont-elles cohérentes pour répondre aux résultats escomptés ?
- 1.5. La Théorie du Changement est-elle adaptée au contexte, adaptée au(x) défi(s) identifié(s) et logiquement liée ?
- 1.6. L'approche choisie et les moyens utilisés pour atteindre ces objectifs ont-ils été pertinents ?
- 1.7. L'aspect genre dans l'identification des bénéficiaires est-il respecté ?
- 1.8. Le projet a-t-il correctement identifié ses bénéficiaires lors de la mise en œuvre des activités du projet ? Ce processus d'identification des bénéficiaires a-t-il été fait selon les lignes du document de projet ?

2. Cohérence Dans quelle mesure le projet était-il complémentaire ou coordonné avec d'autres projets similaires ou complémentaires mis en œuvre par la mission ou dans la région ?

- 2.2. Comment le projet a-t-il été harmonisé avec d'autres initiatives similaires menées par le gouvernement ou d'autres parties prenantes ?
- 2.3. À quelles politiques, priorités, lois ou cadres le projet a-t-il contribué et comment ?
- 2.4. Quelles lacunes dans l'éventail des interventions le projet a-t-il comblées et dans quelle mesure ?

3. Efficacité

- 3.1. Quelle est la performance globale du projet REAP dans la réalisation des produits et effets attendus ? Quelles sont les données disponibles pour démontrer ces réalisations ?
- 3.2. Comment est-ce que les résultats du projet ont-ils adressé les facteurs de conflits/ tensions mentionnés dans l'analyse de conflits du projet et comment ont-ils contribué aux résultats de consolidation de la paix recherchés par le PBF ?
- 3.3. Dans quelle mesure la théorie de changement et les résultats de la chaîne de résultats ont-ils été réalisés lors de la mise en œuvre du projet ?
- 3.4. Les résultats/produits du projet sont-ils utilisés par le Gouvernement de Madagascar et/ou d'autres partenaires afin de contribuer aux résultats à long terme ?
- 3.5. Quels facteurs ont favorisé ou atténué, voire empêché la réalisation des résultats ? Quelles mesures de mitigation le projet a-t-il adopté face à ces facteurs de blocage ?

- 3.6. Les stratégies et les outils (y compris le M&E) utilisés étaient-ils efficaces dans la mise en œuvre du projet ?
- 3.7. Des partenariats techniques et des synergies ont-ils été établis et ont-ils favorisé la réalisation des produits et l'atteinte des effets ?
- 3.8. Le projet a-t-il atteint les bénéficiaires visés ? Sinon, pourquoi, et comment rattraper les écarts le cas échéant dans la période post-financement PBF ?

4. **Efficiences**

- 4.1. Les dépenses du projet ont-elles été utilisées de façon appropriée et/ou comme prévu ?
- 4.2. L'évaluation des résultats du projet par rapport à l'investissement en ressources humaines, financières et en temps du projet montre-t-elle une optimisation des ressources ?
- 4.3. L'allocation et la gestion des ressources humaines et financières étaient-elles optimales par rapport à la nature du projet ?
- 4.4. La stratégie utilisée pour réaliser chaque produit était-elle la plus appropriée au regard des ressources disponibles ?
- 4.5. Les ressources prévues pour adresser les problématiques au genre ont-elles été utilisées de manière efficiente ?
- 4.6. Les activités ont-elles été mises en œuvre à temps, comme prévu et de façon bien organisée ?
- 4.7. Quels ont été les effets du COVID sur le projet et comment le projet s'est-il ajusté ?
- 4.8. Dans quelle mesure la contribution ou la participation/engagement des partenaires a-t-elle bien fonctionné ?
- 4.9. Les défis de la mise en œuvre des projets ont-ils été relevés rapidement et de manière appropriée ?

5. **Impact**

- 5.1. *Existe-t-il des preuves qu'une contribution significative a été apportée au résultat à long terme en matière de consolidation de la Paix et aux résultats/objectifs globaux du projet REAP ? Les indicateurs révèlent-ils des progrès significatifs vers l'atteinte des objectifs de niveau supérieur du projet (résultats) ?*
- 5.2. *Dans quelle mesure le projet a-t-il/aura-t-il des impacts indirects positifs et/ou négatifs ? (c.-à-d. environnemental, social, culturel, de genre et économique)*

6. **Durabilité**

- 6.1. *Les parties prenantes indiquent-elles que les résultats du projet et les capacités renforcées seront utilisés à l'avenir ?*
- 6.2. *Les conditions sont-elles réunies pour que les produits et les résultats du projet se poursuivent après la fin de l'intervention (financière, institutionnelle, juridique, technique et politique) ?*
- 6.3. *Les mécanismes de pérennisation des résultats du projet ont-ils été mis en place ? Sont-ils fonctionnels ? Dans quelle mesure la partie nationale a-t-elle mis en place les mécanismes visant à favoriser la durabilité des résultats du projet ?*
- 6.4. *Y a-t-il des indications que les bénéfices générés par ce projet se poursuivent une fois que le soutien externe cesse, que des effets catalytiques sont repérés et impactent ou vont impacter la durabilité du projet ?*
- 6.5. *Comment ce projet était-il lié à d'autres initiatives permanentes de l'OIM et du PNUD ?*

4. **MÉTHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION**

Cette évaluation sera conduite par au moins deux consultants/es, national et international, externes et indépendants/es à l'OIM et au PNUD et contractualisé par l'OIM Madagascar. Une méthodologie plus spécifique d'évaluation ainsi qu'un plan de travail seront présentés par les consultants recrutés. Ils devront adopter une approche participative et consultative garantissant une collaboration étroite du bureau de pays de l'OIM et PNUD, de l'équipe chargée du projet, du bailleur de fonds PBF et des principales parties prenantes du projet (gouvernementales et sociétales).

La méthodologie proposée devra s'appuyer sur la conduite de diverses activités permettant d'établir une triangulation des données quantitatives et qualitatives et avoir des réponses aux questions évaluatives, via notamment :

- Utilisation du système de suivi et d'évaluation du projet et exploitation des rapports et documents

existants : Plan de Suivi et Evaluation du projet, Utilisation des indicateurs de performance pour mesurer le progrès, particulièrement des résultats actuels face aux résultats escomptés. Examen des rapports d'activité disponibles. Les évaluateurs passeront en revue toutes les sources pertinentes d'informations et tous les autres documents qu'ils jugeront utiles pour cette évaluation fondée sur les faits.

- Observation sur le terrain et réalisation d'enquête si nécessaire : les évaluateurs devront faire des visites de terrain afin d'enregistrer les plus pertinentes informations sur le fonctionnement du projet et de ses activités et ses processus. La mission pourra également effectuer des enquêtes complémentaires pour vérifier la conformité des rapports fournis et pour compléter les informations non disponibles au niveau des rapports précédemment étudiés
- Réalisation d'entretiens individuels et/ou de groupes avec les parties prenantes du projet (informateurs clés) :
 - Les bureaux pays OIM et PNUD, le bureau du CR et le Secrétariat PBF
 - L'équipe de projet
 - Les partenaires de mise en œuvre du projet
 - Les bénéficiaires du projet
 - Les Ministères parties prenantes dans le projet
 - Les OSC parties prenantes dans le projet

5. LIVRABLES ATTENDUS

Les livrables attendus des consultants/es conduisant l'évaluation sont les suivants :

1. Rapport initial contenant l'approche et la méthodologie spécifique de l'évaluation, y compris le cadre analytique qui sera utilisé pour la collecte des données, ainsi que le chronogramme de conduite de la mission. Ce document doit contenir une matrice d'évaluation qui expose pour chaque critère d'évaluation, les questions et sous-questions auxquelles l'évaluation apportera une réponse en s'appuyant sans se limiter aux descriptions définies dans le champ de l'évaluation. La matrice d'évaluation (voir tableau ci-dessous) devra préciser pour chaque question les données à collecter qui renseigneront celle-ci ainsi que les méthodes à suivre pour la collecte de ces informations. Les annexes comprendront les questionnaires pour les interviews et focus groups. L'approbation de ce rapport initial par le Groupe de Référence sera nécessaire pour commencer la collecte de données sur le terrain.
2. Session de restitution des résultats et de l'analyse préliminaires
3. Version provisoire du rapport complet d'évaluation :
4. Rapport complet d'évaluation finalisé : reprend et corrige le rapport précédent en tenant compte des observations et recommandations du comité de validation.

Rôle et contenu du comité de validation :

Celui-ci est composé du bailleur de fonds PBF et de PBSO, ainsi que de l'OIM et du PNUD. Son rôle sera de commenter le rapport initial d'évaluation, l'analyse préliminaire et le rapport final. Le consultant en évaluation devra prendre en compte les commentaires et adapter les documents en conséquence et les renvoyer pour validation.

6. CALENDRIER DES LIVRABLES

Les livrables sont détaillés ci-dessous, et étalés sur une période de 9 semaines entre fin décembre 2021 et mi-février 2022. L'évaluateur aura donc 35 jours travaillés à raison de 5 jours par semaine pendant 9 semaines.

Livrables	Date limite (indicative)
Date de début de l'évaluation	Semaine 0

Soumission du rapport initial contenant Méthodologie et outils détaillés pour la conduite de l'évaluation ; et calendrier affiné de conduite de l'évaluation	Semaine 1
Interviews d'informateurs clés à Antananarivo	Semaine 2
Interviews d'informateurs clés/Enquête complémentaire sur le terrain	Semaine 3
Revue documentaire du projet	Semaine 4
Présentation des résultats et de l'analyse préliminaires à l'OIM à Antananarivo	Semaine 5
Soumission du brouillon de rapport final à l'OIM	Semaine 6
Soumission du rapport complet finalisé	Fin de semaine 7

7. PROFIL DES CONSULTANTS/ES

Les candidats/es intéressés/ées sont invités/ées à soumettre leur dossier de candidature s'ils répondent aux critères minimums présentés ci-dessous :

Consultant international :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau Master dans un domaine lié aux sciences sociales, en sociologie, étude de développement, sciences politiques, statistiques, ... ;
- Avoir au moins 7 ans d'expérience professionnelle dans la conception et la réalisation des évaluations des interventions de développement ou de consolidation de la paix
- Connaissance et expérience en matière de consolidation de la paix et de cohésion sociale, de migrations, d'activités génératrices de revenus ;
- Avoir des expériences dans la recherche sur les méthodes mixtes et participative de l'approche sensible au genre approches est nécessaire ;
- Avoir une connaissance approfondie en matière de gestion de projet et de principes du cycle de projet ;
- Avoir des capacités avancées de préparation et rédaction de rapports ;
- Familiarité avec le pays et expérience de travail antérieure à Madagascar est un atout ;
- La connaissance du système des Nations Unies est un atout important.
- Avoir une excellente maîtrise du français (oral et écrit).

Consultant national :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau Master dans un domaine lié aux sciences sociales, en sociologie, étude de développement, sciences politiques, statistiques, ... ;
- Avoir au moins 4 ans d'expérience professionnelle pertinente au niveau national dans un suivi, une évaluation, des rapports ou des recherches
- Capacité démontrée à préparer et à suivre les protocoles d'entretiens/groupes de discussion et autres outils de collecte de données
- Expérience dans l'utilisation de techniques participatives dans la collecte de données, y compris sensibles au genre et des approches adaptées aux jeunes
- Une connaissance approfondie de la consolidation de la paix et du contexte du pays
- Connaissance et expérience en matière de cohésion sociale, de migrations, d'activités génératrices de revenus ;
- Une connaissance ou une expérience professionnelle antérieure avec le système des Nations Unies est un atout important.
- Avoir une excellente maîtrise du français et du Malagasy (oral et écrit).

8. DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats/es intéressés/ées sont priés/ées de constituer et soumettre à l'OIM, un dossier de candidature contenant les documents ci-après :

- Un Curriculum Vitae à jour ;

- Les contacts de deux (02) références professionnelles ;
- Au moins un rapport d'évaluation récent, dont les candidats/es étaient l'auteur unique ou principal ;
- Une brève proposition narrative (3 pages maximum) présentant la manière dont l'évaluation sera menée, y compris une brève méthodologie et un calendrier de réalisation ;
- Une proposition des frais détaillés pour la consultance tout inclus.

Les candidat/es intéressées sont invités/ées à soumettre leur dossier de candidature avant le 17 décembre 2021 en envoyant les documents susmentionnés à l'adresse IOMMadagascar@iom.int, avec la mention « **candidature-019-MG10** » en objet de l'email. Les dossiers reçus après la date limite ne seront pas pris en considération.

8.2 Annexe 2 : Liste des documents analysés

PRODOC :

- Document de Projet PBF/IRF-320 « *Répondre aux menaces à la paix et à la cohésion sociale liée aux migrations non maîtrisées par l'appui à l'autonomisation et à la promotion des femmes à Madagascar (Projet REAP)* »

Documents cadres :

- UNDAF 2015-2019
- Politique Générale de l'Etat/IEM 2019-2023
- 17 Objectifs de Développement Durable, ODD, Cibles et indicateurs

Etudes :

- Evaluation préliminaire pour la conceptualisation et réalisation de deux programmes pilote, novembre 2020, BIOTOPE
- Etudes CNRE « *Autonomie des femmes de l'Androy et du Menabe dans le contexte des migrations et de gestion de conflits* », CNRE
- Etude sur les changements dans les rapports et les inégalités de genre dans le cadre du projet REAP, Secrétariat PBF Madagascar, Janvier 2022
- Recherche multidisciplinaire portant sur la migration interne en lien avec les sujets d'intérêts du projet REAP – OIM, par INSUCO
- Etat des lieux APMA MENABE, USAID HAY TAO PROGRAM

Stratégies :

- Stratégie régionale de Gestion des Migrations Région Androy, 2022-2026
- Stratégie régionale de Gestion des Migrations, Région Menabe, 2022-2026

Rapports :

- Rapports finaux d'activités et Rapports financiers de chaque Partenaire de mise en œuvre : SOS VE, FANOITRA, FANAMBY, GREEN MADA, SAVE, HASOA
- Rapports Matrice de Suivi des Déplacements (Displacement Tracking Matrix – DTM), n° 1/2/3/4/5 Grand Sud de Madagascar Région Androy
- Rapports annuels/finaux PADRC, PDSPE, RED, RMIICPS, CAP MADA
- Rapport Financier PBF-IRF 320 REAP, décembre 2021
- Rapport Annuel narratif REAP 2021

Outils d'évaluation :

- Peacebuilding Commission's Gender Strategy
- Note d'orientation sur la Théorie du changement, PBF, Juin 2021
- Note d'orientation sur la Notation du Marqueur de Genre, 2019

Méthodologie de mise en œuvre :

- Méthodologie d'approche SOS VE pour la gestion de la migration par le biais de la mise en place de Comité des femmes, 2019

Document sur les migrations :

- Les migrations dans le Sud de Madagascar, Presses de Sciences Po, Paris

8.3 Annexe 3 : Questions évaluatives

1. PERTINENCE
<i>Dans quelle mesure les objectifs et la conception de l'intervention du projet REAP répondent-ils au problème de la migration non maîtrisée et ses conséquences ?... et correspondent aux besoins et priorités des bénéficiaires cibles (directs et indirects) et des principales parties prenantes du projet (région, districts, communes, fokontany) ? ont-ils été associés à la construction du projet et des besoins (diagnostic) ?</i>
Les composantes du projet sont-elles en adéquation avec l'analyse et les objectifs de consolidation de la paix, ainsi que les besoins sous-jacents, le plan UNDAF (2015-2020), les priorités nationales, les ODD et objectifs de l'initiative GYPI du PBF ?
La Théorie du Changement est-elle adaptée au contexte, adaptée au(x) défi(s) identifié(s) et logiquement liée à la migration et la paix ?
La conception, le contenu et la méthodologie du projet reflètent-ils une démarche sensible à la notion d'égalité de genre et d'équité ?
Le projet a-t-il été réévalué au cours de l'intervention pour prendre en compte le contexte, en particulier la prise en compte de la crise sanitaire (COVID-19) ?
2. COHERENCE
<i>Dans quelle mesure le projet était-il complémentaire ou coordonné avec d'autres projets similaires ou complémentaires mis en œuvre dans les deux régions cibles (Androy & Menabe) ?</i>
La conception du projet prend-elle en considération les interventions menées par d'autres acteurs, notamment pour éviter toute duplication ?
Comment le projet a-t-il été harmonisé avec d'autres initiatives similaires menées par le gouvernement et/ou d'autres parties prenantes ?
À quelles politiques, priorités, lois ou cadres le projet a-t-il contribué et comment ?
Quelles lacunes dans l'éventail des interventions le projet a-t-il comblées et dans quelle mesure ?
3. EFFICACITE
<i>Dans quelle mesure les interventions du projet ont-elles atteint les objectifs visés et les résultats SMART attendus ?</i>
Les activités ont-elles été menées au regard des indicateurs attendus ? Quels facteurs ont positivement ou négativement influencé l'atteinte ou non des indicateurs ?
Quelle est la performance globale du projet REAP dans la réalisation des produits et effets attendus ? Quelles sont les données disponibles pour démontrer ces réalisations ?
Comment est-ce que les résultats du projet ont-ils adressé les facteurs de conflits/ tensions mentionnés dans l'analyse de conflits du projet et comment ont-ils contribué aux résultats de consolidation de la paix recherchés par le PBF ?
Quels facteurs ont favorisé ou atténué, voire empêché, la réalisation des résultats ? Quelles mesures de mitigation le projet a-t-il adopté face à ces facteurs de blocage ?
Les stratégies et les outils (y compris le M&E) utilisés étaient-ils efficaces dans la mise en œuvre du projet ?
Des partenariats techniques et des synergies ont-ils été établis et ont-ils favorisé la réalisation des produits et l'atteinte des effets ?
Le projet a-t-il atteint les bénéficiaires visés ? Sinon, pourquoi, et comment rattraper les écarts le cas échéant dans la période post-financement PBF ?
4. EFFICIENCE
<i>Dans quelle mesure l'allocation, la gestion des ressources humaines et financières étaient-elles optimales pour la mise en œuvre et l'atteinte des résultats du projet, dans les temps requis ?</i>
Les dépenses du projet ont-elles été utilisées de façon appropriée et/ou comme prévu, au regard des objectifs, des résultats et du budget planifié, ainsi que de l'évolution du contexte migratoire ?
La stratégie utilisée pour réaliser chaque produit était-elle la plus appropriée au regard des ressources financières disponibles ?
Les ressources prévues pour adresser les problématiques au genre ont-elles été utilisées de manière efficiente ?
Les activités ont-elles été mises en œuvre à temps, conformément au plan de travail et chronogramme annuel du projet ?
Quels ont été les effets du COVID sur le projet et comment le projet s'est-il ajusté ?
Dans quelle mesure la contribution ou la participation / engagement des partenaires a-t-elle bien fonctionné ?
Les défis de la mise en œuvre des projets ont-ils été relevés rapidement et de manière appropriée ?
5. DURABILITE
<i>Dans quelle mesure le degré d'appropriation du projet par les partenaires est-il suffisant pour assurer la durabilité et la pérennité de l'intervention ?</i>
Les conditions sont-elles réunies pour que les produits et les résultats du projet se poursuivent après la fin de l'intervention du projet REAP (financière, institutionnelle, juridique, technique et politique) ?

Les parties prenantes indiquent-elles que les résultats du projet et les capacités renforcées seront utilisés à l'avenir, dans la durabilité ? incluant la continuité des partenariats/synergies durables après la fin du projet REAP ?
Les mécanismes de pérennisation des résultats du projet ont-ils été mis en place ? Sont-ils fonctionnels ? Dans quelle mesure la partie nationale a-t-elle mis en place les mécanismes visant à favoriser la durabilité des résultats du projet ?
Y a-t-il des indications que les bénéfices générés par ce projet se poursuivent une fois que le soutien externe cesse, que des effets catalytiques sont repérés et impactent ou vont impacter la durabilité du projet ?
Comment ce projet était-il lié à d'autres initiatives permanentes de l'OIM et du PNUD ?
Le système de suivi-évaluation et de coordination du projet permettait-il d'analyser l'impact du projet et d'être réactif en cas de difficulté ? Ce système prenait-il en considération l'égalité de genre et l'équité ?
IMPACT
<i>Dans quelle mesure le projet a-t-il/aura-t-il des impacts indirects positifs et/ou négatifs ? (environnemental, social, culturel, de genre et économique)</i>
Dans quelle mesure le projet a-t-il favorisé les actions visant à atteindre certains ODD ?
Existe-t-il des preuves qu'une contribution significative a été apportée au résultat à long terme en matière de consolidation de la Paix et aux résultats/objectifs globaux du projet REAP ? Les indicateurs révèlent-ils des progrès significatifs vers l'atteinte des objectifs de niveau supérieur du projet (résultats) ?

8.4 Annexe 4 : Modèle de trame des entretiens semi-structurés

Guide ESS Femmes

(Guide à adapter selon les informations recueillies via la revue documentaire et les entretiens avec les personnes ressources clés)

1. Pertinence

1.1 Avez-vous été consulté lors de la conception du Projet REAP ? en tant que femmes (Androy/Menabe), migrantes ou autochtones (Menabe) ? Quelles propositions avez-vous émises ?

1.2 Comment vos besoins prioritaires ont-ils été pris en compte lors de la mise en œuvre du projet ? Lesquels n'ont pas été pris en compte et vous a-t-on expliqué les raisons ?

2. Cohérence

2.1 Le Projet REAP vous a-t-il mis en contact avec d'autres partenaires afin d'atteindre votre autonomisation ? Si oui, quels partenaires et pour quelles activités ?

3. Efficacité

3.1 Dans quelle mesure vous-même et votre communauté êtes-vous satisfaits des réalisations du projet REAP ?

3.2 Selon vous, dans quelle mesure la mise en place des Comités de femmes a-t-elle été efficace quant à l'atténuation des tensions et la cohésion sociale au sein des communautés ? Quels sont les changements positifs ou négatifs que vous avez perçus grâce à votre participation au Comité de femmes ?

3.3 Quels changements ont apporté les AGR dont vous avez bénéficiées dans le cadre du projet ?

3.4 Qu'avez-vous identifié comme succès et/ou bonnes pratiques dans le cadre du projet et qu'on pourrait mettre à l'échelle dans d'autres fokontany ou communes ? Quels sont les erreurs ou échecs à ne plus reproduire ?

3.5 Quels sont les clés de succès et les facteurs de blocages lors des activités que vous avez entreprises dans le cadre du projet ?

4. Efficience

4.1 Dans quelle mesure, les infrastructures et les dotations dont vous avez bénéficiées (maison des femmes, points d'eau, panneau solaire, cheptel, arrosoirs, etc...) sont-elles suffisantes pour répondre à vos besoins ?

4.2 Sont-elles arrivées dans les temps/délais requis ?

5. Durabilité

5.1 Comment faites-vous fonctionner efficacement les comités de femmes après la fin du projet REAP ?

5.2 Grâce aux appuis du projet, dans quelle mesure pouvez-vous développer vos AGR sur le moyen et long terme ?

5.3 Comment les Comités de femmes et l'appui aux AGR peuvent-ils contribuer à l'amélioration de la paix et la cohésion sociale à long terme ? Quels sont les autres facteurs qui y contribuent également ?

6. Impacts

6.1 Avez-vous concrètement changé vos pratiques, votre mode de vie, suite à votre participation au projet ?

6.2 Quels sont les changements significatifs palpables, positifs ou négatifs, apportés par le projet : au niveau des communautés ? Des familles ? Au niveau environnemental ? Au niveau des migrations ?

Recommandations et conclusion

Quelles sont vos conclusions et vos recommandations d'amélioration si un nouveau projet sur la même thématique serait mis en place dans le futur ? Que changeriez-vous et pourquoi ?

8.5 Annexe 5 : Guide d'animation des focus groups

Objectif

Réaliser collectivement l'appréciation des résultats du projet REAP, selon les critères de pertinence, de cohérence, d'efficacité, d'efficience, de durabilité et d'impact.

Contenu

Les grandes lignes des questions qui se posent au groupe sont les mêmes que celles posées individuellement aux femmes (cf. Annexe 3, guide entretien avec les femmes). C'est le mode d'animation qui diffère.

Méthodologie (à adapter éventuellement selon le contexte local)

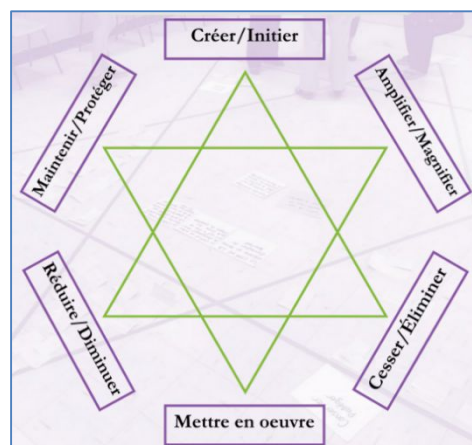
- Animation ludique et créative entraînant la désinhibition et la participation de toutes.
- Mobilisation de l'intelligence collective et de l'intelligence émotionnelle.

Outils d'animation

- Langue malagasy.
- **Les chapeaux de Bono** « satroka » : pertinence, efficacité, durabilité



- **Etoile du changement** « kintana » : effets, impact



8.6 Annexe 6 : Liste des personnes interviewées

#	Organisation / Région / Fokontany	Fonction	Nom & Prénom	Sexe
INFORMATEURS CLES				
1	PBF	Coordonnateur	Brice Bussière	M
2	PBF	Chargé de Suivi et Evaluation	Andrianony Ramahazo Harimisa	M
3	OIM	Chargé de programme	Maxime SICARD	
4	Ministère de l'eau de l'hygiène et de l'assainissement	Ministre – Coach de la région Androy	Rakotondrazaka Ladislas	M
5	Ministère de l'environnement et du développement durable	Secrétaire général	Rasamoelina Moïse	M
6	Ministère de l'Intérieur	Directeur de l'Administration Territoriale	NADEGE Vorisoa Damy	F
7	CNRE	Professeure	Professeure RAMISANDRAZANA RAKOTOARISEHENO	F
8	PNUD	Team Leader Gouvernance	RAZAFIMANANTSOA Deleau	F
9	PNUD PDSPE	Coordonnateur	RAFANOARANA Bakoly, RAOBELINA Patrick	F, M
10	SOS Village d'Enfants	Coordinatrice nationale	RAZOELISOLOMIHANTA Vola	F
11	SOS Village d'Enfants	Directeur national	Jean-François Lepetit	M
12	USAID	Directrice	Agathe Sector	F
13	USAID / Mikajy	Chief of party	Joanna Durbin	F
14	USAID / Hay Tao	Chief of party	Jean Solo Ratsisompatrarivo	M
15	OIM	Past Chef de mission OIM Madagascar	Daniel SILVA Y POVEDA	M
16	OIM	Past Point focal REAP	Randriantsara Ranjatiana	F
17	INSUCO	Directeur Pays	Adrian Levrel	M
18	INSUCO	Directrice technique	Yasmine Ouadi	F
INTERVIEWS SUR TERRAIN ANDROY				
19	Région Androy	Gouverneur	SOJA Lahimaro	M
20	Nations Unies / Ambovombe	Coordonnateur Régional Anosy, Androy, Atsimo, Andrefana	GOMIS Alexandre	M
21	PNUD	Point focal REAP	RASOANANTENAINA Edoxie	F
22	SOS Village d'Enfants / Taolagnaro	Directeur Programme One Village Sud	RAZAFINJATO Jean Marie	M
23	Androy / Mahatalaky Sud	Adjoint Fokontany	Manjakamana	M

#	Organisation / Région / Fokontany	Fonction	Nom & Prénom	Sexe
24	Androy / Mahatalaky sud	Olobe	Soro	M
25	Androy / Mahatalaky sud	Migrante de retour (marchande à Mahajanga)	Mbehosoa	F
26	Androy / Mahatalaky sud	Migrante de retour (marchande à Mahajanga)	Miza	F
27	Commune Tsihombe	Adjoint au secrétaire général	Rakotomanana Paul	M
28	Commune Tsihombe	Chef Fokontany Tsihombe, 4 ^{ème} adjoint au maire	Soafototse	M
29	Commune Tsihombe	Chef Fokontany Tsihombe II	Basile Abel	M
30	DRPPSPF Menabe	2 ^{ème} adjoint délégué	Franco Mosa Manatery	M
31	Androy / Anja Haut	Chef fokontany	Mahefa Ravosira	M
32	Androy / Anja Haut	Olobe	Rejhana	M
33	Androy / Anja Haut	Olobe	Falimanana	M
34	Androy / Anja Haut	Habitant	Maromanana	M
35	Androy / Anja Haut	Habitant	Alfa	M
36	Androy / Anja Haut	Migrante de retour (agricultrice à Nosy-Be, marchande à Mahajanga, lavandière à Toliara)	Mariette	F
37	Androy / Anja Haut	Migrante de retour (femme de ménage à Toliara)	Salatsara	F
38	Androy / Anja Haut	Migrante de retour (marchande à Mahajanga)	Mathilde Justine	F
39	Androy / Anja Haut	Migrant de retour (docker et charbonnier à Toliara)	Jean-François	M
40	Commune Faux Cap	Adjoint Maire Faux Cap et Chef Fokontany Tanandava	FAMERA Raymond	M
41	Leaders d'opinion / Faux Cap	Notable/Olobe	TRAOEA Justin	M
42	Leaders d'opinion / Faux Cap	Notable/Olobe	LAMBOAZOMAMY	M
43	Femme Leader / Faux Cap	Présidente Comité de femmes MIVAOTSA	VAOSOA Hélène	F
44	Fokontany Anjapaly	Chef Fokontany	MANANJARO Jérôme Emilien	M
45	Leaders d'opinion / Anjapaly	Notable/Olobe	MAHOTSE	M
46	Leaders d'opinion / Anjapaly	Notable/Olobe	MANANTSO Jean Bosco	M
47	Commune Tsihombe	Adjoint Maire de la Commune Rurale Tsihombe et Chef Fokontany Anjapaly	TOLIA Bernard	M
48	Commune Tsihombe, Behavoa Sud	Femme migrante, retour volontaire	VAOSAMBAE	F
49	Commune Behazomanga	Femme migrante, retour volontaire	JULIANE	F
50	Commune Behazomanga	Femme migrante, retour volontaire	VINALASOA	F
51	Fokontany Tanandava	Homme migrant, retour volontaire (Agriculteur Betroka)	FIHAROA Gervais	M
52	Fokontany Tanandava0	Homme migrant, retour volontaire (Tireur pousse-pousse Toliara)	CHRISTOPHE	M
53	Fokontany Tanandava	Homme migrant, retour volontaire (Tireur pousse-pousse Mahajanga)	TOVOTSOAMLIMBY	M

#	Organisation / Région / Fokontany	Fonction	Nom & Prénom	Sexe
54	Fokontany Tanandava	Homme migrant, retour volontaire (Charbonnier Ilakaka)	FOMBIBY Jean Gabriel	M
55	Fokontany Tanandava	Homme migrant, retour volontaire (Tireur pousse-pousse Mahajanga)	SAMBO Tokoniaina	M
56	Fokontany Tanandava	Homme migrant, retour volontaire (Tireur pousse-pousse Toliara)	NIARITRATSY Clément	M
57	Fokontany Tanandava	Homme migrant, retour volontaire (Tireur pousse-pousse Toliara)	ROSIKELY	M
58	SOS Village d'Enfants	Chef de Site	RANDRIANANDRASANA Laurent	M
59	SOS Village d'Enfants	Technicien Agricole	BOTOSON Juan	M
INTERVIEWS SUR TERRAIN MENABE				
60	Région	Gouverneur	RANDRIANTSOA Lucky Serge	M
61	DREDD	Directeur régional	Rossel François Mario	M
62	ONG FANOITRA	Coordinateur National	RAVAOARISOA Josephine	F
63	ONG FANOITRA	Responsable Suivi Evaluation	RIVOMAHALEO Andotiana	F
64	ONG FANOITRA	Responsable Technique	Roberto	M
65	ONG HASOA	Responsable technique	Zefania Albert	M
66	ONG HASOA	Membre	Victor Ponys Mahiraky	M
67	ONG HASOA	Agent de terrain	Hery Randrianjafisol	M
68	Menabe / Lambokely	Migrante	Limbesoa Hasinaina	F
69	Menabe / Lambokely	Femme autochtone	Haovaso Tsara	F
70	Menabe / Beroboka sud	Bénéficiaire d'AGR	Notrony Hélène	F
71	Menabe / Beroboka sud	Membre comité de femmes	Rasoanirina Elisa	F
72	Menabe / Beroboka sud	Homme	Herivonjarivo Jupiter Jacques	M
73	Menabe / Beroboka sud	Propriétaire du terrain des pépiniéristes appuyées par ONG Fanamby	Rasoanirina Hova Edwige	F
74	Menabe / Beroboka sud	Propriétaire et gardien du terrain des pépiniéristes appuyées par ONG Fanamby	Rasolondrainy Augustin	M
75	Menabe / Lambokely	Chef Fokontany	Noël Rakotobe	M
76	Menabe / Lambokely	Leader religieux	Milaso	M
77	Menabe / Lambokely	Komity Lonaka (comité des sages)	Fomendra	M
78	Beroboka / Menabe	Adjoint maire	Sylvestre Claver Toba	M
79	Beroboka / Menabe	Notable Antandroy	Manantany	M
80	Beroboka / Menabe	Notable Antandroy	Masinaraka	M
81	Commune MAROFANDILIA	Chef Fokontany	Jean Noël	M
82	ONG SAVE	Conseiller technique	Razafimahefa Andry laurent	M

#	Organisation / Région / Fokontany	Fonction	Nom & Prénom	Sexe
83	ONG SAVE	Coordonnatrice (Socio-organisatrice REAP)	Anitah Rakotoarimalala	F
84	GREEN MADA	Chef de mission	Andriamamonjy Fidy	M
85	GREEN MADA	Responsable socio-organisationnel	Randrianasolo Faly	M
86	ONG FANAMBY	Directrice exécutive	Andriamanana Tiana	F
87	Région Menabe	Past Secrétaire Général	RANDRIANTSOA Lucky Serge	M

8.7 Annexe 7 : Liste des participants aux focus groups

Evaluation finale REAP
 Focus group avec les Comités de femmes
 "Aucun de nous ne sait et que nous savons tous, ensemble" (Euniprid)
 "Ny hainty ny manana sehatra-dominika."

FICHE DE PRESENCE

Date: 12/02/2022
 Lieu: Commune Tsihombé - fokontany Beavoha Sud.

N°	Antana ny fanampiany	VV	Asa	Vondroa	Fonena	Sosia
01	Salakason	V	AGR		Beavoha sud	Sap
02	Pasajie Jodine	V	AGR			PSS
03	Tsiatoro	V	AGR			● ●
04	Orofoe	V	AGR			NOFO
05	Rakamantany	V	Comité de femme			PSS
06	Tsegantany	V	Comité de femme			T
07	Filao	V	AGR			● ● ● ● ●
08	Gasr. Céline	V	AGR			● ● ● ● ●
09	Vitesie	V	Comité de femme			KITESI
10	Voage	V	AGR			● ● ● ● ●
11	Pelagie	V	AGR			PSS
12	Sambafika	L	chef fokontany			PSS
13	Juliane	V		Retour individuel (Niveling)		PSS
14	Vakosambae Estaboh	V		Retour individuel (Niveling)		PSS

Evaluation finale REAP

Forum group avec les Comités de femmes

"Wacana di mady ny salafy dia ny sehaty ny sehaty ny sehaty" (Furaha)

"Ny sehaty ny sehaty ny sehaty ny sehaty"

FICHE DE PRESENCE

Date: 15.05.2022

Lieu: TANANDAVA

N°	Nom et nom de famille	UV	Vendredi	Formation	Signature
1	FAMERA Raymond	L Adjoint Maire FONGEAD Chef de Famille TANANDAVA		TANANDAVA	
2	TRACBA Senta	L Claude & Tony		TANANDAVA	
3	LAMBONJOMAN V	L Claude & Tony		TANANDAVA	
4	VAOSCA Helene	V Présidente Comité Femmes NEVAOTSO		TANANDAVA	Mad Hanta
5	Hanta Velomantsoa	V Comité mba-biava		TANANDAVA	Hanta
6	ZATENY Havaison	V Comité mba-biava		TANANDAVA	Havaison
7	VAHA Chrysante	V Comité mba-biava		TANANDAVA	isako
8	SOAZELY	V A.G.R		TANANDAVA	SOAZELY
9	RANOKASIE Leonie	V Comité mba-biava		TANANDAVA	
10	LAVA AZY Julie	V Comité mba-biava		TANANDAVA	
11	FAGNAMPEE	V A.G.R		TANANDAVA	
12	KAZY BE	V A.G.R		TANANDAVA	MAZA
13	BENOTIE Niviane	V A.G.R		TANANDAVA	
14	ZENOAGNAE ROZIKELY	V A.G.R		TANANDAVA	 ROZIKELY

Evaluation finale REAP

Focus group avec les Comités de femmes

*Afin de nous en sortir que nous sommes tous ensemble. (Suzanne)

*Ny tena ny ny manam-baobaboaka.

FICHE DE PRESENCE

Date: 15.03.2022

Lieu: TANANARIVA

N°	Noms et Prénoms	L/V	Age	Profession	Prénoms	Signature
15	TEHA	✓	A.G.R		TANANARIVA	
16	SOAVINALIE	✓	A.G.R		TANANARIVA	
17	MOSARE Elvine	✓	Komitetan-behivany		TANANARIVA	Elvine
18	BARASOA	✓	A.G.R		TANANARIVA	
19	MINETE	✓	Komitetan-behivany		TANANARIVA	M. M. H.
20	GEORGINE	✓	A.G.R		TANANARIVA	Ge
21	SISA Roxane	✓	Komitetan-behivany		TANANARIVA	Rox
22	FITZLIANA Zoelisa	✓	Komitetan-behivany		TANANARIVA	
23	SCARLETT Fily	✓	A.G.R		TANANARIVA	
	FUMERA Germaine	L	mpamboly			
	DESIBY Jean Gabriel	L	mpamboly			
	MANANDINIARIRA T. Clement	L	mpamboly			
	SAMBO Tokinialina	L	mpamboly			
	TOVONISOA Limbo	L	mpamboly			
	RAÏSE HARA koto	L	mpamboly			
	CHRISTHO DITE	L	mpamboly			
	BABY	L	mpamboly			

Evaluation finale REAP

Focus group avec les Comités de femmes

"Nous ne nous ferons pas que nous avons tous essayé de [construire]
 by working on women's committees/committees."

FICHE DE PRESENCE

Date: 14.03.2022

Thème:

ANJAMPY -> BEHODATSY

N°	ANJAMPY	BEHODATSY	Age	Vocation	Fonction	Signé
1	MANANTO	Jésine Emilion	L	chef fokontany	Bahadatory	Signature
2	MOHOISE		L	olobe	Bahadatory	MO
3	JEAN BENO	Mananta	L	olobe	Bahadatory	Signature
4	MARALISA	Germaine	V	comité de femme		Signature
5	SEA ANGEL	Kalina	V	comité de femme		RE
6	MARINA	SOA	V	comité de femme		Signature
7	JATSAMARÉ		V	comité de femme		VI
8	AGNONREHA		V	comité de femme		VE
9	VERESOA		V	comité de femme		VE
10	GÉORGINE		V	comité de femme		Signature
11	TOMELI	Marie Angéline	V	comité de femme		TO
12	BISIE	Noéline	V	comité de femme		B.S
13	BIMBATA	Florentine	V			Signature
14	NETY		V			NO

Evaluation finale REAP

Focus group avec les Comités de Femmes

"Madin'na nous h'a oira ce que nous devons tous apprendre." (Anjozika)

"Ny hafaizy ny zavatra maharitra dia tsara."

FICHE DE PRESENCE

Date: 24.03.2018

Location: ANSAPALY - BEKODATRY

N°	Ansapaly fanampiny	LV	Asa	Vondrona	Fampihana	Sania
45	SOALIA	V				
46	VONJARY	V				
47	ZELY	V				
48	LIMBEARY	V				
49	ZARY	V				
50	KONDAE	V				
21	LIOTAHIRINA	V				
22	TENY	V				
I 23	NGILINA	V			R NG	
I 24	RASON	V			R RAM	

Evaluation finale REAP

Focus group avec les Comités de femmes
 "Accueil de tous et s'occuper pour mieux travailler tous, ensemble." (D'après)
 "Ny tenany ny amin' mihantoka-dava."

2/2

FICHE DE PRESENCE

Date: 12/08/2022
 Commune: Bebe zananga - Fokontany Iga Antsiofatra

N°	Anarana ny tanampiny	V/V	Sexe	Vondrona	fanonana	Sony
14	Totandrazee	-			Tony Antsiofatra	
15	Son' Rova	V	Comité de femmes		Tony Antsiofatra	
16	Luchison	L				L R H
17	Hananankanga	-				
18	Manina Rova	L				
19	Mbohoahy	L				
20	Heintson	-				
21	Sambelohy	L				
22	Vor'ke	L				
23	Fanahantsoa	L				
24	Tanisa	L	Chef Fokontany			TANAE

Evaluation finale REAP

Focus group avec les Comités de femmes
 "Aucun se ome ny ome ce que nany zavatra tsia, eny an'ny" (irigade)
 "Ny heviny ny nany mahaoka doava."

1/2

FICHE DE PRESENCE

Date: 10/08/2022
 Lieu: Commune Beha-jomanga, Faisantany Taza Ankarmana

N°	Antsina ny fampiny	V/V	Asa	Vondrona	Imanana	Sona
01	Jacqueline	✓		Comité de jeunes Taza Ankarmana		
02	Raisamandrazana Noina	✓		Membre Associat Fampandroana		clafina
03	Trimbontsoa	✓		Comité de jeunes		TIMO
04	Zafivao	✓		Comité de femmes		ZA
05	Zondaza	✓		Comité de femmes		Alf
06	Blandine Tinsona	✓		Comité de femmes (résidente)		TONG
07	T. nisoa	✓		Comité de femmes		
08	Vombe	✓		Comité de femmes		
09	Vavisoa	✓		Comité de femmes		
10	Sambe nany Nanobioje	✓		Comité de femmes		SAM
11	Miakatsoa	✓		Comité de femmes		
12	Bangason	✓		Comité Dina		BA
13	Vaha	✓		Comité Dina		
14	Lina	✓		Membre Fampandroana		

Evaluation finale REAP

Focus group avec les Comités de femmes
 "Maurice de nous ar'rait se qui nous savons tous, ensemble." (forpide)
 "Ny heviny ny maha matetaha diritra."

2/2

FICHE DE PRESENCE

Date: 12/04/2022
 Tourna: Commune Behajomanga - Fokontany Tiza Antanana

N°	Antanina ny fampianina	VV	Asa	Vandrona	Tosonana	Sonja
15	Voziahe	✓		Member Fampandroana Tiza Antanana Vo		
16	Saminang	✓		Member fampandroana	}	SD
17	Tinisa	✓		Member fampandroana		TF
18	Saonatao	✓		Member fampandroana		SOA
19	Baelina	✓		Member fampandroana		BPO
20	famamiantan	✓		Member fampandroana		FA
21	Narine	✓		Member fampandroana		MAS
22	Zatomana	L	President Fkt-2	Adjoint Maire		ZA
23	Jading	✓		Member fampandroana		DA

Evaluation finale REAP

Focus group avec les Comités de femmes

"Nacun de nous ne fait ce que nous savons bien, ensemble." (Zénoïde)

"Ny hain'ny ny mpanahotoko-dava." (Zénoïde)

2/2

FICHE DE PRÉSENCE

Date: 14/03/2022
 Lieu: Commune Anjapaly - FKT Mahatalaky Sud

N°	Anarana sy famampina	V/V	Asa	Vyadrona	Tanàmana	Sonja
15	Ranson	V	AGR		Mahatalaky	
16	Jacqueline	V	C.F			Zaf
17	Zenae	V	AGR			
18	Herantson	V	C.F			HE
19	Mbehason	V	Estao volontaire			HE
20	Ranotobet	V	Mimba VEH (VOU) MBIKAY			V
21	Sannomey	V	C.F			
22	Soro	L	Notable			
23	Ratsimangafy	L	Notable			
24	Liafee	L	Notable			
25	Jean Paul	L	Notable			

Evaluation finale REAP

Focus group avec les Comités de femmes

"Action de nous ne soit ce que nous savons tous, ensemble." (Exemple)

"Ny hevany ny man'ny mahabaka-davao."

112

FICHE DE PRESENCE

Date: 15/08/2022
 Lieu: Commune Faux Cap - Fkt Anja Haut

N°	Anarana sy famampiny	L/V	Asa	Vondrona	Paranana	Sania
01	MAHEFA RUCADRE	L	shaf Tokontany		Anja - Haut	
02	REJOHAGNA	L	TOTENY		Anja - Haut	
03	FALIMANA	L	TOTENY		Anja - Haut	
04	MAROHANA	L	TOTENY		ANJA - Haut	MA
05	ALPHA	L	TANORA		ANJA - Haut	ALI
06	RANBELOSON	L	TOTENY		ANJA - Haut	
07	NAHARISON Feline	V	C.F		Anja - Haut	FELINA
08	LIMAKO	V	C.F		Anja - Haut	
09	LIASOA	V	C.F		Anja - Haut	
10	JOATSA MBINY	V	C.F		Anja - Haut	
11	MERLINE	V	C.F		Anja - Haut	Merline
12	IDVARE	V	C.F		Anja - Haut	
13	RANDHATSIKA	V	C.F		Anja - Haut	Rou
14	RASOA	V	C.F		Anja - Haut	

Jean Fro'gor's L

Ritou volontaire.

+

Evaluation finale REAP

Focus group avec les Combats de femmes

"Aucun de nous ne sait ce que nous sommes tous, ensemble" (Cristina)

"Ny hainy ny maro mahaoka dobra"

FICHE DE PRESENCE

2/2

Date: 15/03/2022
 Lieu: Commune Faux Cap - Fct Anja Haut

N°	Nom et Nom de famille	I/V	Sexe	Vocation	Formation	Signature
15	EMELINE Acile	V	C.F		Anja - haut	
16	NCROSOA	V	C.F		Anja - haut	NR
17	FOMESOA	V	A.G.R		Anja - haut	
18	RANOTOBE	V	A.G.R		Anja - haut	
19	RASOA Fideline	V	A.G.R		Anja - haut	
20	KALIVÉLO	V	A.G.R		Anja - haut	KALY
21	RANOETY	V	A.G.R		Anja - haut	
22	MARY	V	A.G.R		Anja - haut	
23	MADA	V	A.G.R		Anja - haut	
24	RAFINIRINA	V	A.G.R		Anja - haut	
25	VOLAVELO	V	A.G.R		Anja - haut	
26	MBELOMA	V	A.G.R		Anja - haut	
27	MARIETTE	V		Retour volontaire	Anja - haut	Mariette
28	SALAYSARA	V		Retour volontaire	Anja - haut	.S
29	MATHILDE Justine	V		Retour volontaire		X

Evaluation finale REAP

Focus group avec les Comités de Femmes
 "Survol de notre vie sans ce que nous avons fait, ensemble." (Exemple)
 "Ny hainty ny foto an'izany. Jady."

FICHE DE PRESENCE

1/2

Date: 20/03/2022
 Lieu: Marofandilia

N°	Nom et nom de famille	L/V	Age	Vieillesse	Formation	Signature
01	RINOMAHALO Andriana	V	RSE	ONG Fanatras	Marofandilia	[Signature]
02	SOALALA Vassarine	V	Mpikambana	Komity, Association	Marofandilia	[Signature]
03	Natacha	V	Mpikambana	Komity, Association	Marofandilia	[Signature]
04	Henitiana Nomenjanahary	V	Mpikambana	Komity, Association	Marofandilia	[Signature]
05	Zenalefang Mignawson	V	Epicerie, Bengy	Komity, Association	Marofandilia	[Signature]
06	R. Mariotto	V	Vary, Bengy	Komity, Association	Marofandilia	[Signature]
07	Varisca	V	Veamama, Gargotte	Komity, Association	Marofandilia	[Signature]
08	Sahondra	V	Bengy, Zaïtra	Komity, Association	Marofandilia	[Signature]
09	Seniline	V	Bengy, Vary	Komity, Association	Marofandilia	[Signature]
10	Veraga	V	Mpikambana	Komity, Association	Marofandilia	[Signature]
11	Saïah	V	Bengy, Gama	Komity, Association	Marofandilia	[Signature]
12	Soanazy Bezaha	V	Bengy, Tsaka	Komity, Association	Marofandilia	[Signature]
13	Sakira	V	Mpikambana	Komity, Association	Marofandilia	[Signature]
14	Soanette	V	Veamama, Vary	Association	Marofandilia	[Signature]

Evaluation finale REAP

Focus group avec les Comités de Femmes
 "Aucun de nous ne sait ce que nous avons tous, ensemble." (Kinyande)
 "Ny tsidy ny ma se aifanaka ity ny."

FICHE DE PRESENCE

1/2

Date: 22/03/2022
 Terrain: Lambokely

N°	Antanana sy famampiny	I/V	Ata	Vontrosa	Renenana	Sonts
01	ANONIMATA Anoliana	✓	RSE	2021 Faraita	Itoundra	Judy
02	Fanja	✓	Arikambana	County Association	Lambokely	Fanja
03	Soaray	✓	Arikambana	County Association	Lambokely	Soaray
04	Tobavelo	✓	Arikambana	County Association	Lambokely	to
05	RANAZIVINA H. ahiane	✓	Arikambana	County Association	Lambokely	Lerony
06	Rengem	✓	Arikambana Bengy	County Association	Lambokely	R
07	HARISA Angelah	✓	Arikambana Bengy & Gasa	County Association	Lambokely	Harisa
08	Léonah	✓	Arikambana Mison	County Association	Lambokely	Leonah
09	AVIHEPY	✓	Arikambana	County Association	Lambokely	Avihepy
10	VICTORINE	✓	Arikambana Bengy & Gasa	County Association	Lambokely	Victorine
11	Laudia	✓	Arikambana Mison	County Association	Lambokely	Laudia
12	Soanafiny	✓	Arikambana Bengy & Gasa	County Association	Lambokely	e
13	KARIVISA Tala	✓	Arikambana Bengy	County Association	Lambokely	3
14	Soanaisary	✓	Arikambana Bengy	County Association	Lambokely	Soanaisary

Evaluation finale REAP

Focus group avec les Comités de femmes

"Aucun de nous n'est de cet monde sans l'autre." (Sengibre)

"My hinky, ny mero mahaoka-dava."

FICHE DE PRESENCE

2/2

Date: 22/08/2022
 Lieu: Lambohelo

N°	Noms et Prénoms	I/V	Age	Vieillesse	Présence	Signature
15	Simberoa	V	Mpikambana	County Association	Lambohelo	[Signature]
16	Saonoko	V	Kalisa, Bony Mpi Kambova Bony Mpi Kambova	County Association	Lambohelo	[Signature]
17	Simberoa	V	Soceny, Bony Mpi Kambova	County Association	Lambohelo	Y
18	Taliso Hovonina	V	Bony Mpi Kambova	County Association	Lambohelo	[Signature]
19	MBOHO Justine	V	Mpi Kambova Soceny, Bony Mpi Kambova	County Association	Lambohelo	[Signature]
20	Katily Andrea	V	Bony Mpi Kambova	County Association	Lambohelo	-
21	Kamethy	V	Mpi Kambova Bony, Gama	County Association	Lambohelo	U
22	Celastine	V	Mpi Kambova Soceny, Bony Mpi Kambova	County Association	Lambohelo	⊙
23	Amberboa	V	Soceny, Bony Mpi Kambova	County Association	Lambohelo	[Signature]
24	Nampia	V	Mpi Kambova Gama, Bony	County Association	Lambohelo	[Signature]

Evaluation finale REAP

Focus group avec les Comités de femmes
 "Anarana avy amin' ny anjara avy amin' ny anjara" (fanjara)
 "Ny heviny avy nanao mahaolo-fovoana."

FICHE DE PRESENCE

1/2

Date: 28/03/2022
 Tanàna: TOKITSY

N°	Anarana sy fanamirana	V/V	Asa	Vondrona	Rohantsa	Sonib
01	DIVONANANAO Andriana	V	RSE	ONGA fanitra	Moondala	Andriana
02	ASTERA	V	mpikambana, gaza + zaitra	Komity, association	Tonity	E
03	TSIMIENG	V	mpikambana, volana + products locaux	Komity, association	Tonity	2
04	LEASOA koleta	V	mpikambana gaza + products locaux	Komity, association	Tonity	
05	Zafimily	V	mpikambana epiceuse + zaitra	Komity, association	Tonity	E
06	Lignee	V	gaza		Tonity	D
07	Sorata	V	gaza, products locaux		Tonity	+
08	Soabe	V	mpikambana	Komity	Tonity	
09	Merava	V	mpikambana gaza, kalasa	Komity, association	Tonity	
10	Zava	V	mpikambana	Komity	Tonity	A
11	Vagnatse	V	mpikambana vary + products locaux	Komity	Tonity	-
12	Avimany	V	mpikambana	Komity	Tonity	
13	Lontona	V	Komity kalasa, epiceuse	Komity	Tonity	-P
14	Francine	V	Komity volana, epiceuse	Komity	Tonity	

Evaluation finale REAP

Focus group avec les Comités de femmes

"Aucun de nous ne peut ce que nous faisons tous ensemble." (Evangile)

"Ny tsidy ny maha maha aho-ahoitra."

FICHE DE PRESENCE

Date: 23/03/2022

Localité: Beroboka

N°	Noms et Prénoms	V/V	Asa	Vodiraho	Tanantsa	Signature
1	SOPHIE ALBERT	✓	Pepiniste	Fanirisoa Ala maintso	Beroboka	<i>[Signature]</i>
2	ALPHERINE	✓	pepiniste	Fanirisoa Ala maintso	Beroboka sud	<i>[Signature]</i>
3	DIMBISOA	✓	pepiniste	Fanirisoa Ala maintso	Beroboka nord	<i>[Signature]</i>
4	LORELINE	✓	pepiniste	Fanirisoa Ala maintso	Tanandava	<i>[Signature]</i>
5	Lova	✓	pepiniste	Fanirisoa Ala maintso	Beroboka	<i>[Signature]</i>
6	MAZAVASOA	✓	pepiniste	Fanirisoa Ala maintso	Tanandava	<i>[Signature]</i>
7	Marceline	✓	pepiniste	Fanirisoa Ala maintso	Tanandava	<i>[Signature]</i>
8	Simonnatse M	✓	pepiniste	Fanirisoa Ala maintso	Beroboka	<i>[Signature]</i>

8.8 Annexe 8 : Cadre des résultats de REAP

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de verification
<p>Résultat 1 :</p> <p>Les femmes interviennent en tant que promotrices de la paix et de la cohésion sociale, dans la prévention et la mitigation des conflits et tensions locales liés aux ressources</p> <p>Contribue à l'atteinte des ODD :</p> <p>ODD 5 – Cible 5.5</p> <p>ODD 8 – Cible 8.3</p> <p>ODD 10 – Cible 10.2</p>	<p>Produit 1.1 : Des comités de femmes sont mis en place et disposent de capacités et ressources pour agir en promotion de la paix et de la cohésion sociale, et dans la prévention et mitigation des conflits et tensions locales</p>	<p><i>Indicateur 1 a</i> : % des recommandations des comités de femmes en faveur de la paix et de la cohésion sociale formulées aux autorités locales endossées à travers les structures formelles de prise de décisions et priorisées par les autorités locales</p> <p>Niveau de référence : 0 - Cible : 50%</p> <p><i>Indicateur 1 b</i> : % des villages ciblés dans lesquels les actions des comités de femmes ont joué un rôle central par leur intervention dans la prévention ou médiation des conflits liés aux ressources</p> <p>Niveau de référence : 0 - Cible : 60%</p> <p><i>Indicateur 1 c</i> : Variation à la baisse du taux de conflits et tensions locales entre communautés locales et/ou migrants.</p> <p>Niveau de référence : 100 - Cible : Une baisse du 25% du niveau de référence</p> <p><i>Indicateur I.I.1</i> : Nombre de femmes membres des comités</p> <p>Niveau de référence : 0 – Cible : 200 femmes</p>	<p>Comptes rendus et reportages des travaux des comités, évaluation finale</p> <p><i>Fréquence de collecte : trimestriel</i></p> <p>Comptes rendus et reportages des travaux des comités ; évaluation finale</p> <p><i>Fréquence de collecte : trimestriel</i></p> <p>Rapport de collecte de données auprès comités dina de chaque fokontany/commune d'intervention et gestionnaires AP</p> <p><i>Fréquence de collecte : trimestriel</i></p> <p>Comptes rendus des réunions des comités de femmes</p>

<p>ODD 13 – Cible 13.1</p> <p>ODD 15 – Cible 15.2 et 15.3</p> <p>ODD 16 – Cible 16.6 et 16.7</p> <p>ODD 17 – Cible 17.16 et 17.17</p>	<p><u>Activité 1.1.1 a</u> : Mettre en place de 10 comités de femmes dans les villages ciblés du Menabe (10 femmes par comité au minimum, dont 5 femmes issues des communautés locales et 5 femmes issues des ménages de migrants) ;</p> <p><u>Activité 1.1.1 b</u> : Mettre en place de 10 comités de femmes dans les villages ciblés de l'Androy (10 femmes par comité au minimum) ;</p> <p><u>Activité 1.1.2</u> : Renforcer les capacités des comités mis en place par des ateliers dédiés - 60 sessions au total (chaque comité bénéficiera de 3 sessions : 1 session après mise en place du comité, 1 session 6 mois après mise en place, 1 session 15 mois après mise en place comité.</p> <p><u>Activité 1.1.3</u> : Accompagner les comités à la valorisation du rôle des femmes</p>	<p><u>Indicateur 1.1.2</u> : Nombre de réunions régulières du comité de femmes tenues</p> <p>Niveau de référence : 0 – Cible : au moins 3 réunions par comité de femmes</p> <p><u>Indicateur 1.1.3</u> : Nombre de réunions régulières du comité de femmes tenues d'initiatives communautaires de soutien à la paix et à la cohésion sociale mise en œuvre dans régions Androy et Menabe</p> <p>Niveau de référence : 0 – Cible : 20 initiatives (1 initiative par comité appuyée et mise en œuvre)</p>	<p>PV de constitution desdits comités</p> <p><i>Fréquence de collecte : trimestriel</i></p> <p>Compte rendu de réunion des comités de femmes</p> <p><i>Fréquence de collecte : trimestriel</i></p> <p>Compte rendu d'activités du partenaire d'implémentation</p> <p><i>Fréquence de collecte : trimestrielle</i></p>
<p>Résultat 2 :</p> <p>Les femmes démontrent par l'exemple l'effectivité des activités génératrices de revenus et de recherche de moyens de subsistance</p>	<p>Produit 2.1 : Un programme pilote de diversification des moyens de subsistance et de génération des revenus respectueux des ressources locales et de l'environnement est accessible aux femmes migrantes et aux femmes des communautés locales dans le Menabe</p>	<p><u>Indicateur 2.a</u> : % de femmes bénéficiaires démontrant des AGRs pérennes</p> <p>Niveau de référence : 0 – Cible 65 %</p>	<p>Comptes rendus des partenaires sur les activités</p> <p><i>Fréquence de collecte : semestriel</i></p>

<p>pérennes, rentables et respectueuses des environnements locaux</p> <p>Contribue à l'atteinte des ODD :</p> <p>ODD 1 – Cible 1.5 ODD 5 – Cible 5.5 ODD 8 – Cibles 8.3 et 8.4 ODD 10 – Cibles 10.2 et 10.7 ODD 13 – Cibles 13.1 et 13.b ODD 15 – Cibles 15.2, 15.3, 15.9 ODD 16 – Cibles 16.6 et 16.7 ODD 17 – Cibles 17.6 et 17.17</p>	<p><u>Activité 2.1.1</u> : Tenue de l'atelier de restitution de l'évaluation préliminaire et de consultation des autorités et partenaires sur le programme pilote ;</p> <p><u>Activité 2.1.2</u> : Réalisation d'une campagne de sensibilisation sur le programme pilote ;</p> <p><u>Activité 2.1.3</u> : Mise en œuvre du programme pour les femmes bénéficiaires.</p>	<p><u>Indicateur 2.b</u> : Nombre de ménages qui ont abandonné toutes activités de défrichement grâce aux programmes pilotes mis en œuvre dans le Menabe</p> <p>Niveau de référence : 0 – Cible : 100 ménages dirigés par femmes</p> <p><u>Indicateur 2c</u> : Variation à la baisse du taux de perception de la conflictualité entre communautés locales et migrants suite à la mise en œuvre des activités de diversification des moyens de subsistance et d'AGR</p> <p>Niveau de référence : TBD – Cible TBD</p> <p><u>Indicateur 2.1.1</u> : Nombre d'atelier de restitution de l'évaluation préliminaire et de consultation des autorités et partenaires sur le programme pilote dans le Menabe</p> <p>Niveau de référence : 0 – Cible : 1</p> <p><u>Indicateur 2.1.2.a</u> : Nombre ménages sensibilisés aux enjeux de la diversification des moyens de subsistance et AGR, et sur le programme pilote destiné aux femmes dans les villages cibles du Menabe</p> <p>Niveau de référence : 0 – Cible : 500 (50 dans chaque site)</p> <p><u>Indicateur 2.1.2.b</u> : Nombre de femmes bénéficiaires du programme du programme pilote dans le Menabe</p> <p>Niveau de référence : 0 – Cible 100 (en 2 cohortes et 10 par village cible) dont 40 % de femmes issues de communautés locales et 60 % de femmes migrantes.</p>	<p>Comptes rendus d'activités, <i>évaluation finale</i></p> <p>Comptes rendus de l'agence sur la conduite d'activités</p> <p><i>Fréquence de collecte : trimestriel</i></p> <p>Comptes rendus d'activités du partenaire d'implémentation</p> <p><i>Fréquence de collecte : semestriel</i></p> <p>Comptes rendus de l'agence sur la conduite d'activités</p> <p><i>Fréquence de collecte : trimestriel</i></p>
	<p><u>Produit 2.2</u> : Un programme pilote de diversification des moyens de subsistance et de génération des revenus respectueux des ressources locales et de l'environnement est accessible aux femmes migrantes et aux femmes des communautés locales dans le Menabe</p> <p><u>Activité 2.2.1</u> : Tenue de l'atelier de restitution de l'évaluation préliminaire et de consultation</p>	<p><u>Indicateur 2.2.1</u> : Nombre d'atelier de restitution de l'évaluation préliminaire et de consultations des autorités et partenaires sur le programme pilote dans aient eu lieu</p> <p>Niveau de référence : 0 – Cible : 1</p> <p><u>Indicateur 2.2.2</u> : Nombre de ménages sensibilisés aux enjeux de la diversification des moyens de subsistance et d'AGR, et sur le programme pilote destiné aux femmes dans les villages cibles de l'Androy</p>	<p>Comptes rendus de l'agence sur la conduite d'activités</p> <p><i>Fréquence de collecte : trimestriel</i></p> <p>Comptes rendus d'activités des agences et des partenaires d'implémentation</p> <p><i>Fréquence de collecte : semestriel</i></p>

	<p>des autorités et partenaires sur le programme pilote ;</p> <p><u>Activité 2.2.2</u> : Réalisation d'une campagne de sensibilisation sur le programme pilote ;</p> <p><u>Activité 2.2.3</u> : Mise en œuvre et suivi du programme pour les femmes bénéficiaires.</p>	<p>Niveau de référence : 0 – Cible : TBD (dont nombre de ménage dirigé par des femmes seules)</p> <p><u>Indicateur 2.2.3</u> : Nombre de femmes bénéficiaires du programme pilote dans l'Androy</p> <p>Niveau de référence : 0 – Cible : 100 (10 par village cible)</p>	
<p>Résultat 3 :</p> <p>Les autorités au niveau national et régional disposent des capacités, outils et moyens de répondre pro-activement et de manière inclusive aux menaces à la paix et à la cohésion sociale – en portant une attention particulière aux besoins, attentes spécifiques et solutions innovantes portées par les femmes</p> <p>Contribue à l'atteinte des ODD :</p> <p>ODD 5 - Cible 5.5</p> <p>ODD 8 – Cibles 8.3 et 8.4</p> <p>ODD 10 – Cibles 10.2 et 10.7</p> <p>ODD 13 – Cibles 13.1 et 13b</p> <p>ODD 15 – Cibles 15.2, 15.3 et 15.9</p>	<p>Produit 3.1 : Les autorités au niveau régional et central sont sensibilisées aux enjeux complexes et effets des migrations non maîtrisés, par rapport à la vulnérabilité des populations et au genre ; et par rapport à la gouvernance du développement durable et inclusif, et à la protection de l'environnement</p> <p><u>Activité 3.1.1</u> : Tenue d'un atelier national de lancement de projet ;</p> <p><u>Activité 3.1.2</u> : Tenue d'un symposium national de clôture du projet.</p> <p>Produit 3.2 : Un observatoire des migrations interne est établi pour des recherches multidisciplinaires portant sur la paix, la cohésion sociale, le genre, le développement durable, et la protection de l'environnement en rapport avec les migrations sont soutenues</p> <p><u>Activité 3.2.1</u> : Mise en place d'un observatoire des migrations interne ;</p> <p><u>Activité 3.2.2</u> : Conduite des recherches multidisciplinaires ;</p> <p><u>Activité 3.2.3</u> : Fourniture d'un soutien financier à la conduite de recherches</p>	<p><u>Indicateur 3.1.1</u> : Nombre d'officiels régionaux et nationaux ayant développé à travers l'atelier de lancement du projet leurs connaissances quant aux enjeux des migrations non maîtrisés et de la cohésion sociale, les impacts et effets spécifiques selon les genres, et sur les stratégies de réponse valorisant l'autonomisation des femmes</p> <p>Niveau de référence : 0 – Cible : 80 %</p> <p><u>Indicateur 3.1.2</u> : Nombre d'officiels régionaux conscients des enjeux liés aux migrations non maîtrisées, à leur impact sur la cohésion sociale, les impacts et effets spécifiques selon les genres, et sur les stratégies de réponse valorisant l'autonomisation des femmes</p> <p>Niveau de référence : 0 – Cible : 50 (25 femmes, 25 hommes)</p> <p><u>Indicateur 3.2.1</u> : Nombre de recherches multidisciplinaires et sensibles au genre appuyées et conduites par l'Observatoire des migrations internes</p> <p>Niveau de référence : 0 – Cible : 2</p> <p><u>Indicateur 3.2.2</u> : Nombre de relais de diffusion participation à des conférences, ainsi que des publications sur des revues académiques ou non (nationales ou internationales) pour les résultats des recherches multidisciplinaires appuyées</p> <p>Niveau de référence : 0 – Cible : 4</p>	<p>Rapport pré-post tests de formation</p> <p><i>Fréquence de collecte : trimestriel</i></p> <p>Rapport pré-post tests de formation</p> <p><i>Fréquence de collecte : trimestriel</i></p> <p>Compte rendu d'activités de l'observatoire des migrations</p> <p><i>Fréquence de collecte : trimestriel</i></p> <p>Compte rendu d'activités et des interventions en conférence de l'observatoire des migrations</p> <p><i>Nombre de publications</i></p>

<p>ODD 16 – Cibles 16.6 et 16.7 ODD 17 – Cibles 17.16 et 17.17</p>	<p>multidisciplinaires et à la diffusion des résultats de ces recherches.</p>		
	<p>Produit 3.3 : Les régions Androy et Menabe disposent chacune d'une stratégie régionale de gestion des migrations sensibles à la dimension genre élaborées de manière participative et inclusive</p>	<p><u>Indicateur 3.3.1</u> : Nombre d'ateliers de renforcement de capacités des autorités régionales et locales du Menabe et de l'Androy tenus dans lesquels les préoccupations, besoins, et solutions des femmes quant aux enjeux de la gestion des migrations sont discutées et intégrées</p> <p>Niveau de référence : 0 – Cible : 2 (1 Menabe, 1 Androy)</p>	<p>Compte rendu d'activités des agences <i>Fréquence de collecte : trimestriel</i></p>
	<p><u>Activité 3.3.1</u> : Conduire les ateliers de renforcement de capacités des acteurs ciblés sur l'élaboration de stratégies régionales - Menabe ;</p> <p><u>Activité 3.3.2</u> : Conduire les ateliers de renforcement de capacités des acteurs ciblés sur l'élaboration de stratégies régionales - Androy ;</p> <p><u>Activité 3.3.3</u> : Soutien à la concertation et à l'élaboration participative et inclusive des stratégies régionales.</p>	<p><u>Indicateur 3.3.2</u> : Nombre de stratégies régionales de gestion des migrations sensibles au genre finalisées et adoptées par les autorités régionales du Menabe et de l'Androy</p> <p>Niveau de référence : 0 – Cible : 2 (1 Menabe, 1 Androy)</p>	<p>Compte rendu d'activités des agences <i>Fréquence de collecte : trimestriel</i></p>
	<p>Produit 3.4 : Les autorités régionales en Androy et dans le Menabe disposent d'un fonds de soutien initial et de capacités de plaidoyer pour la réalisation d'investissements en infrastructures communautaires et publiques soutenant la pérennisation des activités du projet et la cohésion sociale dans les zones d'intervention</p> <p><u>Activité 3.4.1</u> : Soutien à l'identification participative et inclusive (par les remontées des activités des comités de femmes) des besoins d'investissements en infrastructures communautaires et publiques – Menabe ;</p>	<p><u>Indicateur 3.4.1</u> : Nombre de sessions participatives d'identification des besoins d'investissements organisés dans le Menabe et l'Androy par les autorités régionales avec la participation active des comités de femmes, et prenant en considération les préoccupations, besoins, et solutions des femmes dans leurs délibérations</p> <p>Niveau de référence : 0 – Cible : 4 (2 sessions après lancement projet, 2 sessions 12 mois après lancement projet)</p> <p><u>Indicateur 3.4.2</u> : Nombre d'infrastructures communautaires réalisées à bénéfices des communautés migrantes et locales dans l'Androy et le Menabe</p> <p>Niveau de référence : 0 – Cible : 10</p>	<p>Compte rendu d'activités des agences <i>Fréquence de collecte : trimestriel</i></p> <p>Compte rendu d'activités des agences <i>Fréquence de collecte : trimestriel</i></p>

	<p><u>Activité 3.4.2</u> : Soutien à l'identification participative et inclusive (par les remontées des activités des comités de femmes) des besoins d'investissements en infrastructures communautaires et publiques – Androy ;</p> <p><u>Activité 3.4.3</u> : Appui financier à la mise en œuvre des investissements identifiés – Menabe ;</p> <p><u>Activité 3.4.4</u> : Appui financier à la mise en œuvre des investissements identifiés – Androy.</p>		
--	---	--	--

8.9 Annexe 8 : Modèle trame matrice d'évaluation

Critères d'évaluation	Questions évaluatives	Type de question	Indicateurs	Méthode collecte	Source de données	Echantillon	Instruments de collecte	Plan d'analyse
PERTINENCE	<i>Dans quelle mesure les objectifs et la conception de l'intervention du projet REAP répondent-ils au problème de la migration non maîtrisée et ses conséquences ?... et correspondent aux besoins et priorités des bénéficiaires cibles (directs et indirects) et des principales parties prenantes du projet (région, districts, communes, fokontany) ? ont-ils été associés à la construction du projet et des besoins (diagnostic) ?</i>	Question descriptive	<ul style="list-style-type: none"> Théorie du changement et Cadre de résultats cohérents Mention de la pertinence des activités par les bénéficiaires et parties prenantes clés du projet ; Analyse des dynamiques de genre et des dynamiques de conflit présentes dans le diagnostic initial Mention de la participation des bénéficiaires au diagnostic, à l'identification des besoins prioritaires ; Analyse des objectifs du projet par rapport aux priorités nationales, ODD, UNDAF, GYPI du PBF ; Prise en compte du genre dans le document de projet, et de la situation des indigents dans la région d'origine (Androy) ; Analyse de l'adaptation du projet aux restrictions et au contexte de la crise sanitaire. Nombre d'atelier de restitution de l'évaluation préliminaire et de consultation des autorités et partenaires <p>Indicateurs 1a, 1b, 1c, 2.1.1, 2.2.1, 3.4.1</p>	Revue documentaire Observation Entretien Triangulation	PBF GYPI 2020 Evaluation préliminaire Rapports REAP	Choix raisonné	Guide d'Entretien Questionnaire Triangulation	Analyse qualitative des ressources documentaires disponibles Compte rendu réunion Groupe de référence
COHERENCE	<i>Dans quelle mesure le projet était-il complémentaire ou coordonné avec d'autres projets similaires ou complémentaires mis en œuvre dans les deux régions cibles (Androy & Menabe) ?</i>	Question descriptive et normative	<ul style="list-style-type: none"> Analyse des objectifs du projet par rapport aux priorités nationales dans son ensemble et cohérence avec les politiques et stratégies sectorielles de développement ; Analyse des objectifs et activités des autres projets mis en œuvre auprès des mêmes bénéficiaires, synergie et complémentarité, dans les deux régions cibles ; Absence de mention d'une duplication d'activités dans l'analyse diagnostique initiale, mais mise en exergue des lacunes comblées par le projet. Nombre d'atelier de restitution de l'évaluation préliminaire et de consultation des autorités et partenaires 	Entretien individuel Observation Triangulation	Equipe de mise en œuvre REAP Rapport Partenaires au niveau Androy et Menabe	Choix raisonné	Guide d'Entretien Questionnaire Triangulation	Analyse qualitative des ressources documentaires Différents rapports Compte rendu réunion Groupe de référence

Critères d'évaluation	Questions évaluatives	Type de question	Indicateurs	Méthode collecte	Source de données	Echantillon	Instruments de collecte	Plan d'analyse
			Indicateurs 1b, 1c, 2.1.1, 3.4.1					
EFFICACITE	Dans quelle mesure les interventions du projet ont-elles atteint les objectifs visés et les résultats SMART attendus ?	Question normative	<ul style="list-style-type: none"> Indicateurs clairs dans le cadre logique du projet avec la chaîne de résultats ; Indicateurs dans le schéma de changement ; Facteurs de risques dans la réalisation des activités du projet, et mesures de mitigation prises par le projet ; Coordination et efficacité du consortium d'acteurs mobilisés dans le projet Existence ou non de protocole d'accord de partenariat avec d'autres parties prenantes clés du projet ; Prise en compte spécifique des femmes et des filles, des indigents, des personnes vivant en zone rurale et/ou en zone urbaine dans la réalisation des activités ; Disponibilité de données sexo-spécifiques démontrant la réalisation des produits et effets attendus. Diminution du nombre de femmes migrantes dans les zones cibles ; % femmes bénéficiaires démontrant réussite AGR ; Nombre ménage qui ont abandonné toute activité de défrichement dans AP ; Taux de perception baisse ou non de conflit entre communautés locales et migrantes ; Nombre ménages sensibilisés aux enjeux de la diversification des moyens de subsistance et AGR ; Nombre de femmes bénéficiaires du programme pilote dans le Menabe et Androy <p>Indicateurs 1c, 1.1.1/1.1.2/1.1.3, 2a, 2b, 2c, 2.1.2 a, b, 2.2.2/2.2.3</p>	Entretien individuel Focus group Observation Triangulation	Equipe de mise en œuvre REAP Partenaires au niveau Androy et Menabe Rapports de suivi trimestriels , rapports annuels, ... ;	Choix raisonné	Guide d'Entretien Questionnaire Triangulation Analyse rapports comptes rendus Comités de femmes Rapports activités partenaires de mise en œuvre	Analyse effets catalytiques du projet REAP Rapports de suivi semestriel et annuel projet Comptes rendus Comités de femmes
EFFICIENCE	Dans quelle mesure l'allocation, la gestion des ressources humaines et	Question normative	<ul style="list-style-type: none"> Expérience professionnelle des équipes Logique de division des tâches 	Entretien avec équipe	Equipe de mise en		Guide d'Entretien	Analyse quantitative

Critères d'évaluation	Questions évaluatives	Type de question	Indicateurs	Méthode collecte	Source de données	Echantillon	Instruments de collecte	Plan d'analyse
	<i>financières étaient-elles optimales pour la mise en œuvre et l'atteinte des résultats du projet, dans temps requis ?</i>		<ul style="list-style-type: none"> • Mention de bonnes relations entre les partenaires (autorités, OSC, TS, etc.). Existence de liens entre acteurs niveau central et décentralisé • Niveau d'écart entre budget initial et budget utilisé (delivery) • Analyse coûts- efficacité • Existence/utilisation système de suivi-évaluation • Rapports réguliers pendant la mise en œuvre • Prise en compte du genre et de l'équité dans les activités ; pourcentage du budget dédié aux activités GEWE, • Comparaison entre le chronogramme prévu et la réalisation des activités, au regard du contexte • Nombre d'infrastructures communautaires réalisées au bénéfice des communautés migrantes et locales • Nombre de recherches multidisciplinaires et sensibles au genre appuyées et conduites par l'Observatoire des migrations internes • Nombre de relais de diffusion <p>Indicateurs 3.4.2, 3.2.1, 3.2.2</p>	<p>de mise en œuvre</p> <p>Analyse rapports financiers</p> <p>Observation</p>	<p>œuvre REAP</p> <p>Partenaires au niveau Androy et Menabe</p>	<p>Choix raisonné</p>	<p>Questionnaire</p> <p>Analyse rapports activités et financiers</p>	<p>et qualitative données collectées</p> <p>Rapports de suivi trimestriel et annuel</p> <p>Rapports de suivi d'activités et financiers semestriel et annuel projet</p>
DURABILITE	<i>Dans quelle mesure l'appropriation du projet par les parties prenantes et les mécanismes mis en place favorisent-ils la consolidation et la pérennité des acquis du projet (entre autres, l'autonomie des femmes, la cohésion sociale,...) ?</i>	Question normative et descriptive	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'officiels régionaux et nationaux ayant renforcé leurs compétences dans les enjeux de migration ; • Nombre d'OSC impliquées ; • Efforts, mécanismes et stratégies mis en place pour la consolidation et la pérennisation à long terme des acquis du projet (comités de femmes, paix et cohésion sociale, AGR, autonomisation des femmes, etc), • Nombre d'officiels régionaux et nationaux impliqués dans mise en œuvre projet ; • % de femmes assidues dans les activités visant leur autonomisation et la préservation de la cohésion sociale. • • Mention d'effets imprévus positifs ; • Absence de mention d'effets négatifs ; 	<p>Entretien avec équipe REAP et partenaires de mise en œuvre</p> <p>Entretien auprès Autorités régionales, communales</p> <p>Observation Triangulation</p>	<p>Partenaires de mise en œuvre Androy, Menabe</p> <p>Stratégies Régionales Migration Androy, Menabe</p>	<p>Choix raisonné</p>	<p>Guide d'entretien Questionnaire</p> <p>Rapports Comités femmes</p> <p>Analyse Rapports annuels de suivi du projet et des partenaires</p>	<p>Analyse effets catalytiques du projet REAP</p> <p>Analyse qualitative données collectées</p>

Critères d'évaluation	Questions évaluatives	Type de question	Indicateurs	Méthode collecte	Source de données	Echantillon	Instruments de collecte	Plan d'analyse
			<ul style="list-style-type: none"> Mention d'amélioration des éléments visant à l'atteinte des ODD : égalité entre les sexes (ODD5), réduction des inégalités (ODD10), paix, justice et institutions efficaces (ODD16) <p>Indicateurs 3.1.1, 3.1.2, 3.2.1, 3.2.2, 3.3.1, 3.3.2, 3.4.1, 3.4.2</p>					
IMPACTS	<p><i>Dans quelle mesure le projet a-t-il/aura-t-il des impacts indirects positifs et/ou négatifs ?</i></p> <p><i>(environnemental, social, culturel, genre et économique)</i></p>	Question normative et descriptive	<ul style="list-style-type: none"> Exemples de l'utilisation continue de nouvelles pratiques acquises par les personnes formées et sensibilisées Mention de l'acceptation des mesures par les acteurs et les familles Analyse des contraintes Analyse des conditions de réplication et des obstacles potentiels % de femmes ayant amélioré leurs conditions de vie grâce aux AGR pérennes Stabilité ou amélioration de la cohésion sociale et de la paix (variation du nombre de conflits, nombre de dynamiques communes migrants et locaux, etc.) ; Nombre de ménages qui ont abandonné toutes activités de défrichement dans les AP Etc. <p>Indicateurs 2a, 2b,</p>	<p>Entretien avec équipe REAP et partenaires de mise en œuvre, groupes cibles Anosy, Menabe</p> <p>Autorités régionales, communales</p> <p>Observation Triangulation</p>	Equipe projet et Partenaires de mise en œuvre Androy, Menabe	Choix raisonné	<p>Guide d'entretien</p> <p>Observation</p> <p>Rapports annuels de suivi du projet et des partenaires</p>	<p>Analyse effets catalytiques du projet REAP</p> <p>Analyse qualitative données collectées</p>